



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Ex libris Bibliothecæ quam illustrissimus
Archiepiscopus & Prorex Lugdunensis
Camillus de Neufville Collegio S.S.
Trinitatis Patrum Societatis JE
Testamenti tabulis attribuit anno i



29414
fut. 8.2 p. 1241

fiche faite en 1967

801126

size on file
(Jean Gormez)

A C T I O N S
801126
DE GRACES
POUR LA
GUERISON
DU ROY.



Chez THOMAS A MAULRY,
rue Mercière, au Mercure Galant.

M. D C. LXXXVII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.



AU ROY.



Je n'aurois pas mis l'auguste nom
de Vostre Majesté à la teste de ce
Volume, si l'on n'y trouvoit dans tou-
tes les pages les transports ardens,
& les témoignages respectueux du
plus fort amour que jamais Sujets
ayent eu pour leur Souverain. Il ne

à 2

E P I S T R E.

renferme que des actions de graces renduës à Dieu pour l'entier rétablissement d'une santé si précieuse à tout l'Univers , & des Festes qui ont marqué la joye que vos Peuples ont fait paroistre pour un bonheur si ardemment désiré. L'un & l'autre s'est vu de tout temps , on a toujours rendu des graces publiques dans tous les Temples , & elles ont été ordinairement suivies de Festes éclatantes. Cependant , SIRE , dans une conjoncture pareille à celle-cy , on n'a jamais ouÿ parler de rien qui ait ressemblé en la moindre partie de ce qui vint d'estre executé par vos Peuples. I'en ay déjà parlé pendant plusieurs mois , & quand j'ay crû cette matière épuisée , elle m'a encore fourny de quoy remplir un Volume beaucoup plus ample que les precedens. Il n'est pas difficile d'en rendre raison.

E P I S T R E.

Jamais on n'a vu de Festes publiques , accompagnées de si glorieuses circonstances pour les Souverains , qui en ont été l'objet. Quand les Villes suivoient autrefois les ordres qu'elle avoient là dessus , les Corps & les Particuliers prenoient seulement part à l'allegresse publique ; mais aujourd'hui les uns & les autres se sont imposé les mesmes devoirs que les Villes entieres. Il est inouï qu'on ait jamais décoré des Eglises en France , pour des actions de grace de cette nature , avec des ornementz qui n'ayent regardé que l'Histoire du Prince pour lequel elles ont été ren- duës. C'est ce qui s'est fait pour V. M. Les Devises n'ont pas seules été assez fortes au gré de la pluspart de vos Sujets , pour bien exprimer la grandeur de vos actions. Ils ont voulu que des Tableaux les represen- tassent , sans que ces actions toutes

EPISTRE.

merveilleuses furent voilées par ces
ingenieuses obscuritez qui semblent
les cacher aux Peuples , lors qu'elles
les découvrent aux Sçavans , & ne
vous pouvant avoir pour témoin de
la ferveur de leur zèle , il ont placé
le Portrait de V. M. dans tous les
Temples où ils ont prié , & dans tous
les lieux , où ils ont fait éclater leur
joye , afin que leurs yeux eussent le
plaisir de voir le Prince , dont l'Ima-
ge est si profondément gravée dans
leurs cœurs . Mais , SIRE , tout cela
n'approche point encore de ce que
leur Zèle ingenieux a inventé de
nouveau en cette occasion . Jamais
l'Eloge d'un Prince vivant n'avoit
servy de matière à des discours en-
tiers , prononcéz dans la Chaire de
vérité , & c'est ce qu'on vient de
voir , presque dans toutes les Eglises
de ce Royaume . On a crû (& on l'a
crû avec beaucoup de raison) qu'un

E P I S T R E.

Monarque qui a dompté l'Heresie,
estoit digne d'estre loué dans un lieu
où l'on n'a jusques icy entendu que
les Eloges des Morts & les Panegy-
riques des Saints. Plus ces sincères
& brillants Portraits d'une partie
de vos vertus , remplissoient les
caours de la haute idée que chacun
doit avoir de V. M. plus les prieres
devenoient ferventes. Ceux de vos
Peuples qui ne sont pas d'un cara-
étere à s'instruire par la lecture, des
miracles d'une vie si glorieuse , &
qui n'en sçavent souvent que ce
qu'ils en entendent dire à leurs
égaux , quoys qu'ils eussent pû s'ima-
giner de la grandeur de V. M. ont
pour ainsi dire trouvé un nouveau
Roy dans les loüanges qu'ils ont en-
tendues , & en voyant de nouveaux
sujets d'admiration pour eux , ils se
sont sentis échauffez d'un nouvel
amour pour V. M. Les Etrangers,

E P I S T R E.

chacun dans la Ville où il s'est trou-
vé, ont appris parce qu'ils ont ouÿ
qu'ils ne vous connoissoient pas enco-
re tout entier, & ces éloges pronon-
cez en même temps par toute la
France dans la Chaire de Vérité, &
par des personnes d'une piété recon-
nuë ont produit des effets que l'Hi-
stoire journaliere , laquelle j'ay
l'honneur de travailler portera jus-
que dans les pays les plus reculez.
Ce n'est pas, il est vray cette grande
Histoire que l'on conserve dans tou-
tes les Bibliotheques, & qui perce
tous les Siecles ; mais cette Histoire,
toute recherchée quelle est par les
personnes d'un certain caractere, est
neanmoins souvent inconnue aux
Peuples, parce qu'elle est au dessus
de leur esprit. Mon ouvrage n'est
qu'un Journal Historique , pour le-
quel je m'étudie à chercher jusqu'à
la moindre action de V. M. Comme

E P I S T R E.

il est simple & naturel, & qu'il ne paroist que par des morceaux assez courts pour estre lus, il est venu de tous les Peuples ; & à mesure que les actions de V. M. brillent à nos yeux, il les porte dans le fond des cœurs ainsi que dans le fond des plus éloignez Climats. Si tous ce que la joie du parfait retour de vostre santé vient de faire entreprendre à vos Peuples, n'a iamais eu d'exemple, c'est parce qu'il écoit iuste qu'on fit quelque chose de nouveau pour un Monarque qui n'a iamais eu de pareil. Toute la France doit s'applaudir de s'estre servie de cette occasion pour faire connoistre à toute la Terre, iusqu'où va pour vous la force de son amour. Vous estiez bien redoutable, SIR E, par la grandeur de vostre courage; par les iustes mesures que vous prenez sur tous ce qui regarde la guerre, & par vos Troupes toujours prestes à

E P I S T R E.

executer vos ordres & souïours vi-
ctorieuses ; mais toute l'Europe doit
vous trouver beaucoup plus à crain-
dre , avec ce puissant amour de
vos Peuples , qu'avec tous les
avantages que je viens de mar-
quer , & si vous aviez un aussi
grand desir de conquerir l'Univer-
s , que vous en avez d'y établir
la tranquilité , il devroit plus ap-
prehender , en vous voyant si gene-
ralement aimé d'une Nation si fi-
delle , si belliqueuse & si preste à
vous ouvrir ses trésors , & à répan-
dre son sang pour vous , que si vous
estiez à la teste des plus nombreu-
ses Armées , sans estre aimé autant
que vous l'estes Mais , SIRE , pen-
dant que le retour de vostre santé ,
a fait gouter à vos Peuples une ioye
si parfaite , qui a éclaté de toutes
manieres , vostre cœur en appre-
nant les Communions que les nou-
veaux Convertis ont faites pour

EPISTRE.

V. M. presque dans toutes les Vil-
les du Royaume , en a senty une si
forte que la plus vive éloquence ne
la pourroit exprimer. Je diray plus.
SIRE , il n'y a personne qui ne soit
persuadé que s'il estoit besoin de
souffrir encore une fois le mesme mal
pour engager ceux dont le fond du
cœur est peut-être encore endurcy ,
à donner les mesmes marques d'une
veritable Conversion , V. M. s'y
exposeroit encore avec la mesme
constance ; Mais , SIRE , ce n'est pas
icy le lieu de faire le Panegyrique
de V. M. Une si vaste matière de-
mande plus d'étendue , & ne m'é-
tant proposé de vous parler dans
cette Epistre , que du Livre que je
prens le liberté de vous presenter ,
il est temps que ie vous assure du
profond respect avec lequel ie suis.

SIRE ,

De Vôtre Majesté.

Le tres humble , tres-obéissant ,
& tres fidelle serviteur & sujet .

D E V I Z E .



TABLE DES MATIERES contenuës dans ce Volume.

Comme tous les Articles qui remplissent ce Volume, ne contiennent que des Prieres, & des Réjouissances faites par des Villes entieres, par des Corps separés, & par des Particuliers, on ne repetera point à chaque Article le mot de Prieres, & de Réjouissances, & l'on nommera seulement les Villes, les Corps & les Particuliers.

Prelude.	1
Affiche en Vers.	3
Havre de Grace.	4
Officiers du Siege General de la Table de Marbre du Palais à Rouen.	11
M. Bertheaume, Avocat au Parlement de la mesme Ville.	20
M. le Bret, cy devant Conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris.	21
Hostel-Dieu d'Andely.	25

T A B L E.

M. de Tourville, Major du Régiment de Villars ,	24
Uzez.	26
Discours prononcé par M. d'Uzez.	16
Parlement de Toulouse.	24
Tresor de France de la mesme Ville.	34
Capitouls ,	36
Iesuites de Poitiers,	44
Discours prononcé par le P. Chesnon.	49
Balet de la joye publique.	48
Senez.	54
Chaumont en Bassigny.	57
Iesuites de la mesme Ville.	60
Caen.	73
S. Jacques de Compiegne.	76
Religieuses de la Visitation de Sainte Marie de la mesme Ville.	77
Nouveaux Convertis de la mesme Ville:	78
Mrs de la Ste Chapelle de Vivier.	79
Fontenay en Brie.	80
Crecy en Brie.	88
Grenoble; contenant les Prieres & les Réjouissances de Monsieur le Cardinal le Camus, le Parlement , la Chambre des Comptes , le Bu-	

T A B L E.

reau des Finances , la Chancellerie , Juge Royal , & Episcopal , les Procureurs au Parlement , les Notaires , & tous les Corps des Arts , & Métiers ; les Consuls , & les Officiers de Ville.	85
Monsieur Bouchu Intendant en Dauphiné.	87
Monsieur le Comte de Tessé.	89
La Propagation de la Foy à Grenoble.	90
Les Avocats du Parlement de la même Ville.	91
Montelimart.	92
Lettre en Prose & en Vers contenant toutes les Prieres , & les Réjouissances faites à Aix par toutes les Compagnies , tout les Corps , & les particuliers.	94
Chancellerie de la même Ville.	132
Avignon 140. La Ville du Mans.	141
Peronne.	144
Arras. 148. Angers.	152
L'Academie Royale de la même Ville.	153
Eloge du Roy prononcé dans la même Academie.	157

T A B L E.

Marseille.	171
Les Grands Augustins de la même Ville.	174
Les Augustins Déchaussée de la même Ville:	175
Discours prononcé au même lieu par le Pere Raphaël.	182
Autre Eloge du Roy prononcé dans la même Ville par Monsieur Mu- ret.	187
Caudebec. 207. Evreux.	209
Vendosme.	212
Monsieur de Loysnes , second Presi- dent au Mortier du Parlement de Mets.	214
Tresoriers de France de la Généra- lité de Mets.	216
Livourne. 117 Province de la Sar- re.	219
Monsieur Cuvillier. 224 Champi- gny.	225
Monsieur Billet , Procureur de la Na- tion de France de l'Université, 227	
Porteurs de la Chasse de Sainte Ge- neviéve.	229
Bateurs d'or. 229 Bourguéil.	231
Rennes 236 Redoncē.	241

T A B L E.

La Patache.	243	Eu.	244
Orbec.	257.	Chastillon - sur - Seine.	249
Cour des Aydes d'Auvergne. 254			
Saint Sandoux & Lezoux. 256			
Morlais 257 Tours. 262			
Madame de Bethune , Abbesse de Beaumont lez Tours. 265			
Mad. de Praeflin, Abbesse de l'Abbaye Royale de Nostre Dame de Troye. 269			
Saint Pierre le Monstier. 276			
Saint Maximin. 272			
Saint Lomer-de Blois. 276			
M. Lion , Receveur des Gabelles de Dunois. 278.			
M. Rougeau. Receveur du Marquisat de Courienvau. 259			
Les Elus de Chasteaudun. 280			
Les Chambres Semestres de la Cour des Comptes,Aydes,& Finances de Montpellier. 281			
Directeurs de l'Hospital general de la meime Ville. 282			
Consuls & Gouverneurs de la ville d'Arles. 283			
Madame l'Abbesse de Nostre - Dame d'Yerre. 285			
Provins.			

T A B L E.

Provins.	286.	S. Alery en Caux.	28
Me l'Abesse de Fontaine Guerard.	288		
Abbaye de S. Euroult en Normandie,			
	289		
Abbaye de Bernay en Normandie.			
	290		
Coutance.	391.	Rollec en Bretagne,	
	292		
Montargis le Franc.			295
Monsieur Villebague à S. Malo.	298		
Celestins d'Avignon.			300
Les Religieux du Monastere de S.			
Martial dans la mesme Ville.	302		
Presidial de Valence.			303
Hospital general de la mesme Ville.			
	304.		
Presidilde Vienne en Dauphiné.			307
Prieur de S. Ruf dans la Coste de S.			
André.			309
Monastere de Lavail.			311
Tresoriers de France en la Gencralité			
de Dijon.			312
Elus de la mesme Ptovince.			313
Les Huissiers de la mesme Province.			
	314		
M. de Raimondi , Major de l'Armée			
Navale.			315
		é	

T A B L E.

La Ferté Bernard.	319
Chasteau-Roux.	320
La Ferté-Milon.	321
Les Iesuites de Quimper.	322
Senlis. 326. Yenville au Seil.	327
Chastillon sur Seine.	328
Monsieur le Marquis d'Echau- four.	329
Abbeville. 329. Pluviers.	329
Nogent - le - Roy. Saint Amant en Brie.	229
Eu. Domfront. 330 Chasteaudun.	330
Avocats du Mans.	231
Cramault en Poitou.	331
Mad. Dorat, Abbesse de Monce.	331
Aniere sur-Oise.	332
Abbaye de Turpené en Touraine.	333
Les Dames de Denin.	334
Procureurs ou présidial d'Aix en Pro- vence.	334
Bourges.	335
Monsieur le Comte de Clermont.	336
Albi.	337

Fin de la Table.

Extrait du Privilege du Roy.

Par Grace & Privilege du Roy, donné à Chaville le 18 Juillet 1683. Signé, Par le Roy en son Conseil, l'UNQUIERES. Il est, permis à I. D. Ecuyer, Sieur de Vizé de faire imprimer tous les Mois un Livre intitulé MERCURE GALANT , contenant plusieurs Pièces, Relation, Histoires Avan-tures, & autres Ouvrages historique, cu-rieux & galans , pour la satisfaction de notre cher & tres amé Fils LE DAUPHIN , pendant le temps & espace de dix années à compter du jour que chacun desdits Volumes sera achevé d'imprimer pour la premieres fois : Comme aussi défenses sont faites à tous Libraires , Imprimeurs Gra-veurs & autres , d'imprimer graver & de-biter ledit Livre sans le consentement de l'Exposant, ny d'en extraire aucune Piece, ny Planches servant à l'ornement dudit Livres mesme d'en vendre séparément, & de donner à lire ledit Livre ; le tout à peine de six mille mille livres d'amende contre chacun des contrevenans , & confiscation des Exem-plaires , contrefaits ; ainsi que plus au long il est porté audit Privilege.

Re-gistré sur le Livre de la Communauté le 14 Septembre 1683.

Signé ANGAR , Syndic.

Et ledit Sieur J. D. Ecuyer, Sicur de
Vizé , a cédé & transporté son droit de
Privilege à Thomas Amaulry , Libraire à
Lyon , pour en jouir suivant l'accord fait
entre eux.



MeRCVRE



A C T I O N S
D E G R A C E S
P O U R
L A G U E R I S O N
D U R O Y.



E soyez point surprise, Madame, de recevoir une Suite de ma

Lettre de ce mois, puisque dans ce qui luy sert de premiere Partie, je n'aurois pu vous faire qu'une peinture imparfaite des saintes & galantes réjouissances qui ont

A



Actions de graces

esté faites dans tout le Royaume, pour rendre graces à Dieu de l'entier rétablissement de la santé du Roy. Quoy que tous les Peuples de France ayent toujours marqué beaucoup d'amour pour leur Souverain, ils n'ont jamais fait de Festes publiques dans les formes, & ausquelles les Magistrats ayent assisté en Corps, sans attendre des Lettres de cachet pour les commencer ; mais les transports de leur joye ont esté si grands en cette rencontre, qu'ils n'en ont pas esté Maistres. Ils ont cru qu'il leur estoit permis d'exprimer tout ce que sentoit leur cœur, puis que tous les mouvemens en estoient justes, & que se réjouir sans en avoir d'ordre,

pour la guerison du Roy. 3
c'estoit donner des marques
d'une plus sincere joye , &
d'un zele plus ardent. On n'a
veu par tout pendant deux
mois que des Affiches qui av-
oient pour titre , *Prieres pour*
le Roy. En voicy une que fit
en Particulier , & qui merite
d'estre distinguee des autres

Moy qui n'ay point de biens
quoy que de noble race,
Abandonné des sortz, pauvre Enfant
du Parnasse,
Qui vois avec plaisir tous les jours
mille vœux
Pour nostre Auguste Roy s'élever
vers les Cieux,
Qui les vois exaucéz par la santé
parfaite
Qui plus de soixante ans encor je
luy souhaitez ;
Seul, dans mon Cabinet, admirant
ses versz,

*Qui tiennent pour jamais les vices
abatus,
Je ne fais point prier la Majesté
suprême
Pour le plus grand des Rois, mais je
le fais moy-même.*

Comme tout ce qui a de bons principes, & qui part véritablement du cœur, est rarement condamné, le Roy a fait connoître qu'il regardoit tous les emporemens de joye que ses Sujets ont fait éclater, comme autant de marques de leur amour pour luy, mais après leur avoir laissé un libre cours pendant plusieurs mois, il a cru devoir faire finir, ce que l'on n'avoit point commencé par ses ordres, & sa seule bonté en a été cause puis qu'il a voulu arrêter les dé-

pour la guerison du Roy. §

penfes d'un Péuple tellement occupé de sa joye, qu'il inventoit tous les jours de nouvelles Festes pour la marquer. Ces Festes ayant eu pour la pluspart une fort grande diversité dans leurs parties différentes, quand je vous décrirois encore une fois celles dont je vous ay déjà parlé, je suis assuré qu'elles vous paroistroient toutes nouvelles par quantité d'endroits qui ont échappé à ceux qui en ont d'abord envoyé des Relations. Le Havre en fournit un exemple bien digne de remarque. Je vous ay décrit si simplement toutes les réjouissances que l'on y a faites, qu'on auroit pu croire que j'aurois plutôt ajouté à cette grande Feste, que d'en avoir oublié quelque cir-

6 *Actions de Graces*
constance. Cependant il y manquoit beaucoup de choses , dont je ne scaurois m'empescher de vous marquer icy quelques-unes , parce qu'elles sont fort singulieres. messeurs de la Ville avoient fait écrire en gros caractere deux à trois mille *Vive le Roy* , qu'ils firent mettre à toutes les maisons des Habitans , & dans les lieux où ces deux mots pouvoient estre leus. La clarté des lumières les fit remarquer de loin ; de sorte que de quelque costé que l'on se tournaist , on avoit toujours devant les yeux *Vive le Roy* , & ils estoient mesme placez d'une maniere , qui on en pouvoit voir d'assez loin hors de la Ville. Ces objets presentez à la vue de plus de quarante mille personnes.

pour la guerison du Roy.

déjà excitées sans cela à crier
Vive le Roy, faisant repeter ces
mots en mesme-temps dans
tous les endroits de la Ville,
fermoient un Chœur auquel
tous les Quartiers de la mes-
me Ville servoient d'Echo.
Comme on n'entendoit de tous
côtés que des cris de *Vive le
Roy*, on crut que ces paroles de-
voient estre aussi mêlées dans
les chansons, de sorte qu'on en
fit plusieurs qui en estoient
toutes remplies. Je vous en en-
voie seulement une, afin qu'a-
près avoir crié *Vive le Roy*, dans
les Festes qui se sont faites dans
vostre Province, vous ayez le
plaisir de l'y faire aussi chanter.

RECIT DE BASSE.

Vive, vive le Roy, sa santé
rétablie

3 Actions de Graces
Remet ses Sujets hors d'effroy,
Et leur redonne à tous le repos & la
vie,
Vive le Roy, vive le Roy.
Son heureux regne nous convie
De voir couler nos ans sans trouble
& sans envie,
Ce Heros ne fait rien pour soy,
C'est pour nous les beaux jours dont
sa gloire est suivie.
Faisons-nous une douce loy
De chanter à jamais, Vive, vive
le Roy.

Les Echevins du Havre fi-
xerent aussi orner la Statuë du Roy
qui est placée vis à vis l'Hostel
de Ville. Ils trouverent moyen
de faire tenir une Figure de la
Renommée en l'air, directe-
ment au dessus de la teste de
Sa Majesté. Cette Renommée
tеноit d'une main une Cou-

ronne de Laurier qu'elle posoit sur la teste de ce Monarque, & son autre main estoit occupée par sa Trompette, dont la banderole étendue faisoit voir des deux costez les mots de *Vivat Rex.* Quatre hommes représentant parfaitement bien les quatre Parties du monde ; & avec les habillemens qu'on leur donne, estoient aux pieds de la Statuë du Roy, & faisoient voir chacun dans des écriveaux & dans des Cartouches, *Vivat ut vixit*, avec les quatre Devises suivantes, dont les quatre faces estoient remplies. La première represen-
toit un Soleil dans son Midy, avec ces paroles, *Sicut Sol in aube.* La seconde une Sala-
mandre dans le feu avec ces mots, *Sicut Salamandra in igne.*

A 5

On lisoit autour de la troisième qui faisoit voir un Phœnix en l'air. *Sicut Phenix in aere.* La quatrième representoit une Immortelle sur la terre, & avoir pour ame, *Sicut amaranthus in terris.* Toutes ces paroles peuvent recevoir beaucoup d'explications, mais le sens de Messieurs du Havre estoit que de mesme qu'il n'y a qu'un Soleil qui éclaire dans le Ciel, une Salamandre qui vit dans le feu, un Phœnix dans l'air, & une immortelle sur la Terre, le monde n'a aussi qu'un Loüis LE GRAND. Dans le mesme temps qu'on alluma le soir le feu de joye, la Statuë du Roy, & tous les ornemens qu'on y avoit ajoutez se trouverent éclairez de plusieurs flambeaux placez tout autour, &

pour la guérison du Roy. f. i
beaucoup plus grands qu'à l'ordinaire. Tout le Peuple alla voir ce grand spectacle qui marquoit l'amour de la Ville, & sa vénération pour le Roy, & donna d'éclatantes marques de sa joie par ses chansons & par ses Dances, accompagnées de Violons, de Haut-bois, de Trompettes, de Boëtes, & de Canons. Les Etrangers, qui font toujours en grand nombre au Havre, remarquèrent par ces Réjouissances de quelle manière le Roy est aimé par ses Peuples.

Le Samedy premier jour de Février, Messieurs les Officiers du Siège General de la Table de Marbre du Palais à Rouen, firent une Feste des plus singulieres. L'Eglise des Cordeliers fut choisie pour les Pri-

res, & la Riviere & le port pour le regale qu'ils donnerent au Public. Le jour qui preceda cette Feste, tous les Vaisseaux se rangerent par leur ordre au milieu de la Riviere. De plus de 150. qui estoient alors dans le Port, on en choisit sept, qui formerent une espece de deuy-lune. Les autres se mirent sur deux Lignes ; les uns à la droite & les autres à la gauche. Le premier des sept estoit *le Chasseur*, monté seulement de dix pieces de Canon. On en fit l'Amiral de la Flote, & rien ne fut épargné pour le parer richement. Il estoit commandé par le sieur Jean le Comte. Les deux autres qui suivoient à l'aisle droite, & à l'aisle gauche, estoient *l'Invincible*, & *la*

Mare; l'un commandé par le sieur Pierre le Comte , & l'autre par le sieur Loüis Serain , montez chacun de dix pieces de Canon. Les deux autres qui les suivoient estoient *la Con-*
ronne & *la Marguerite* , montez chacun de douze pieces de Canon , & commandez par les sieurs Georges Hais , & Iacques Durand. Il y en avoit deux autres pour l'arriere-garde. L'un estoit *le saint Fran-*
çois commandé par le sieur François d'Olonne , & armé de huit pieces de Canon. L'autre estoit une *Tartane* , montée de douze pieces de Canon , & commandée par le sieur Bernard Cassier. Il y avoit encore plusieurs Pierriers & Boëtes sur ces Vaisseaux, ainsi que sur ceux des Lignes qui pour la

pluspart ayoient du Canon.
On en avoit placé sur le bord
l'eau douze pieces qui de-
voient répondre incessamment
à ceux des Vaisseaux.

Le jour marqué, les Officiers
se rendirent sur les onze heu-
res à l'Eglise des Cordeliers au
bruit des Tambours & des
Trompettes. Le Lieutenant
General de l'Amirauté avoit la
droite, le Lieutenant General
des Eaux & Forests la gauche,
& ils estoient precedez de leurs
Greffiers, & d'une partie des
leurs Huissiers, & suivis des
Lieutenans Particuliers, & des
Conseillers de chaque Siege.
Le Procureur du Roy fermoit
cette marche, suivy de l'autre
partie des Huissiers ; des Inter-
pretes & des Facteurs de Maî-
tres de Navires. Le ne... vous

pour la gaerison du Roy.

pg

dis point que l'Eglise estoit ornée de riches Tapisseries , & très-bien illuminée. C'est - ce qui s'est veu par tout , & que je ne repeteray point si quelque circonstance particulière ne m'y oblige. Le Portrait du Roy estoit sous un Dais au dessus de la principale Porte de l'Eglise , avec cette Inscription dans un Cartouche . *Sanitatis restituta gratiarum actio , &* au dessus du Portrait on lisoit dans un autre Cartouche , *Admirabilitatis una & aquarum sylvanorumque primi à supremis Iudicibus.* Au haut du Clocher estoit un Pavillon blanc & bleu , avec une flâme d'une prodigieuse longueur , & plusieurs Falots autour qui portoient pour Inscription , *Sanitati restitutæ.* Cette mesme Inscription se lisoit

Actions de Grâces
au Pavillon de l'Amiral & de
tous les autres Vaisseaux. La
Messe fut célébrée avec beau-
coup de solemnité, & à l'Eleva-
tion le Canon qui estoit sur
les Vaisseaux & sur le Port fit sa
premiere décharge au signal
qui en fut donné par une clo-
che. Il en fit une seconde lors-
que l'on chanta le *Te Deum*. Les
Prieres achevées, les Officiers
se rendirent sur le Port, où plu-
sieurs petits Bateaux plats, or-
nez de Pavillons & de Flâmes,
les attendoient pour les porter
à l'Amiral , dans lequel ils en-
trerent tous en Robe. Ce fut
alors que les Canoniers au-
bruit des Tambours & des
Trompettes firent les déchar-
ges , qui attirerent un nombre
infiny de Peuple. Le Pont de
Bateaux qui passe un Ouvrage

des plus merveilleux , se trouva si chargé de Spectateurs , qu'on eut peur qu'il ne rompist. On servit le dîné sur les trois heures. Les Chambres qu'on avoit préparées dans le Vaisseau , furent le lieu où l'on donna ce Repas , & pendant ce temps , on entendit alternativement la Symphonie des Hautbois , des Violons & des Trompettes marines. On but à la Santé du Roy , & chaque fois qu'on y but , elle fut saluée de cent coups de Canon , qui furent toujours suivis de cris & des acclamations du Peuple. On ne voyoit que de la fumée & du feu , & cependant trois heures on tira plus de deux mille coups. Le soir , on mit le feu au bucher. On l'avoit dressé sur un Bateau préparé ex-

prés au milieu des sept Vaiffeaux qui formoient la Demy-lune , & autour de ce Bureau , qui estoit des plus grands de la Riviere , il y avoit une infinité de Falots de fer , dont chaque pointe estoit garnie de cordons gaudronnez. Ces Falots estoient tous placez sur les bords du Bateau , à la hauteur du bucher , avec un nombre encore infiny d'autres Falots , dans lesquels on avoit mis des lumieres. Les deux Lieutenans Generaux accompagnez de Tambours & de Trompettes , descendirent dans le petit Bateau qui les avoit portez à l'Amiral , & après qu'ils eurent fait le tour du bucher , l'un & l'autre y mit le feu. Le Canon tira aussi-tost comme il avoit fait auparavant , & les acclam

pour la guerison du Roy. 19
mations du peuple recommen-
cerent. Le Bucher parut tout
en feu presque en un instant.
Les Falots qui estoient autour
jettoient une clarté surprenan-
te , & l'on eust dit d'une Isle
embrasée qui flôtoit sur l'eau.
Les autres Vaisseaux se trou-
verent garnis aussi de lumières
depuis le haut jusqu'en bas. Ce
Spectacle estoit accompagné
de la lueur qui sortoit des Ca-
nons. C'estoit comme autant
d'éclairs qui se mesloient au
bruit du Tonnerre , & la Ville
estant environnée de rochers
& de montagnes , pour cent
coups de Canon que l'on tiroit,
les Echos en rendoient sou-
vent plus de cinq cens. Le Ral-
fe donna sur la Riviere dans
les chambres de l'Amiral. Plu-
sieurs Dames se hazarderent à

monter dedans , & y prirent le divertissement de la Danse , tandis qu'un tres-grand nombre de petits Râteaux , chargez de personnes de toutes sortes de conditions , & tres-bien illuminez , en venoient faire le tour , chacun voulant voir de près ce qu'il avoit admiré de loin. Le bruit du Canon ne cessa point, il y en eut plus de trois mille coups tirez pendant la nuit.

Les réjouissances d'un Particulier de la mesme Ville, meritent bien d'avoir place icy. Monsieur Bertheaume , Avocat au Parlement , après avoir fait la ceremonie des Prieres avec sa Compagnie , traita magnifiquement le soir quarante de ses Confreres. Ce Repas fut précédé d'un grand feu devant

la porte , composé de trois charretées de gros bois. Il y mit le feu accompagné de tous ses Amis , au bruit des Tambours , des Fifres & des Trompettes , auquel répondoit le son des Hautbois & des Violons. On distribua de l'argent à tous les Pauvres , & en même temps il sortit de la muraille une Fontaine de vin , qui coula par trois tuyaux , depuis huit heures du soir jusques à quatre heures du matin. Toute sa maison se trouva remplie de bionde , & les rafraîchissements n'y furent épargnez à aucun de ceux qui en voulurent.

Le 24. du mois passé , Monsieur le Bret , cy-devant Conseiller en la Grand Chambre du Parlement de Paris , fit chanter un *Te Deum* avec sim-

phonie , au bruit de plusieurs décharges de Mousqueterie , dans l'Eglise d'Estrapagny près Gifors. Il y avoit dans la Nef une maniere de Trône , où étoit le Portrait du Roy avec un Dais au dessus. Le soir , le mesme Monsieur le Bret mit le feu à un bucher au bruit des mesmes décharges. Outre les aumônes qu'il fit faire à tous les Pauvres , il fit une chose bien particulière , qui fut de donner de quoy marier un nombre de Filles , afin que le souvenir de cette heureuse occasion de leur dot se pust conserver dans les Familles. Comme il ne trouva point de malheureux à soulager dans les Prisons d'Estrapagny ; il procura la liberté de quelque

pour la guerison du Roy. 13
uns qui estoient dans celles de
la Ville de Lyons-la-Forest,
qui en est à 2. ou trois lieues;
& où il y eut aussi un *Te Deum*
chanté, & des feux de joie
faits par les soins de Monsieur
l'Abbé le Page, Curé de la
Ville, & Frere du Pere le Page,
Jesuite.

Le 9. Février Dame Esperance Dareres, Niecee de Mon-
sieur du Fay, Gouverneur de
Fribourg, & Prieure de l'Hô-
tel-Dieu d'Andely, petite Vil-
le à trois lieues d'Estrepagny,
dont je viens de vous parler,
fit chanter dans son Eglise une
Messe solennelle, & le *Te Deum*
partout sa Communauté. Elle
alla ensuite en Procession allu-
mer un grand feu dans la Court
de l'Hospital, & fit faire force
aumônes avec une distribu-

24 *Actions de Grâces*
tion de vin à quantité de per-
sonnes des Villages circonvoi-
sins.

Comme les Officiers des
Troupes se sont distinguéz en
cette occasion par tout où ils
se sont trouvez , Monsieur
de Tourville , Major du Régiment
de Villars , fit aussi chan-
ter un *Te Deum* le 16. du même
mois dans le Village de Thuy ,
voisin de la mesme Ville. Le
Curé du lieu , âgé de 88. ans ,
officia , & n'oublia rien pour
marquer sa joye.

Le 9. Février le *Te Deum* fut
chanté dans toutes les Paroisses
du Diocèse d'Uzez. Celuy de
la Cathédrale fut précédé d'un
Discours , que Monsieur Pon-
cet de la Rivière , Evêque
d'Uzez , fit à la louange de Sa
Majesté. Vous sçavez , Mada-

me

me , que c'est un Prelat tres-
éclairé , tres - zelé , parfaite-
ment honeste homme , & d'une
conduite qui édifie tout le
monde . Voicy ce que l'on a pû
retenir de son Discours .

LA nouvelle de la maladie du
Roy , mes chers Auditeurs , s'est
répandue jusqu'au bout du monde .
Comme il a porté la gloire de son
nom & la terreur de ses Armes au
delà des Mers , foudroyant les Villes
des Souverains rebelles à ses ordres ,
& reduisant en cendres les retraites
des Pirates , tous les Peuples éblouis
de sa gloire & intimidés par sa va-
leur , estoient dans l'attente du suc-
cès de son mal , pendant que toute
la France . (& nous pouvons dire
toute l'Eglise) pousoit des soupirs
vers le Ciel , & versoit des larmes
en abondance , voyant souffrir son

Protecteur & son Souverain, le plus juste, le plus grand, & le plus parfait de tous les Rois. Mais Dieu qui regarde cet Empire d'un œil favorable, & qui soutient les intérêts du Fils ainé de son Eglise, n'a rendue la Santé à ce grand Monarque. Elle est si bien rétablie, qu'il semble que la Divine Providence ne l'ay ait envoyé l'indisposition dont il a été attaqué, que pour éprouver si son ame seroit aussi grande & aussi belle dans le mal & dans la douleur, qu'elle a toujours paru dans la prospérité. L'épreuve en a été faite, Messieurs, & le Roy a exposé son Corps & sa vie avec la même fermeté qu'il a voulu autrefois sacrifiée son bras pour la réunion de ses Sujets à la véritable Eglise, mais ce sacrifice n'a pas été plus loin que celuy d'Abraham. Dieu s'est contenté de sa volonté, sans

pour la guerison du Roy. 27

qu'il lay en couste ny le bras ny la vie,
il a la satisfaction de voir tous ses
Sujets Catholiques, & sa santé
parfaitement rétablie. Pirates,
Corsaires, recommenciez à prendre
la fuite. Souverains, Puissances ja-
louses de nostre gloire, recommencez
& craindre. Peuples mutinez, enne-
mis de l'Estat, recommencez à
trembler, LOUIS LE GRAND se
porte bien. Mais vous, François,
Peuples heureux, qui vivez sous
les loix de ce grand Prince, redou-
bles vos astions de graces, faites
éclater vostre joye & retentir les
Echos des Montagnes de vos alle-
gresses, LOUIS LE GRAND se
porte bien. Et vous, fameuse Re-
sommée, qui faites vivre les hom-
mes illustres jusqu'à la fin des Sie-
cles, volez, allez publier par tout
la Santé de celuy dont toutes les ac-
tions sont autant d'emplois pour

vous, & servez-vous pour Trom-
pette, de la bouche de cette jeune
Noblesse de l'un & de l'autre Sexe,
qui tuy doit l'éducation & la subsi-
stance. Servez-vous de celle des Pi-
rates dont il a reduit en cendres les
fameuses Retraites; Servez-vous
de celle de ces Souverains, qui sont
venus au pied de son Trône recon-
noistre son pouvoir, & implorer sa
clemence. Servez-vous de celle de
ces Peuples presque Barbares qui
sont venus de l'extremite du Mon-
de, pour voir de leurs yeux ce Héros
Auteurs des prodiges; servez-vous
de celle de ces Ambassadcurs qui
partent pour retourner dans des
Pay presque inconnus pour nous, sa-
sisfaits d'avoir vu ce qu'il y a de
plus parfait sous le Ciel.

Mais quoy, mes chers Auditeurs,
toutes ces bouches étrangeres seront-
elles ouvertes en faveur de nostre

pour la guerison du Roy. 29

Monarque, toute la France sera-t-elle en joye, toutes les Eglises & les Dioceses en prieres, sans y joindre les nosteres en actions de graces? Nous avons autrefois chanté des Te Deum pour l'heureuse naissance des Fils de France, nous en avons chanté pour les succès heureux & surprenans des Armes du Roy, toujours triomphantes de ses Ennemis, toujours favorables à ses Alliez, toujours terribles aux Princes jaloux de sa gloire; nous en avons chanté pour les batailles gagnées, pour les conquestes des Villes & des Provinces entières, men chasserois, nous en pour la Santé de cely qui est l'Aubear de toutes ces merveilles, qui renferme en tuy tout le merite des Princes qu'il a donnez à la France, que nous pouvons prendre en quelque façon pour la victoire mesme, puis qu'il n'a jamais fait

B 3

30. Actions de Grâces
ne pas sans elle, & qui semble n'au-
oir donné la paix à toute l'Europe
que pour livrer la guerre à ce maître
d'Erreur qui nous a si long-temps
de soler, & que nous voyons aujour-
d'buy terrassé par sa vaillance? Ani-
merez vous donc, fidèles Sujets d'un
si grand Roy, Jeignez vos voix, mes-
chers Dioceſfains, avec celles de tous
vos compatriotes, qui au moment
que je parle unissent leurs cœurs en
actions de grâces. Gentils-hommes,
Magistrats, Marchands, Peuples
fidèles, élevéz vos cœurs à Dieu;
renouvellez vos souhaits & vos
voeux. Il s'agit de la conservation
de cetuy qui donne le repos à vos
Familles, & la sécurité à vos
Champs & à vos Terres. Nous autres
Catholiques, rendez grâces au Ciel
de la sûreté de celuy qui a été seul
capable de former le dessein de nous
ramener à la véritable Eglise, par-

pour la guerison du Roy. 31

ce qu'il a esté luy seul assez sage pour se concevoir assez generoux pour s'entreprendre, assez heureux pour l'executer. Prestres, Ecclesiastiques, Religieux, elevez vos chants, faites monter vos Oraisons vers le Ciel comme un encens odoriferant. Il s'agit de la conservation du Fils ainé de l'Eglise, du Restaurateur de la Foy, de l'Examiteur de l'Heresie. Si vous avez été attentifs à tous les momens de sa vie auguste, vous avez pu compter les années de la décadance & de la chute de ce Monsire d'erreur par celles du regne de cet Invincible Monarque. Musiciens, redoublez vos accords, elevez vos tons & vos chants mélodieux, faites retentir de nostre joie les échos de ces Montagnes, & qu'ils redisent avec nous cent fois, LOUIS LE GRAND se porte bien. Pour moy mes chers Auditeurs, je osé-

A 2.

ray m'estre acquité de mon devoir,
fa après avoir joint mon cœur & mes
vœux avec les vostres, je finis avec
la pensée de ce fameux Romain, qui
voyant l'Empire dans son plus
grand lustre disoit, qu'il ne falloit
plus prier pour en augmenter les bor-
nes, mais seulement pour conserver
celles qui avoient été conquises. Le
Roy a élevé cet Empire à un si haut
degré de gloire que tous nos vœux
ne doivent plus tendre, qu'à le
maintenir dans la splendeur qu'il
luy a donnée; mais encore plus à la
conservation de sa sacrée Majesté,
que nous ne demanderions pas à
Dieu avec tant d'instance, si la ver-
tu & le merite pouvoient donner
l'immortalité.

Après le Salut, qui fut chan-
té par une tres-belle Musique,
Monsieur l'Evesque d'Uzez, à

la teste de son Clergé, alla mettre le feu au bucher que l'on avoit préparé par son ordre à la place de l'Evesché. Il estoit accompagné des Magistrats & de quantité de Gentils - hommes. Le bruit des Boëtes & des Tambours fut suivi d'un agreable spectacle de Fusées volantes, & d'autres feux d'artifice. Il y avoit dans la même Place une fontaine de vin avec des Tables couvertes ; qui entretenirent la joie & les acclamations du Peuple le reste du jour & toute la nuit. Toutes les personnes de marque qui avaient assisté à cette action , ayant été invitées à souper chez Monsieur l'Evesque , remplirent trois Tables de quatre-vingts couverts. L'une estoit pour le Chapitre & pour

le Clergé; l'autre pour les Gentils - hommes , & la troisième pour les Magistrats!, & pour les plus considerables de la Ville. La Santé du Roy y fut bue solemnellement au bruit d'une grande Musique , des Tambours , des Boëtes , & des décharges réiterées du Regiment de Bretagne. Les Gentilshommes nouveaux Convertis , qui s'y trouverent du nombre de trente-deux , donnerent à ce Prelat de nouvelles assurances de fidélité au service du Roy , qui avoit pris soin de les ramener à la véritable Eglise.

Le 14. Février le Parlement de Toulouse fit celebrer une Messe , & chanter le Te Deum dans la Chapelle du Palais ; & dans la grande Salle de l'Audience , qui estoit ornée de

plusieurs Tableaux, où les Vie-
stoires de Sa Majesté estoient
peintes. Monsieur l'Evêque
de Cahors officia. Tous les Of-
ficiers du Parlement estoient
en robes rouges, & les Presi-
dens avec leurs Manteaux de
ceremonie.

Le 17. du mesme mois, les
Tresoriers de France en cette
Generalité, firent aussi chanter
la Messe & le Te Deum en Musi-
que dans la Chapelle Royalle
de Saint Barthelemy, au son
des Trompetes, & au bruit des
Fauconneaux & de la Mouf-
querie; ce qui fut suivi la
soir d'une distribution de tou-
tes sortes de vins, & d'une
grande Illumination aux fe-
nêtres, aux tours, & aux cre-
neaux de la Tresorerie.

Le lendemain les Capitouls

qui représentent toute la Ville
en general, firent la même Fête
dans l'Hostel de Ville. La court
estoit tendue de bleu. Sur le
baut du grand Portail ; par où
l'on entre dans la Vestibule, on
avoit posé un grand Tableau,
où estoit peint un Soleil avec
cette inscription.

D E O
 OPTIMO, MAXIMO;
 Servatori
 D. D. D.
 Octoviri Capitolini
 P. Q. TOLOSÆ.
 ob restitutam
LUDOVICO MAGNO
 N A L E T U D I N E M ,
 Et conservatum Nobilitati
 P R I N C I P E M ,
 Magistratibus Legislatorem ,
 P O P U L O P A T R E M ,
 Q R B I P E R P E T U M M I R A C U L U M .

Au dessous estoient peints

huit Heliotropes avec cette Inscription.

Nous regardons toujours celuy qui nous a faits.

Et à costé de ces Tournesols estoient peintes les Armes des Capitouls, quatre de chaque costé. Ces Magistrats entendoient par cette représentation, que le Roy leur ayant fait l'honneur de les nommer, ils se croyoient aussi dans une particulière obligation, de tourner incessamment leurs vœux vers Sa Majesté. Sur les piliers des Portiques l'on avoit posé des Cartouches, où estoient les Inscriptions suivantes.

D E O EXERCITVM,
ob servatum Regem,
Hostium, & sui semper
Victorem,
G R A T . I M M O R T .

DEO PACIS,
ob servatum Regem Pacis
studiosum & Arbitrum,
GRAT. IMMORT.

DEO LEGIFERO,
ob servatum Regem Iuris
Authorem ac vindicem,
GRAT. IMMORT.

DEO ZELOTI,
OB SERVATUM REGEM
Fidei apud suos & Exteros
Propagatorem,
GRAT. IMMORT.

Le Vestibule par où l'on entre dans le lieu où ils font leurs Assemblées, & qu'ils appellent le grand Consistoire estoit tenu du de riches Tapisseries. Jugez des foins que l'on avoit pris pour orner le Consistoire. L'Autel étoit magnifiquement

paré , & les gradins élavez
d'environ deux toises, estoient
chargez d'une infinité de cier-
ges, de Mitoirs &c de Bouquets.
La Messe fut célébrée par
Monsieur l'Evêque de Com-
minge , & le *Te Deum* chanté
en Musique. Les huit Capi-
touls revestus de leurs robes &
de leurs manteaux de cérémo-
nie y assisterent ; accompagnez
de tous les anciens Capitouls
& des Officiers de Ville , avec
un grand concours de peuple.
Au sortir de là , ils traiterent ce
Prélat , & ses Aîteans avec une
partie des anciens Capitouls.
Il y eut deux Tables de trente
couverts , & l'on y but la Santé
du Roy aux fanfares des
Trompettes , & au bruit des
Tambours & de plusieurs sal-
ves de la Compagnie du Guet.

Sûr les six heures du soir , les Capitouls en habits de cérémonie , precedez de la mesme Compagnie du Guet , se rendirent à la Place de saint Georges , pour estre presens au Feu d'artifice qu'ils avoient fait élever au milieu de cette Place . Le dessein de ce Feu estoit pris du cinquième Livre de l'Iliade . où le Dieu Mars se voyant blesssé , s'adresse à Jupiter , qui luy envoie Pan . Ce Médecin des Dieux le guerit . Hebe , Déesse de la Jeunesse , luy redonne sa première vigueur , & luy présente des habits précieux & agréables . Toutes ces Figures en bosse , & de grandeur naturelle , possoient sur un Echafaud d'environ deux toises de hauteur ; & d'autant en carré , entouré d'une balustrade , au-

tour de laquelle estoient représentées les Devises suivantes.

Vn Soleil dans des nuages ; avec ces mots Espagnols, *Escondido, y no escurrido.*

Vn Soleil qui par l'ombre du stile marque dix heures sur une Montre, & ces mots, *Il n'a pas achevé la moitié de sa course.*

Vne partie du Ciel avec la voye Lactée, & ces mots, *Heroum vita vulnere fulget.*

Vn Soleil dans des nuages ; *Hac iniem, mundus non negat officium.*

Vne Grenade couronnée & le mot, *S' à bene al capo perché m'oftra il cuore.*

Vn Soleil sortant d'un nuage, & le mot, *N'esce piu bello.*

Vn Soleil avec quelques taches,

Afflictio spirat reverentia uultu,

Vn Soleil dans des vapeurs
élevées de la terre ,

Ce que s'éclaire m'obscurcit.

Toutes ces Devises & ces Inscriptions estoient de la composition du P. Roques Iesuite, connu de toute la France par son esprit & par son erudition. Ce Feu fut tiré au bruit des Boëtes, des fusées , & autres pieces d'artifice , auquel se joignit celuy des Trompettes , des Hautbois , des Tambours , & de la Mousqueterie de la Compagnie du Guet. Le mesme soir , il y eut une grande Illumination à toutes les fenestres de l'Hostel de Ville & sur le Donjon , & tous les Habitans de Toulouse , par l'ordre des Capitouls , allumèrent des feux devant leurs mai-

Ions, avec des Illuminations aux fenêtres. M^e de Nolet, Tresorier de France, se distingua par une grande Illumination qu'il fit au devant de la fenêtre avec plusieurs Devises à l'honneur du Roy. Les Boutiques furent fermées pendant tout le jour dans toute la Ville, & le lendemain ces Magistrats firent faire une grande distribution de pain & de vin. Quelques jours auparavant le Corps de la Bourse commune des Marchands avoit fait faire une semblable cérémonie avec beauboup de magnificence, dans la Chapelle qu'ils ont au Cloître de l'Eglise des Jacobins. Elle fut suivie d'un feu d'artifice dans la Place qui est au devant de la Maison de la Bourse.

La Cathédrale de Poitiers ayant chanté le *Te Deum* le 26. de Janvier, les Iesuites de la mesme Ville qui ont des raisons particulières de signaler leur zèle pour le Roy, parce que leur Collège est un Collège Royal, & de la Fondation de Sa Majesté, résolurent de donner des marques distinguées de la part qu'ils prenoient à la joye publique. Ils firent orner le grand Pavillon & les Clochers de Drapeaux & de Guidons, & le 3. de Février, jour choisi pour cette Feste, tous les Peres dirent la Messe de la Trinité en action de grâces. A huit heures du matin les Ecoliers, qui sont au nombre de douze à treize cens, depuis la seconde Classe jusqu'à la Cinquième, vins-

fent deux à deux, suivis des Regens, entendre la Messe que celebra le Pere Recteur. Ensuite ils communierent de sa main avec beaucoup de devotion & de modestie, pendant que la Musique chanta un tres-beau Motet. Les Ecoliers de Rethorique, de Philosophie, & de Theologie, succederent aux premiers, qui s'estoient retirez dans le mesme ordre qu'ils estoient venus. La Musique chanta la Grand'Messe, Monsieur Rabreüil, Doyen de saint Pierre, & grand Vicaire, officiant solennellement. A l'Offertoire, le Pere Chénon, l'un des Professeurs de Theologie du Collège, & Docteur de la Faculté, prononça en présence de ce qu'il y a de plus choisi dans la Ville, un fort

beau Discours sur le sujet de la Feste. Comme ce Pere a infiniment de l'esprit, de la politesse, & de ce feu d'imagination qui donne aux choses un tour également délicat & élevé , il traita sa matiere avec beau coup d'éloquence & de dignité. Son Texte fut, *Confitebor tibi in Nationibus, Domine, & nominis tuo Psalmum dicam, magnificans salutes Regis.* Il fit voir que la Grace que le Ciel venoit de nous accorder par le rétablissement de la Santé du Roy , étoit la grace la plus propre à assurer le bon-heur de la France , parce qu'elle conservoit l'Auteur & le principe de sa felicité , qu'elle étoit la grace la plus favorable à nos inclinations , parce qu'elle conservoit un Prince qui est l'amour &

les delices de son Peuple, & enfin qu'elle estoit la grace qui fait le plus d'honneur à nos vœux & nos Prieres, parce qu'elle conservoit le plus grand Monarque du Monde. A la fin de cette Messe, on communia comme on avoit fait à l'autre ; les Iesuites les premiers, & les Ecoliers ensuite. Enfin la Musique chanta le *Te Deum*, pendant lequel on fit une décharge du Canon de la Ville. Le soir on recita sur le Theatre du College quantité de belles Poësies Françoises, Latines, Italiennes ; Espagnoles, Angloises, qui ne faisoient toutes qu'un Corps, qu'une action fort reguliere. L'on commença par des Actions de graces au Ciel ; on se réjoüit de son présent, on s'en promit mille nou-

vieux avantages. Vn Sphinx proposa plusieurs Devilles sur la Santé du Roy, divers Oedipes les expliquerent, & l'on finit par des vœux pour la conservation de Sa Majesté. Cette action fut égayée d'un tres-beau Balet. Le Dessein estoit la joye publique. Celle de la France en general, donnoit lieu à une Entrée. En voicy les Vers.

PREMIER DANCEUR.

Du bonheur des François un De-
mon envieux
Changea nostre Esté, nostre Autom-
ne.
En un Hyver affreux.
On n'y vit ny Cérès, ny Flore, ny
Pomone,
On n'y vit pas un de leurs jeux.
Est-il

pour la guerison du Roy. 49
Est-il quelque plaisir en France,
Peut-on s'y croire en assurance,
Peut-on n'être pas tout en pleurs,
Quand L.O.K.I.S est dans les dou-
leurs?

SECOND DANCEVR.

Mais cet Esté, ces Automne si
belle,
Un destin favorable en Hyver les
rappelle,
Et haste le retour des douceurs du
Printemps;
Tous les François gais et con-
tens
Ne songent qu'aux feux, à la
Dance.
Qui peut se refuser les plus doux des
plaisirs,
Que permet l'innocence.
Lors qu'on voit remplir ses de-
sirs?
Dançons sautons au son de la
Musette;

C.

*De vos charmans Concerts
Faites, Hautbois, retentir l'Uni-
vers,*

*Le Roy jouit d'une santé par-
faite.*

La joye des Courtisans en
particulier faisoit la seconde
Entrée.

PREMIER DANCEVR.

*Un Soleil éclipsé qui se remonstre
aux yeux,*

Et qui redonne à la Nature

Cet éclat precieux

Qui fait sa plus belle parure.

Ne réjouit pas tant nos sens.

*Que le Roy réjouit ses zelez Cour-
tisans*

En leur remontrant son visage,

*Les Roses & les Lis par un bel
assemblage*

En son ceintréunis,

*Montrent que tous ses maux se sont
évanouis.*

pour la guérison du Roy. 52.
Ah ! s'il fallois encor essuyer quel-
que orage,

Qu'il retombe sur nous, & non pas
sur LOVIS.

SECOND DANCEUR.

Et son peuple & sa Cour souf-
froient plus de sa peine
Que luy-même n'en put souffrir.
Nostre esprit estoit à la genc.

Combien en ont pense mourir?
LOVIS dans sa douleur ex-
trême

Estoit seul égal à luy-même,
Et tout comme en santé brillait de
cent vertus.

Tous est passé ; n'y pensons plus.
Dissipons nos chagrins par nos ré-
jouissances,

Ne songeons qu'aux jeux &
qu'aux dances.

La troisième Entrée estoit
le Triomphe des beaux Arts.

C. 2.

52. Actions de Graces
PREMIER DANCEVR.

Tout souffre, tout languit, tout
est en défaillance
Si le Pere du jour cesse son influence;
Mais tout revient, tout reprend
cœur,
Dès que de l'obstacle vainqueur
Le Soleil de ses feux fait sentir la
puissance. [priis,
Grand Roy, Soleil des beaux es-
Be Pere des beaux Arts, du Monde
la lumiere,
Lors qu'un affreux nuage obscur-
cit ta carriere,
On nous y vit ensvelis.
Interdits & sans éloquence,
Sans esprit sans science
Sans haleine & sans voix;
Nous n'osions chanter tes exploits.
Mais qui le pourroit croire?
Dès que le Ciel accorde à nos vœux,
à sa gloire,
De te revoir brillant de toute ta
splendeur.

pour la guerison du Roy. 31
Chacun sent revenir sa vertu son
ardeur.

SECOND DANCEVR.

Les Arts plus soigneux de luy
plaire,

Plus sçavans à mieux faire

Du Couchant au Levant vont por-
ter ses hautsfaits,

Et disposer toute la Terre

A le regarder dans la Guerre,

A le regarder dans la paix ,

Comme un Prince où Dieu mesme a
gravé tous ses traits.

Le Triomphe des Vertus
faifoit le sujet de la quatrième
Entrée.

PREMIER DANCEVR.

Quand l'Eclipse à nos yeux de-
robe le Soleil

Il ne perdrien de sa lumiere ,

Ny de cet éclat sans pareil

Qu'il a dans sa noble carriere;

Toujours il luit pour soy,
 Et c'est ainsi, grand Roy,
 Que cette sublime sagesse
 De tous tes mouvemens l'éternelle
 Maistresse,
 C'est ainsi que ta pieté
 La justice, la foy, le Zèle & la
 bonté
 Embelliront toujours ton ame,
 C'est ainsi que la charité
 Mesme dans tes douleurs te brûlera
 de sa flâme.

SECOND DANCEVR.

Après tout, sa vertu réservée en son
 cours
 D'une forte Santé demandoit le secours ; [rable,
 Le Ciel enfin à nos vœux favo-
 Nous l'accorde à propos.
 Que ne nous promet pas maintenant
 ce Heros ?
 Déjà je vois voler son zèle incom-
 parable

pour la guertison du Roy. 53

Jusques à la source du jour,

Attendons tout du pur amour,

Qui pour le Roy des Roys le cœur
du Roy consume

Où, l'on peut l'espérer sans que trop
on presume

Que malgré l'obstacle des Mers

L'OVIS fera tant par son Rêle,

Que l'on verra bien-tost fidelle

Un des grands Roys de l'Uni-

vers.

Le serois trop long si je rapportois les desseins & les récits des autres Entrées. Ce spectacle attira une foule prodigieuse de personnes de toutes conditions. Les Acteurs furent extrêmement applaudis, & parmy les jeunes gens de qualité qui en estoient en grand nombre, deux des Enfans de Monsieur de Verac, Lieutenant de

Roy , se distinguèrent , aussi bien que le Fils de Monsieur Foucault , Intendant de la Provin-
ce. On finit la Fête sur les six heures par des Illumina-
tions aux Clochers , aux pavil-
lons & à toutes les Fenêtres , &
par un Feu d'artifice qui réuss-
it très-bien , parmy la déchar-
ge du Canon , les fanfares des
Trompettes , le bruit des Tam-
bours , & les Concerts des
Hautbois & des Violons.

Monsieur l'Evesque de Senez-
ayant convoqué l'Assemblée
Générale de tout le Clergé de
son Diocèse en Synode , chan-
ta le *Te Deum* solemnellement
dans sa Cathédrale le 20. de
Février. La Ceremonie com-
mença par l'Installation des
sept Chanoines nouveaux que
ce Prelat a fondez de son pro-

pre, & qui ont été confirmez par Lettres Patentés , le nombre des huit anciens ne suffisant pas pour faire le Service Divin dans cette Eglise. Mon sieur l'Evesque celebra la Messe pontificalement , assisté des deux Chapitres , ancien & nouveau , après quoy il prononça le Panegyrique de Sa Majesté ; sur le mesme Texte & sur la mesme division de l'Oraison Synodale qui venoit d'être faite par un des Ecclésiastiques du Diocese. Le *Te Deum* fut chanté ensuite par la Musique de la Cathedrale, tout le Clergé , & le peuple repétant chaque Verset.. Tous les nouveaux Convertis du Diocese , qui estoient en état de venir à cette Cérémonie y assisterent, ainsi que cent pau-

vres , dont la moitié avoient été habillez aux despens de ce Prelat , & l'autre moitié à ceux du Clergé & du Chapitre. Ces cent Pauvres avoient chacun un Cierge à la main. Au sortir du *Te Deum* on fit une aumône générale à tous les pauvres qui se presenterent suivant la publication qui en avoit été faite huit jours auparavant dans tout le Dioceſe ; & toutes les pauvres Filles orphelines de la Ville de Senez qui se trouverent avoir occasion de se marier , furent dotées par Monsieur l'Evesque , qui traita tout le Chapitre , & défraya tout le Clergé du Dioceſe. Sur le soi- après les Vespres où tous les nouveaux Convertis assistèrent encore avec les cent Pauvres , Monsieur de Senez allu-

ma le Feu de joye dans la grande Place au devant de la Cathedrale, & posa ensuite la premiere pierre du Piedestal qu'on doit elever d'une toise & demie, & qui est destinee pour la Statuë du Roy de neuf pieds de haut , à laquelle on travaille étuellement aux despens de ce Prelat. Elle fera d'une pierre plus belle plus solide & plus durable que le marbre. Cette pierre qui s'est trouvée dans le Diocese , & que ceux du Pays appellent *Frejau* , resiste éternellement à toutes les injures du temps , & il s'en trouve encore des Ouvrages entiers qui ont esté fait par les Romaines.

Les Prieres de quarante heures qui avoient esté ordonnées à Chaumont en Bassigny, petite Ville dans la Province

de Champagne, furent terminées le 2. de Fevrier par une Procession Generale, où tous les Officiers de Iudicature chacun en leur rang & dans l'ordre de leur Jurisdiction marchoient à la droite , ayant à leur teste Monsieur le Moine, Lieutenant general du Baillage & à la gauche Monsieur le President Denys , nouvellement élu à la charge de Maire suivy de tous les Officiers de Ville. Le *Te Deum* fut chanté dans l'Eglise Collégiale par deux Chœurs de Musique qui se répondoint , & l'on en sortit au bruit d'une décharge de plus de mille coups de Mousquet & de cinquante couleuvrines. Cette décharge se réitera plusieurs fois jusqu'à la nuit, au commencement de laquelle

Monsieur le Maire & Messieurs les Officiers de Ville s'estant rendus en la grande Place, on mit le feu au Bucher qu'on y avoit préparé. Quatre bataillons postez dans les quatre coins de cette Place, & distinguez par leurs Livrées différentes, vinrent à la charge tour à tour, tandis qu'un nombre infini de fusées volantes produisoient en l'air des étoiles lumineuses, qui par leurs heureuses dispositions formoient ces mots, *Vive Louis LE GRAND.* Les Dames qui étoient aux fenêtres, & sur des Balcons pour jouir de ce Spectacle, eurent encore un autre plaisir. On leur présenta des Bassins de Confitures séches en pyramides avec des Liqueurs de toutes sortes. Monsieur le

Lieutenant General donna le soir un grand Bal, où toutes les Dames de qualité du Bassigny & de la Ville avoient été invitées. Madame sa Femme en fit les honneurs, & la propreté du lieu & les Illuminations ne se firent pas moins remarquer, que la somptuosité de la Collation qui y fut servie.

Les jours suivans furent employez par plusieurs Particuliers à des Fontaines de Vin qui coulerent dans les plus grandes Ruës & dans les Places considerables, & à ces plaisirs succederent ceux que les Peres Iesuites procurerent au public le 9. de ce même mois. Des arcs triomphaux estoient élevés sur la porte de leur Collège avec des emblèmes à la louange du Roy. Deux cens

pour la guérison du Roy. 61
de leurs Ecoliers, tous enfans d'élite, se mirent sous les armes, par leurs ordres. Chacun d'eux estoit d'une grande propreté, & ils avoient pour leur Commandant le jeune Marquis de Clermont Renel, digne rejetton de l'illustre Maison de Clermont - d'Amboise. Après avoir fait l'exercice des armes pendant tout le jour, ils prirent leur marche en très-bon ordre sur le commencement de la nuit, vers l'Hostel de Monsieur le Lieutenant General, que ce jeune Marquis alloit inviter de venir mettre le feu au bois préparé, & voir ensuite brûler cely d'artifice. L'invention en parut fort singulière. C' estoit un grand Arbre d'une hauteur prodigieuse, qui se partageoit au haut de son

tronc en trois grandes branches, dont chacune avoit plusieurs rameaux. Cet arbre étoit couronné d'une couronne fermée de Laurier, & representoit admirablement l'Arbre genealogique de nos Rois. Les trois branches principales en figurcoient les trois Races, & chaque rameau representoit un des Rois. Le nom & la Medaille de chaque Roy estoient attachez à son rameau. L'une de ses trois branches jettoit plus de rameaux que les deux autres ; & après trente-cinq que l'on y comptoit, on voyoit encore des boutons à l'infiny. Ce Feu ayant commencé par celle qui representoit la première Race, chaque rameau brûloit, brilloit, & faisoit bruit à proportion de l'éclat

que le Monarque avoit fait pendant sa vie. Ainsi le feu des fusées volantes , celuy des lances , & le bruit des petards , ne manquerent pas de faire distinguer pour Pharamond qui établit la Monarchie Françoise , pour Clovis le premier des Rois Chrestiens; pour Dagobert , dont la pieté se signala dans la fondation de la celebre Abbaye de Saint Denis ; & chaque rameau de cette premiere Race ayant brillé à son tour par rapport au brillant que chaque Roy avoit eu pendant son Regne , on vit enfin tomber cette Branche sous Childeric III. & la seconde se rallumer avec plus d'éclat & de bruit que la premiere. Cinquante Fusées volantes partirent d'abord du rameau

du Roy Pepin , qui estant plus court que les autres , represen-
toit par là ce Prince que l'on avoit surnommé *le Bref* , & dont la Medaille se voyoit di-
stinctement . Les rameaux de Charlemagne , & de Loüis le Debonnaire firent un éclat di-
gne de l'Empire qu'ils avoient tenu . Le feu en vola plus haut en l'air . Le bruit en fut plus
éclatant ; mais ce bruit venant insensiblement à s'affoiblir dans la consommation des ra-
meaux pour les Rois qui les suivirent , & le feu des lances commençant à s'obscurecir , il fut aisé de se souvenir que le Royaume fut affoibly sous eux , que leurs actions , que leurs cōduite , que leurs vertus ne furent ny si vives , ny si brillantes que celles des Prin-
ces qui les avoient precedez ,

& cette Branche composée de treize rameaux seulement, représentant les treize Rois de la seconde Race, s'amortit enfin insensiblement, & tomba comme la premiere sous Louis V. surnommé le *Faincant*. Elle ne fut pas plûtost éteinte, que la lumiere des feux & le bruit des petards se réveillèrent merveilleusement à la troisième Branche, dont le premier rameau representoit par une Medaille de bronze le grand Hugues Capet, le Chef illustre de la troisième Race qui regne aujourd'hui. Cent Fusées se lancerent pour luy en l'air par intervalles reglez ; ce qui signifioit assez l'ordre qu'il avoit tenu dans sa conduite pour monter sur le Trône ; & comme ce Prince avoit

associé à la Royauté Robert son Fils, le rameau de celuy-cy brilloit, & faisoit feu en même temps. A ceux-là succederent les rameaux des Rois de la même Race , chacun avec son éclat différent. Celuy qui representoit S. Loüis, & dont l'Image étoit au pied , venant à son tour à brûler , ce fut d'un feu si pur & si clair , que rien n'exprimoit mieux la sainteté de ce Roy que l'Eglise invoque en ses Prieres. Les Fusées volantes qui en partirent monterent jusqu'aux Cieux , comme ses intentions saintes y estoient montées lors qu'il regnoit en terre ; & dans leur élévation il paroissoit encore s'estre élevé par ses vertus au dessus des Pyramides de l'Egypte , où il estoit allé à la con-

quête de la sainte Couronne. Le feu prit ensuite au rameau de Philippe le Hardy, & ce fut effectivement un feu si audacieux, qu'il sembla par son impétuosité vouloir s'élever jusqu'aux nuës. A celuy-là succéda le rameau de Philippe le Bel, puis celuy de Loüis X. ceux de Charles V. V. I. & VII. de Loüis XI. de Loüis XII. de François I. & de tous ceux de la Maison des Valois successivement, jusqu'au rameau de Henry le Grand, & de Loüis le Juste, dont les feux égalerent ceux de Charlemagne & de Saint Loüis. Mais lors qu'enfin le rameau qui representoit nostre incomparable Monarque eut commencé de briller, on demeura d'accord que tous les

70 *Actions de Graces*
autres feux jusque là n'avoient
esté que les préludes de celuy-
cy. On remarqua qu'il ne s'e-
stoit allumé que de l'étincelle,
d'une Etoile tombée d'en haut;
ce qui faisoit voir que ce Prin-
ce nous avoit esté donné de
Dieu comme par miracle. Si-
tost qu'il commença de brûler,
cent Fusées volantes serpen-
tant & s'élevant en l'air en
mille endroits differens, furent
comme une representation des
bouches qui publierent sa
naissance, ou qui en rendirent
des actions de graces au Ciel.
Cent lances à feu attachées au
rameau, marquerent l'éclat
continuel qu'a fait dans toutes
ses entreprises sa conduite ini-
mitable. Cent autres Fusées
partant par intervalles, se por-
tant de tous costez, & heur-

tant où l'on ne s'avoit pas de prevoir, sembloient repre-
senter les actions éclatantes de ce Monarque, ou ses desseins impenetrables. Il en paroissoit s'écarter au Levant, au Cou-
chant, au Septentrion, & au Midy ; & comme tout l'Uni-
vers est instruit des merveilles de son Regne, il sembloit aussi que ces feux s'efforçassent de bien informer encore, & c'e-
stoit toujours quelque nouvelle matière pour l'admiration des Spectateurs. Pendant tout le temps que cet illustre ra-
meau brûla, la petite Gendar-
merie des Ecoliers fit un feu continuel. L'Artillerie prépa-
rée dans la court du Collège ne cessa point de jouer, & le peu-
ple redoubla à chaque instant ses cris de *Vive le Roy.* Ce qui

Digitized by Google

fut fort admiré , c'est que tous les autres rameaux étoient secx & reduits en cendres , & que celiuy-cy demeura verd. Il avoit jauny seulement en un endroit qui sembloit marquer le point de la maladie de Sa Majesté. Auprès de ce rameau paroifsoit un jeune rejetton, dont les feux & les flames pétilloient de s'élancer au dehors. Celuy-là figuroit Monseigneur le Dauphin , & son Portrait s'y trouvoit attaché. Trois jeunes boutons sortoient en core de celuy-là , & faisoient esperer qu'ils brilleroient un jour avec avantage. La Feste finit par un grand Répas , que le Pere de Braux , Recteur du Collège , donna aux principaux de la Ville , tant du Chaptre de S. Jean , que des autres Compagnies.

La

La Ville de Caën fit de pareilles Réjouissances, avec un zèle extraordinaire le 26. de Janvier. Le Canon du Château annonça par plusieurs coups reîterez la solemnité de ce jour ayant qu'il parust. Les Armes & les Chiffres de Sa Majesté furent les principaux ornemens de l'un & de l'autre grand Portail de l'Eglise de S. Pierre. L'industrie paroisoit avec la magnificence, dans la disposition des Tapisseries & des lumières qui formoient un agréable Spectacle. La Messe fut célébrée par Monsieur l'Evêque de Bayeux. Tous les Corps de la Ville y assisterent, ayant à leur teste Monsieur de Gourgues, Intendant de la Généralité de Caën. Les Officiers du Régiment du Roy, acq-

D

compagnerent Monsieur le Marquis de la Luzerne comme Lieutenant de Roy en cette Province. Il estoit escorté de la Noblesse du Pays, & Monsieur le Chevalier de Monchevreuil, par son exemple aussi bien que par les ordres, huy fit rendre tous les honneurs qui estoient deus à son Caractere. Le *Te Deum* qu'on chanta sur les quatre heures, fut suivy d'un feu de joye & d'Illuminations dans toute la Ville, pendant que le Canon faisoit diverses décharges, auquelles le Regiment du Roy sous les Armes répondoit de son costé. Il y eut deux Fontaines de Vin qui coulerent en deux endroits differens à la porte de Monsieur de Gourgues, qui avoit donné un ma-

gnifique repas. Monsieur le Marquis de la Luzerne termina la Feste par un grand souper & par le Bal. Messieurs de Ville traiterent aussi quantité de personnes considerables, & ce ne fut pas sans faire entendre souvent de bruit du Canon.

Le 3. Fevrier les Echevins accompagnez de tous les Officiers de l'Hostel de Ville, accomplirent le Vœu qu'ils avoient fait pendant la maladie du Roy, d'aller solemnellement rendre graces à Dieu, à la Chapelle dediée à la Vierge, sous le titre de Nostre-Dame de la Délivrande, quand la santé de ce Prince seroit entierement rétablie. Ils se rendirent à cette Chapelle qui est près de la Mer à trois lieues de Caen, & l'on termina les Prieres de

D 2

quarante heures, qui avoient esté ordonnées en ce lieu-là par Monsieur l'Évesque de Bayeux, pour obtenir la conservation de Sa Majesté. Ce Prelat celebra la Messe, à laquelle Monsieur le Marquis de la Luzerne assista, ainsi que Monsieur de Gourgues.

Le 6. du même mois, les Marguilliers de la Paroisse de S. Jacques de Compiègne, dans laquelle est situé le Château du Roy, firent rendre les mêmes actions de grâces avec beaucoup de solemnité. Monsieur le Curé y contribua de tous ses soins, & marqua beaucoup de zèle. Monsieur le Lieutenant General & autres Officiers de Justice, Messieurs les Echevins & les Officiers & Chevaliers des Jeux de l'Arquebuse, de

l'Arbaleste, & de l'Arc, assistèrent à cette Cérémonie, ainsi que tous les Corps des Meftiers, qui s'estoient rendus chacun dans leur Chapelle, ornée magnifiquement à l'en-vy les uns des autres. Il y eut Grand Messe, Salut, & Proceſſion, où tous les Ecclesiastiques & toutes les personnes confiderables porterent des Cierges avec les Armes du Roy. La Proceſſion fut suivie du *Tc. Dern*, après lequel on alluma un grand Feu, pendant que le bruit des Boëtes infor-moit la Ville de cette réjouif-fance.

Le 10. les Religieuses du Monastere de la Visitation Sainte Marie de la mesme Vil-le, fondé par Sa Majesté, & par la Reine Anne d'Autriche,

chanterent le *Te Deum*, ayant chacune un Cierge à la main. Elle firent ensuite un Feu de joie composé de quatre Pilastres avec leurs Portiques ornez d'Armes & de Chifres du Roy, le tout terminé par une grande Couronne fleurdelysée, d'où quantité de Fusée partirent.

Dans le même temps, les nouveaux Convertis zelez particulierement pour le Roy qui les a mis dans le chemin du salut, firent faire des Prieres solennelles, & chanter le *Te Deum* par les Religieux de l'Abbaye Royale de Compiègne, dans la Chapelle de l'Hermitage de la Croix de Saint Signe, à l'entrée de la Forest, qui est un lieu signalé, à cause qu'on y conserve une partie du Saint Suaire, qui fut apporté

par le Roy Charles le Chauve. Il y eut ensuite un Feu de joye allumé par Monsieur Guillebert de Launay , subdelegué de Monsieur l'Intendant , & Maistre des Eaux & Forests, au bruit des Boëtes, des Tambours & des Trompettres, & au son des Violons , Musettes , Fifres , & divers autres instrumens. Comme ce jour-là le temps estoit doux & fort seruin , on donna la Collation & le Bal aux Dames au bord de cette Forest.

Le 2. de Février , Meisieurs de la Sainte Chapelle du Vivier en Brie , chanterent le *Te Deum* , après lequel Monsieur le Trésorier alluma un feu de joye au bruit de plusieurs pieces d'artillerie , & au son des Hautbois & des Muse-

tes. Cette joye fut continuée plusieurs jours & plusieurs nuits au même lieu du Vivier, & dans les Villes voisines.

Le mesme jour Monsieur du Bois de Carcé, Prieur de Fontenay en Brie, ayant assemblé ses Paroissiens après qu'on eut finy l'Office du jour, leur die que comme Chrestiens Zelez pour leur Religion, & comme Sujets fidèles du plus grand des Rois, il les exhortoit de joindre ses Prieres aux siennes, pourrobt enir la conservation des jours de Sa Majesté, qu'estant tous unis du mesme esprit, & pour un dessein si iuste, il ne doroit point que Dieu n'exauçast leurs vœux, puis qu'en luy demandant une longue suite d'heureuses années pour ce grand Monarque, c'estoit le prier pour sa propre gloire, & pour celle de son Eglise. Il s'étendit

pour la guerison du Roy. 87
ensuite sur les merveilleuses
actions du Roy , sur ce qu'il
avoit donné la Paix à l'Europe,
& detruit l'Heresie en son
Royaume , il ne finit que pour
entonner le *Te Deum*. Lors
qu'on l'eut chanté , les Tam-
bours donnerent le signal à
deux cens hommes qui étoient
sous les Armes , & qui firent
aussi-tost une premiere dé-
charge de Mousqueterie. Elle
fut soutenuë du bruit de cent
boëtes , qui estant placées dans
les plus hauts lieux de la Tour
de cette Eglise , se firent enten-
dre à plus de trois lieues aux
environs. Ce Prieur ayant
commencé l'*Exaudiat* , marcha
en Procession avec tout son
Clergé , qui fut suivi du Mai-
tre & des Echevins , jufqu'à un
Feu qu'il avoit fait éllever vis

D s

à vis de l'Eglise. Ce Feu avoit 50. pieds de hauteur sur 20. pieds de large, & il estoit soutenu d'une forte Charpente peinte, & toute semée de Fleurs de Lys. Autour étoient des Tableaux, où l'on avoit peint une épée, & un Bouclier avec ces mots,
Au Destructeur de l'Hereſie, & au Protecteur de la Religion.
Quantité de Couronnes de Laurier & de lierre, & plusieurs branches de Pin artistement mises, couvroient le Bucher d'une verdure agreable. Il representoit un Chesne vert, qui par sa durée & son élévation estoit la figure d'une longue vie, que l'on souhaitoit à Sa Majesté. Le haut de cette espece de Chesne estoit couronné par un Ange, pour mar-

quer que les Conquestes du Roy venoient du Ciel. Le Feu estant allumé, les Mousquetaires firent une seconde décharge, à laquelle il fut répondu par les mesmes Boëtes. La Tour parut tout en feu par le nombre des flambeaux, fâlots & lanternes qu'on y alluma dans le même temps. La Procession rentra dans l'Eglise, où l'on chanta un Motet & une Oraison en action de graces. Il se fit une troisième décharge, & Monsieur le Prieur de Fontenay fut distribuer trois cens Bouteilles de vin. Sa maissance ne le distingue pas moins que son mérite. Il est Neveu de Monsieur du Bois du Menillet, Conseiller de la grand' Chambre. Les Mousquetaires pour marquer leur joie danserent.

rent au tour du Feu & le Mouf-
quet sur l'épaule, au son des
Fifres & des Tambours. Leurs
Danse quoy que rustique, a-
voit je ne sçay quoy de guer-
rier qui fut fort plaisant à voir.

Le 9. 10. & 11. de Février, il
y eut des Prieres de Quarante
heures dans l'Eglise du Mona-
stere Royal de Mondenis , éta-
bly en la Ville de Grecy en Brie
en 1641. par le feu Roy , sous
l'Invocation de la Crèche de
Jesús , à laquelle ce pieux Mo-
narque avoit une devotion
particuliere. Pendant ces trois
jours la Communion des Reli-
gieuses fut generale, & le der-
nier elles chanterent le *Te Deum*
avec autant de magnificence
que leur état le pouvoit per-
mettre. Elles firent aussi des
distributions de pain aux Pau-
vres. Q

Monsieur le Cardinal le Camus, Evêque de Grenoble, fit aussi chanter le *Te Deum* dans sa Cathédrale le 16. de Janvier, & tout son Clergé, à qui la douleur avoit jusque-là arraché des larmes, n'en versa plus que de joie. Le Parlement en fit chanter un en Musique le 29. du même mois, dans la Chapelle du Palais. Il y assista en robes rouges, & quatre Conseillers Clercs officierent à la Messe que célébra le plus ancien. Le lendemain la Chambre des Comptes fit faire la même chose dans sa Chapelle, & envoya de grandes aumônes aux Prisonniers. La même Cérémonie fut faite aussi ce jour-là par le Bureau des Finances, dans la Congregation des Gens de qualité, établie chez les Jésuites.

86 *Actions de Grâces*
ses. La Musique y fut soutenuë
par une Harmonie tres-agréa-
ble de differens Instrumens. La
Chancellerie du Parlement
s'acquira du mesme devoir
dans l'Eglise de Sainte Claire,
où le Bailliage de Gresivodan
fit aussi chanter un *Te Deum* le
1. de Février. Ce *Te Deum* fut
accompagné d'un tres - beau
concert de Violons ; ainsi que
celuy du Juge Royal & Epis-
copal, & des Elus de Grenoble,
qu'ils firent chanter le 3. Je ne
vous dis rien de ceux des Pro-
cureurs au Parlement, des No-
taires, & de tous les Corps des
Arts & Métiers ; chacun d'eux
s'est signalé en différentes E-
glises. Le 2... du mesme mois
les Consuls & les Officiers de
Ville s'estant rendus dans la
Cathédrale, vêtus de leurs

robes Consulaires, & suivis d'une affluence extraordinaire de peuple, y firent chanter un *Te Deum* en Musique, avec une Simphonie de Violons, de Hautbois, & autres Instruments. Le soir tout l'Hostel de Ville fut illuminé, & on alluma un grand feu dans la Place qui est devant cet Hostel. Le 4. Les Officiers de la Milice ayant marché quatre à quatre jusqu'à l'Eglise des Dominicaines, y rendirent les mêmes actions de graces. Le 5. Monsieur Bouchu, Intendant, dont l'esprit est aussi propre à inventer les plaisirs, qu'il est prompt pour les Affaires, donna une Feste qui fit connoistre sa joye. Il est logé en l'Hostel de Leldigieres, où est une grande Salle dont le Lambbris est doré.

Deux rangs de bancs l'un sur
l'autre qui regnent tout autour
de cette Salle, furent couverts
de Tapis de Turquie; & les
chaises que l'on mit devant,
furent clouées au Parquetage;
afin qu'on ne pust changer la
ligne qu'elles faisoient. Au
bout de la Salle estoit un Am-
phitheatre à douze étages. On
assembla tous les Violons de la
Ville; pour rendre la Simpho-
nie plus éclatante. Le Bal com-
mença après un magnifique
repas, & il ne finit qu'à cinq
heures du matin. On l'inter-
rompit en présentant aux Da-
mes une collation de Confitu-
res; d'Oranges, de Citrons, &c
de fruits, qui furent accom-
pagnez de différentes liqueurs.
Il y avoit un lieu pratiqué dans
le coin de la Salle, où l'on pro-

digua le Vin au Peuple. Les Dames qui ne voulurent point dancer , occuperent une partie de l'Amphitheatre,& le Peuple se tint derriere des Barrières ; qu'on y avoit fait construire en divers endroits. Le 7. Monsieur le Comte de Tessé ; qui commande les Troupes en cette Province , & dont le mérite , la naissance & la valeur sont connus de tout le monde , donna un Bal dans l'Hostel de Ville , où les hommes & les femmes parurent masquez , & où personne n'entra qu'il ne le fust. Il sembloit que toutes les Nations s'estoient assemblées. On vit des habits de toutes manières. Les Indiens , les Tuques , les Barbares , les Perses , les Sauvages de l'Amerique , & enfin tous les Peuples de

de l'Europe parurent dans la Sale; où l'on dansa avec ce qu'ils ont de plus superbe dans leurs vestemens. On commença le bal sans que personne se fust reconnu; & après que l'on eut quitté le masque tout parut en joye. Pour la mieux solemniser, il y avoit une grande & longue Table, ornée d'un riche bufet & garnie de quantité de bassins de confitures de semblables douceurs. Quoy que l'on mangeast & but souvent, jamais ce delicieux bufet ne fut dégarny. Le 15. on chanta encore un *Te Deum*. Ce fut celuy de la propagation de la Foy. La Musique & les Hautbois y firent un Concert tres-agréable. Plusieurs jeunes Enfans nouveaux Convertis parurent vestus en Genies avec

des couronnes de Lauriers , & firent le tour de cette Maison precedez par les Hautbois. Il y en avoit cinq qui portoient les Armoiries de France , de Dauphiné , de Bourgogne , d'Anjou & du Berry , sur des Corbeilles d'argent pour re-presenter la Maison Royale , & ils allerent offrir cette auguste Maison à Dieu , en mettant ces Corbeilles & ces Armoiries sur l'Autel. Le soir un Portrait du Roy , qu'on avoit mis sur la porte de l'Eglise , fut allumé par des bougies dans des Lusters de cristal , & dans plusieurs bras d'argent. L'on attacha les Armoiries autour du Portrait , & l'on mit au devant toutes les Couronnes de Laurier qu'avoient porté les Ge-nies. Le 16. fut le jour choisi

pour les Avocats du Parlement. Après la Messe solennelle célébrée dans l'Eglise Cathédrale de Nostre-Dame ; & à laquelle trois Conseillers Clercs du Parlement de Grenoble, Chanoines de la même Eglise officierent, ils firent chanter le *Te Deum* en Musique. Le soir ils donnerent sur le Pont de Pierre le divertissement de quelques feux d'artifice, dont une partie brûla sur l'eau. Pendant ce temps les Violons jouèrent sur une terrasse du Parterre de l'Hostel de Lesdiguières, qui regne le long du Quay qui aboutit à ce Pont. Il y eut aussi des Concerts de Voix.

Le 10. à Montelimart Monsieur de Colombez, Doyen de l'Eglise Collégiale de Sainte

Croix , fit couler au devant de sa maison une Fontaine de vin, depuis midy jusques à trois heures qu'on chantale *Te Deum*. Le Bataillon de Bourbonnois qui estoit en quartier dans cette Ville se mit sous les armes , & les Tambours solemniserent la Feste avec grand bruit, qu'on ne fit cesser qu'afin qu'on oüist les Violons. Les Ecclesiastiques & toutes les personnes considérables jusqu'aux Dames mesme , burent du vin de cette Fontaine à la santé de Sa Majesté. Ce mesme Doyen fit distribuer aux Pauvres quantité de vin, & trois Corbeilles, de pain. Le bataillon de bourbonnois fit trois décharges. Celuy qui le commandoit délivra quelques Soldats qu'on avoit mis en prison pour des fautes Militaires.

La Lettre qui suit vous apprendra ce qui s'est passé à Aix en Provence. Elle est de M^e de Templery, Gentil-homme de la mesme Ville, à une Dame de ses Amies, à laquelle il rend compte des ceremonices du Parlement, de la Cour des Comptes, & de divers autres Corps. Le hazard m'ayant fait tomber cette Lettre entre les mains, je vous envoie une copie.



A MADAME DE ***

D'Aix le 17. Février 1687.

Dites-moy, Madame, je vous prie, quel peché avez-vous fait qui puisse vous obliger à une

si rude penitence, que de demeurer
à la Campagne tandis que toute
nostre Ville éclate de joye pour l'heu-
reuse guérison de nostre grand Roy?
Quoy! voulez-vous par vostre re-
traite imiter la Madeleine en sa
seconde vie, sans l'avoir imitée en
sa première, ny avoir donné aucune
masiere pour fonder vostre peniten-
ce; car enfin si j'excepte les rigueurs
dont j'ay à me plaindre, qu'elle
autre faute pouvez-vous avoir à
expier? D'ailleurs, Madame,
quelle raison avez-vous eue de
passer le Carnaval dans un desert,
où toutes les Saisons ressemblent fort
au Carême, & de vouloir estre fa-
ge dans un temps où la coutume
veut que tous le monde soit fou?
Est-ce vivre que mourir d'ennuy?
Quelle difference mettez-vous
entre estre caché dans une maison
champêtre, & estre enfermé dans

un tombeau ? Enfin, ne serez-vous pas responsable envers Dieu du mauvais usage que vous faites de ces appas, par qui l'on peut vous mettre en parallèle avec les Astres même les plus éclatans.

Mais si vostre bonté si brillante & si rare.

Veut qu'au Soleil on vous compare,

Je n'ay garde pourtant de tenir ce discours ;

Cette comparaison seroit trop mal receuë ,

Le Soleil paroît tous les jours
Et vous, depuis long-temps on ne vous a point veuë.

Cependant j'avois aujourd'hui une belle occasion de me venger de vos iniustices, en vous privant du plaisir d'apprendre les grandes Ecstes

Festes qui se sont données en cette
Ville; mais neanmoins ie veux
bien vous donner ce contentement,
quoy que ie n'en aye iamais receu
aucun de vous, & que ie n'aye à
vous remercier d'autre chose, que
de m'avoir appris à supporter
patiemment les rigueurs d'une in-
sensible.

Le vous diray donc, que Ven-
dredi 7. de ce mois Messieurs du
Parlement penetrez de plaisir pour
la guerison de nostre Grand prin-
ce, & ne pouvant plus contenir
une joye qui cherchoit à se répan-
dre, s'assembloient dans le Palais,
où ils delibererent de faire des a-
ctions de graces & des réjouissan-
ces publiques, & temoigner par
là que les grandes joyes ne sont pas
muettes comme les grandes douleurs.

Le matin du Lundy suivant,
qui étoit le Lundy gras, la Grande

Sale du Palais , au bout de laquelle est la Chappelle de Messieurs , fut tendue de riches Tapisseries qui en étoient lejour , & où l'on voyoit éclater par tout les Armes du Roy . Le Platfond & les Lanspaniers estoient d'un drap bleu brodé de Fleurs de Lys , d'où pendoit une multitude de Eustres . Les deux ailes de cette Salle estoient occupées de deux rangs de sieges égaux relevéz sur un long marche-pied , pour Messieurs les Magistrats , & au dessous regnoient deux autres rangs de sieges pour les Dames . Sur la porte de la Chapelle estoit le Portrait du Roy à cheval , & au fond de la Salle qui est opposé à la Chappelle , on avoit dressé deux Amphitheatres , l'un pour la Musique , & l'autre pour les Violons & les Hautbois ; au dessus il y avoit une maniere de Iubé pour les Trom-

pour la guerison du Roy. 99
pettes, les Fifres, & les Tambours.
Mais, Madame, ce qui est le plus
remarquable, c'est que tout cela
fut dressé presqu'en aussi peu de
temps qu'il en faut pour le décrire,
& avec aussi peu de préparation,
que si c'eust été par les mains des
Fées, & par un pur enchantement.

Quand toutes les bougies des
Lustres, des Girandoles, & des Bras
qui regnoient à distances égales
autour de la Tapissérie, furent allu-
mées, & qu'à leur clarté se joignit
l'éclat des Dames, ce lieu ainsi dé-
guisé sembloit mieux le Palais
d'Armide que le Palais du Parle-
ment. Il paroissoit plus propre à
gagner des cœurs que des Procès.
Enfin il falloit avoir l'imagination
bien forte pour se persuader que c'e-
stoit le Tribunal de la Justice plutôt
que celuy de l'Amour, & qu'on y
décidast d'autre fortune que de celle
des Amans.

E 2



Digitized by Google

sur les dix heures Messieurs ; du Parlement , qui estoient assemblez dans deux Chambres , & avoient ordonné que toutes les Boutiques de la Ville seroient fermées , entrerent en Corps & en robes rouges dans la Grand Salle au nombre de soixante-huit , précédez de leurs Huissiers avec la Masse , & de tous les Archers conduits par Monsieur le Prevost de Laurens ; les Presidens ornés de leur Manteau-Royal , & leurs Mortiers sur la teste , & les Conseillers , & les Gens du Roy couverts de leurs Bonnets . Aprés qu'ils eurent pris leurs places , Monsieur de la Berchere , nommé par le Roy à l'Archeveschê de cette Ville , & depuis peu à celuy d'Alby , parut revestu de ses Habits Pontificaux , la Mitre en teste , précédé de tout son chapitre , & alla s'asseoir dans la Chapelle sous un Dais qu'on lui

pour la guérison du Roy. 101
avoit préparé. Ensuite ayant cele-
bré la Messe. Le Te Deum fut
chanté en Musique, & fut suivi de
tous les Instrumens dont j'ay eu
l'honneur de vous parler, & au bruit
desquels se joignit un cry general de
Vive le Roy, qui sortit plutôt du
cœur, que de la bouche du peuple.
Monsieur l'Archevesque, & son
Chapitre s'estant retirez, Mes-
sieurs du Parlement se leverent, &
sortirent de ce beau lieu pour entrer
dans la Grand' Chambre.

Mais, Madame, si ce que je
vous ay dit à cause de l'étonnement,
ce qui me reste à dire vous donnera
de l'admiration, & avec elle un
regret mortel de ne vous estre pas
trouvée en cette Ville pour une
Feste si pompeuse, & de vous estre
amusée à donner à manger à vos
poules & à vos dindons dans un
temps où l'on ne donnoit à manger

E 3 .

102 Actions de Grâces
ici autre chose aux Valets & aux
Porteurs.

Vous scaurez donc, que le soir
du même jour, les Fenestres de
toutes les rues furent illuminées. La
Place qu'on appelle des Prescheurs
qui est devant le Palais, & en la-
quelle on avoit dressé le Feu de joye
& des Theatres pour les Violons &
pour la Musique, fut toute tendue
de Tapisseries de diverses fabriques;
& aux fenestres du Palais & de tou-
tes les Maisons qui regardent cette
Place parut une telle illumination,
qu'elle empescha de regreter la clara-
té du jour qui commençoit à dispa-
roître, ou plutost il sembloit que le
Soleil eust laissé tous ces rayons dans
cette Place.

Cependant Messieurs du Parle-
ment, qui s'estoient rassemblé au
Palais sur les six heures du même
soir, furent se placer dans la gran-

pour la guerison du Roy. 103
de Salle aux mesmes Sieges qn'ils
avoient occupé le matin, & firent
chanter en Musique dans leur Cha-
pelle un Exaudiat qui fut com-
mencé par Monsieur de Barrene
Conseiller Clerc, homme distingué
par sa pieté, & par son merite.

Dés que l'Exaudiat fut finy, le
Parlement en Corps & en Robes rou-
ges se mit en marche & sortit du
Palais au son des Trompetes, des
Fifres, & des Tambours, les Pre-
sidents ayant leurs Mortiers sur la
tête, & les Conseillers leurs Bon-
nets, & chacun portant un gros
flambeau de Cire blanche allumé,
precedez, des Huissiers, des Ar-
chers, & de quarante-neuf Pau-
vres que le Parlement avoit fait
habiller de juste-au corps bleu & de
haut-de-chausses rouges, ayant
choisi ce nombre en memoire des
quarante-neuf ans de l'âge heureux

En ces estat & en rang de deux à deux, ils entrerent dans la Place des Prescheurs, & après en avoir fait le tour, ils se rangerent en cercle autour du Feu qui estoit préparé. Monsieur le Premier President Marin, ayant salué le second President qui estoit à sa gauche, commença à mettre le feu avec son flambeau, & aussitost tous les autres Magistrats successivement & observant la même Ceremonie acheverent d'allumer le feu.

Alors la Musique, les Violons, les Hautbois, les Trompettes, les Fifres, & les Tambours, joints aux longs cris du Peuple, formerent un bruyant mélange qu'il seroit malaisé de définir, & firent une de ces voluptueuses confusions qui sont préférables aux choses les mieux ordonnées. Les Boëtes qu'on avoit

pour la guerison du Roy. 105
mises devant le Palais , firent un
bruit qui auroit paru épouvantable
en toute autre occasion. Le Feu d'ar-
tifice commença à jouer , & lança
dans les airs tant de brillantes fu-
sées , qu'elles avoient de quoy dispu-
ter d'éclat avec les Astres qu'elles
sembloient attaquer. Enfin , Ma-
dame , il ne fut jamais de nuit si
belle ny si ennemie du sommeil , &
sur ma parole la nuit dans une pa-
reille occasion scroit mal appellée la
mere du calme & du silence. Pour
moy , je fus enchanté d'un specta-
cle si surprenant , & je vous avoue
à ma confusion , que je fis une chose
qui ne m'estoit jamais arrivée depuis
que j'ay l'honneur de vous connoistre ,
c'est que je ne pensay point à vous
durans un quart - d'heure . J'espere
que vous pardonnerez cette con-
damnable distraction à l'avenir si-
bere que je vous en fais.

É. S.

Cependant Messieurs du Parlement se retirerent au Palais dans le même ordre & par la même marche qu'ils estoient allez à la Place des Prescheurs ; & de là ils furent tous souper chez Monsieur le Premier President, qui fit une dépence extraordinaire, & digne d'une occasion si éclatante. Comme toutes ses actions sont magnifiques, le Repas ne pouvoit manquer de l'estre ; mais ce qu'il y eut de plus agreable & de meilleur goût , ce furent les brillantes & ingénieuses plaisanteries que l'excès de sa joye & la vivacité de son esprit firent dire pendant le Souper , & qui furent un second regale pour la Compagnie. Le Repas ne finit que pour commencer le Bal. Les Dames estoient en grand nombre , & si belles & si richement parées , que les bougies sembloient n'emprunter leur lumiere que de leurs pierres.

*pour la guerison du Roy. 107
& de leurs yeux. Toutefois, Madame,
s'il faut vous dire mon senti-
ment touchant ces charmantes Bel-
les.*

*Bien que de mille appas cha-
cune fust pourveuë,
Et donnaſt dans les cœurs un
rigoureux assaut.
Il me ſembloit de voir en cha-
cune un défaut,
Mais ces défauts, n'eftoient
que pour vous avoir veuë.*

*La premiere Courante fut dan-
cée par Madame la Marquise
d'Oppede, qui parut comme un bel
Aſtre qui donna bien de la peine aux
autres à soutenir leur éclat en fa
présence. La connoiſſance que vous
avez, Madame, de la profondeur
de son esprit, de la finesſe de son
diſcernement, de la grandeur de*

son ame & le la grace de ses manie-
res, m'épargne l'embarras où je serois
pour d'écrire tous ses avantages.
Madame la Marquise de Brue, &
Madame de Piolenc, Sœurs de
Monsieur le Marquis d'Oppède,
se firent remarquer entre les autres
par leur bonne mine, aussi facile-
ment que s'il n'y eust eu qu'elles seu-
les.

Enfin cette celebre foirée se ter-
mina par des Feux de joye que fit
chaque particulier devant la porte
de sa Maison, & par des illumi-
nations en toutes le ruës que ne fu-
rent effacées que par le retour du
Soleil. Outre ces Feux particuliers,
il y en eut encore de distingués.
Monsieur le prenier President en fit
dresser un devant sa Maison qui
n'estoit borné que par la largeur de
la ruë. Monsieur le President de
Cornillon en fit de mesme. Monsieur

le Conseiller de Mazangues fit armer le quartsier, & alluma luy-même en Robe rouge avec un flambeau de Cire blanche le feu qu'il avoit fait préparer devant sa Maison. Monsieur le Conseiller de Guidy plein d'ardeur pour son auguste Maistre, & ayant sucé avec le laict ce zèle dont feu Monsieur son Pere a donné tant de marques dans les Comissions qu'il a exercées, fit éclairer ce mesme zèle par un grand Feu de joye, par des illuminations dont la façade de sa Maison fut éclairée, & par des Fontaines de vin qui invitoient à boire les naturels les plus sobres. Monsieur le Marquis de Bracé, Procureur General du Roy, & Monsieur de Saint-Martin Avocat General, ne donnerent pas de moindre témoignages de leur attachement pour nostre Monarque, & de leur joie pour le retour de

sa precieuse Santé , non plus que le reste du Parquet. Les Dames s'en sont meslées , car Madame la Presidente de Bandol. Femme d'une distinction particulière , & Veuve d'un des plus galans hommes du Royaume , estant logée dans une Maison où quatre rues aboutissent , & forment une Place , au milieu de laquelle il y a une Fontaine , fit dresser un Arc de Triomphe en chacun des quatre coins , & tapisser toutes les Maisons voisines , & après avoir allumé un Feu de joye qu'elle avoit fait preparer devant la sienne , on vit jouer avec tant d'éclat un Feu d'artifice posé autour de la Fontaine , qu'il sembloit que le Feu & l'eau fussent ce soir là de la meilleure intelligence du monde. Cela fut accompagné des fanfares des Trompettes , & d'une décharge de Mousquets , & se termina par un

pour la guerison du Roy. 111
Soupé & par un Bal, où l'on ne pou-
voit rien ajouter pour la magnifi-
cence.

Mais, Madame, quelle appa-
rence y auroit-il, que vous ayant
entretenuë des réiouissances de Mes-
sieurs du Parlement, je ne vous par-
lasse point de celles de Messieurs des
Comptes qui sont encore moins re-
commandables par leur dignité que
par leurs personnes, & qui tirent
moins d'éclat de la splendeur de leur
pourpre, que de la droiture de leurs
armes. Je remplirois donc mal vostre
curiosité & mon devoir, si ie ne
vous disois que Messieurs de la
Chambre des Comptes & Cour des
Aydes (vous sçavez que ces deux
jurisdicitions sont unies dans cette
Province) voulurent témoigner par
des marques publiques & éclatan-
tes, qu'ils n'ont pas moins d'ardeur
& de Zèle que le Parlement pour la

Personne sacrée de nostre puissant Monarque , & pour l'heureux rétablissement d'une Santé d'où dépend toute la destinée de son Peuple. Messieurs les Commissaires nommez par la Cour pour la conduite de cette grande Feste , s'en acqui- terent avec tant de diligence , qu'ils executerent dans les deux iours qu'ils avoient pour s'y préparer , ce que d'autres n'auroient pas seulement projeté dans un si court espace , de sorte que le Mardi-gras qu'on avoit destiné pour la solemnité de cette celebre iournée , toutes choses furent disposées dans une perfe- ction qui ne laissoit rien à désirer.

Au milieu de la Court qui est au- devant de leur Apartment du Ra- lais , on avoit élevé sur trois Bassins differens , une haute Fontaine de Stuc qui poussa durant tout le iour un jet de vin d'une élévation pro-

pour la guerison du Roy. 113
digneuse. L'Emblème estoit un Soleil
qui meurrissoit un raisin , autour du-
quel on lisoit ces paroles , Post la-
crymas. Cette Court fut toute cou-
verte d'une Tente , contre laquelle
les rayons du Soleil ne faisoient pour
la perceer que d'inutiles efforts , &
là mille Bougies supleoient admirab-
lement à la clarté du iour. Deux
rangs de Tapisserie l'un sur l'autre
regnoient sur toutes les murailles de
cette Court , & n'étoient interrom-
pus que par de grands Pilastres à
distances égales. De là on voyoit au
devant de la Porte de la grand Salle
un Arc de Triomphe qui soutenoit
une Renommée , portant d'une main
les Armes du Roy , & de l'autre un
Drapenu avec cette Inscription ,
Domine , salvum fac Regem.
Cet Arc de Triomphe estoit embelly
de Trophées d'Armes , où l'on lisoit
ces paroles , Dico opera mea Re-

gi, & encore de divers Emblèmes, inventez par Monsieur d'André Conseiller en la même Compagnie, en un desquels estoit représentée l'Envie revestue des habits de Calvin qui s'abîmant dans la Mer, prioit Thétis de retenir le Soleil dans ses ondes. Cette Déesse méprisoit sa priere, & le Soleil se levoit de l'eau plus resplendissant que jamais avec ces mots : Lux orbi restituta. Dans un autre Emblème on voyoit un Hercule allumant son flambeau au Soleil pour brûler les têtes de l'Hydre avec ces paroles pour ame, Secura victoria.

Je ne doute point, Madame, que vous qui vous interessez à la gloire du Roy, vons n'ayez grande envie de sçavoir ce que ces mots Latins signifient. Je pourrois bien les tourner icy en François, mais i'ay juré de ne les expliquer qu'en cette Ville

pour la guerison du Roy. 115
pour vous donner quelque sujet d'y
revenir & jusque-là ces Emblèmes
seront des Enigmes pour vous. Il y en
avoit encore plusieurs autres dont ie
ne vous feray aucune mention pour
vous parler de la grand'Salle de
Messieurs des Comptes où la Cere-
monie se devoit faire.

Elle fut toute tapissee de Fleurs
de Lys ; les sieges des Messieurs é-
toient dressez sur un long marche-
pied, & au bout de cette Salle on
avoit élevé deux grands Theatres
fleurdelisez, l'un pour la Musique,
& l'autre pour les Violons & les
Hautbois. Les bougies qui estoient
allumées dans des chandeliers de
Cristal, des bras & des Plaques
d'argent, faisoient l'objet le plus
agréable dont on puisse regaler les
yeux. Sur la porte de la Chapelle,
qui est au bout de cette Salle, pa-
roissoit le portrait de L' ***

GRAND, environné d'une infinité de bougies, qui sembloient s'efforcer d'ajouter leurs lumières à celle dont brille avec tant d'éclat l'austre Visage de ce grand Monarque mais rien n'estoit égal à la beauté de la Chapelle. Elle estoit rendue d'une Tapissérie d'un Velours cramoisi, dont les frises, la pente & les Pilastres estoient de velours ciselé à fond d'or & sur laquelle on voyoit des Tableaux si admirables, que les yeux ne regretoient point les droits de cette riche Tapissérie que leur cachoient ces Tableaux. A un costé de cette Chapelle on avoit élevé sur trois marches une estrade pour Monsieur l'Archevesque, tapissée d'un Damas cramoisi à crêpines d'or, & le Dais de mesme; & à l'autre costé on avoit placé des sieges pour Messieurs du Chapitre.

~~Le m^eme jour, sur les dix heu-~~

pour la guerison du Roy. 117
res du matin, Messieurs sortant
du premier Bureau au carillon de
toutes les Cloches, & au bruit des
Tambours & des Trompetes, entre-
rent le Bonnet sur leurs têtes dans
la Grand Salle qui estoit pleine des
personnes les plus qualifiées de l'un
& de l'autre Sexe, les Presidens
revestus de robe de velours noir, &
leurs Bonnets fourrez d'Hermine,
les Conseillers en robes rouges, &
leurs Bourrelets noirs fourrez de
mesme; les Auditeurs & les Cor-
recteurs revestus de Damas noir, &
les Gens du Roy comme les Con-
seillers.

A peine furent-ils dans leurs
sieges, que Monsieur l'Archevêque
arriva, precedé de ses Aumôniers
& de tout son Chapitre, & se plaça
dans la Chapelle, où il officia pon-
tificalement. Durant la Messe la
Musique, la simphonie & les Vio-

lons remplirent leur devoir d'une maniere à donner de grande distractions aux amateurs de l'Armonie; & lors que la Messe futachevée, & que le Te Deum, eut esté chanté, Monsieur l'Archevêque se retira avec son Chapitre, & Messieurs les Magistrats repasserent au premier Bureau.

Sur les six heures du soir du même jour, Messieurs s'estant rendus encore au Palais au nombre de quarante, entrerent dans la Grand Salle dont je viens de vous parler, & ayant pris leur séance, & allumé leurs flambeaux, ils firent chanter dans leur Chapelle l'Exaudiat en Musique, & ensuite ils allerent en Robe & en Bonnet à la Place des Prescheurs, pour allumer le feu qui y estoit préparé, précédé des Trompettes, des Tambours, des Archers, de leurs Huissiers, & de quarante-

pour la guerison du Roy. 119
neuf pauvres qu'ils avoient fait habiller, chacun un flambeau de cire blanche allumé. Dans cet ordre ils arriverent au-devant du feu, qui estoit gardé par trois cens hommes qu'ils avoient fait mettre sous les armes, pour augmenter l'éclat de cette celebre réjouissance. Je ne vous diray point, Madame, que toute cette Place fut tapissée, toutes les fenestres illuminées comme le iour précédent, car vous devez bien le comprendre; & ce que je vous ay déjà dit de Messieurs du Parlement, joint à l'envie que j'ay de finir cette longue Lettre, me fait taire mille choses qui ont été semblables ou approchantes.

Enfin Messieurs des Comptes ayant allumé le feu dans le même ordre & avec la même ceremonie que ces autres Magistrats, se résirerent au Palais par la même

marche qu'ils avoient déjà tenuë, portant toujours leurs flambeaux allumez. Du Palnis ils allerent tous souper chez Monsieur de Segur, leur premier President, dans sa maison sur le Cours, au devant de laquelle il avoit fait dresser un grand feu de joye, & une Fontaine de vin blanc, qui sous une agreable verdure sortant abondamment par de longs tuyaux, marquoit l'abondance de cœur avec laquelle il estoit donné au Public. A la porte de cette maison, dont toutes les fenêtres étoient illuminées, aussi bien que celles de toutes les maisons voisines, on avoit élevé un Arc de Triomphe orné du Portrait du Roy à cheval, autour de plusieurs trophées qui portoient cette Devise.

Una salus Orbi LODOI-
CUS corpore sanus,
Et au dessus on avoit peint la Re-
nommée,

Renommée qui publioit les vœux
ardens du Peuple par cette In-
scription,

Vivat, & augustos nostris

Deus augeat annos,

Mais ce qu'il y eut de plus sur-
prenant & de plus singulier, c'est
qu'à peine Messieurs furent-ils ar-
rivez dans la maison de leur pre-
mier President, qu'il en sortit trente
Dames magnifiquement parées,
chacune conduite d'une main par un
Gouverneur, & de l'autre portoit un
gros flambeau de cire blanche, pour
allumer le feu qui estoit préparé
devant cette maison. La première,
comme la plus ardente pour la gloire
de Sa Majesté, fut Madame de Val-
belle, Marquise de Merargues,
conduite par Monsieur le Marquis
de Bouc, dont la galanterie & le
merite font au dessus de tous les elo-
ges. Vous saurez que cette illustre

Dame, estant un des plus beaux
ornemens de nostre Ville, est tres-
proper pour une grande Feste. La
douceur de ses manieres, l'agrement
de son esprit, & la delicateſſe de
ses ſentimens font des charmes con-
tre lesquels il n'est pas aise de tenir;
& pour ſa personne, elle eſt faite
d'une zelle maniere,

Qu'un cœur pour s'échaper
ose en vain fe debattre,
Contre tant de beautez en vain
il fe défend ;
Bien qu'Amour ne foit qu'un
enfant,
Si-tost qu'elle paroist, on ne
peut le combattre.

Après que cette aimable Dame eus
allumé le feu, toutes les autres en
firent de meſme. Alors les Violons
& les Hautbois qui les avoient

pour la guerison du Roy. 123
accompagnées , furent obligéz de ceder aux fanfares des Trompetes , & au retentissement de cent Boëtes , qui portèrent jusqu'au Firmament le bruit de cette celebre journée , & quoy que ces Dames par mille cris de Vive le Roy , eussent assez marqué leur zele , toutefois il estoit si grand , qu'elles regreterent même par des soupirs de ne pouvoir le faire éclater davantage ; ainsi elles , qui font soupirer tant d'autres , soupirerent à leur tour .

Des qu'elles se furent retirées dans la maison de Monsieur le Premier President de Segurian , ce digne Magistrat , qui ne dégenere point de ses illustres Ancestres , Premiers Presidents en la Chambre des Comptes , dont il est le quatrième . & qui ignore ce que c'est que l'épargne quand il s'agit de la gloire de son auguste Maître , fit jeter

124 Actions de graces :
au peuple quatre cens pieces de
quinze sols, qui causerent un de-
sordre d'autant plus plaisant, que
l'intérêt en estoit le principe. Cela
fut suivi de deux Repas servis en
mesme temps, & dont le superflu
en auroit composé un troisième fort
magnifique. L'un estoit de quaran-
te couverts pour Messieurs les Ma-
gistrats, & l'autre de trente pour
les Dames qui après le Souper fer-
merent cette grande Fête par un
Bal, dont l'agréable durée fut si lon-
gue que le coucher des Dames fut
le lever du Soleil.

Bien que cette Lettre que je vous
écris précipitamment & sans mé-
ditation, ne soit déjà que trop lon-
gue, & que je me fusse proposé de
ne vous parler que de ce qui regar-
de le Parlement & la Cour des
Comptes, je ne puis, Madame,
m'empêcher d'ajouter succincte-

pour la guerison du Roy. 125
ment , que le Jeudy , second jour de
Carême Messieurs les Tresoriers
Generaux de France firent dans
leur Appartement du Palais , une
Feste pareille à celles dont je viens
de vous entretenir. Le soir après
qu'ils eurent allumé un Feu d'arti-
fice dans la Place des Prescheurs ,
en robes de Satin noir & couverts
de leurs Bonnets , trois cens Soldats
qu'ils avoient payez firent une dé-
charge si juste qu'elle ne sembla
qu'un seul coup. Leur dépense fut
extraordinaire , & eux qui ont soin
des Finances du Roy , n'en eurent
pas dès leurs propres dans cette
grande occasion.

Le lendemain Vendredi , Mes-
sieurs du Siege General de cette
Ville firent éclater leur joie par
toutes les magnificences possibles. Je
ne pourrois vous representer qu'im-
parfaitement les parures & les

grandes illuminations dont leur Appartement du Palais brilloit de toutes parts. Le matin la Messe fut célébrée par Monsieur l'Abbé de Bonfis dont le Père a rempli si dignement la Charge de Lieutenant General au même Siège ; & le soir s'étant rassemblé au Palais & ayant fait chanter un Exaudiat en Musique, ils allèrent allumer un Feu de joie en la même Place des Prescheurs avec toute la pompe qu'on pouvoit attendre de leur Zèle. De là s'étant retiré au Palais, ils accompagnèrent Monsieur de Courtez leur Lieutenant General en sa Maison du Cours qui parut toute illuminée, & au devant de laquelle on alluma un grand Feu au bruit des Trompettes, des Tambours, & d'une décharge de deux cens Mousquets dont Monsieur de Courtez fit la dépense. Comme ce digne

Lieutenant, outre mille autres qualitez recommandables, est plein d'ardeur pour la gloire de son auguste Prince, il signala sa joye par un repas où la propreté égaloit la magnificence, & qui fut encore plus celebre par la presence de Monsieur le Premier President du Parlement. On y commença les Santez par celle du Roy, qui fut suivie de celles de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, & de toute la Maison Royale, & Monsieur de Courtez n'eut d'autre regret dans cette celebre Feste que de ne pouvoir la terminer par un grand Bal, mais son deuil pour la mort de Madame sa Mere ne luy permit pas d'avoir ce plaisir.

Le Samedy 15. tous les Procureurs du Parlement firent pour le mesme sujet une réjouissance qublique, mais avec si peu de ménage-

ment, & tant de profusion, que bien qu'on les accuse d'user quelquefois de chicane en leurs Procès, ils n'en chercherent aucune dans une dépense qu'ils faisoient si volontiers.

Le Dimanche suivant, Messieurs de l'Hostel de Ville signalerent cette journée par tant de pompeuses circonstances, qu'elles meritoient une Relation dans les formes ; mais Madame, comme les récits que je vous fais ne sont que des lambeaux & des abrégés d'une Relation complète, je vous diray en peu de mots, que le matin leur garad' Messe fut célébrée dans l'Eglise Métropolitaine de saint Sauveur par M. le Chanoine de la Bastide, & si la Musique de ce Chapitre surpassa toutes les autres, elle se surpassa elle-même au Te Deum qu'elle chanta. Tout ce jour-là les rues furent tapissées, & plusieurs Fontai-

pour la guerison du Roy. 129
nes de vin coulerent devant l'Hostel
de Ville où estoit dressé un Art de
Triomphe ; vers la fin du iour il y
eut une telle illumination par toute
la Ville , qu'on ne s'aperçeut que
par le froid que le Soleil estoit cou-
ché. Sur les six heures du mesme
soir , Messieurs les Consuls , qui sont
aussi Procureurs du Pays , partirent
de l'Hostel de Ville pour aller allu-
mer un Feu de ioye en la Place des
Prescheurs. Il auroit esté bien dif-
ficle d'ajouter quelque chose à la
beauté de leur marche. Elle com-
mença par six cens hommes sous les
armes , parmy lesquels il y avoit
deux cens Cadets d'une qualité di-
stinguée , tous conduits par cinq Ca-
pitaines de quartiers , & suivis de
quarante-neuf Pauvres que la Vil-
le avoit fait habiller , portant cha-
cun un flambeau allumé. Puis mar-
choient Messieurs les Consulaires &

E S

les anciens Assesseurs ; ceux-là l'épée au costé, & ceux - cy en Robe longue, dont le premier étoit Monsieur l'Avocat Gaillard, Seigneur de Chaudon & l'Ancien des Consulaires , qui sans consulter la foybleſſe de ſon grand âge qui pouvoit le dispenser d'une ſi longue fatigue, marcha ſoutenu de deux hommes. Enſuite venoient quatre Valets du Pays tenant leurs épées nuës en la main , precedez de la Musique & des Violons. Aprés eux marchoient Monsieur le Lieutenant Criminel, & Messieurs les quatre Consuls portant chacun un grand flambeau de Cire blanche allumé , auſſibien que tous les autres. Messieurs les Conseillers de l'Hostel de Ville fermoient cette marche accompagniez d'une foule mal-aisée à repreſenter.

Aujourd'huy Lundy les Prochaines

pour la guerison du Roy. 131
reurs en la Cour des Comptes ont
fait les mesmes solemnitez que
les Procureurs au Parlement. Mais,
Madame, quel moyen de vous par-
ler de toutes celles qui ont esté fai-
tes en cette Ville, sur le recouvre-
ment de la Santé de ce grād Prince,
qui fait le bon-heur de la France,
la destinée de l'Europe, l'étonne-
ment de l'Univers, & dont la vie
n'a point de vnuide, & n'est qu'un
continuel enchaînement d'actions
qui ne pourront estre cruës de ceux
qui ne croient point aux miracles?
Enfin si i'entreprenois de vous dé-
crire tout ce qui s'est fait icy de mer-
veilleux dans cette éclatante occa-
sion, je ferois un Livre au lieu d'une
Lettre. D'ailleurs quoy que mon
œur voulust bien que je vous entre-
tinsse plus long-temps de ce qui re-
garde la gloire de nostre Monar-
que, je sens que ma main refuse de

*m'obéir. Elle est déjà si lasse d'écrire,
qu'à peine me permet-elle d'ajouter
ces quatre Vers que je vous adresse.*

**Quitez , Belle , quitez vos
choux & vos ozeilles ,
Venez voir en hyver fleurir
nos Fleurs de-Lys ;
Puis qu'Aix est aujourd'huy le
Pays des merveilles ,
Venez revoir vostre Pays .**

Cette Lettre datté du 17.
de Fevrier , contient toutes les
Réjouissances qui se sont fai-
tes à Aix jusqu'à ce jour-la. Le
1^{er}. du mesme mois , Messieurs
des deux Chancelleries du
Parlement & de la Cour des
Comptes de la mesme Ville ,
firent leur ceremonie particu-
liere dans l'Eglise des Augu-
stins avec beaucoup de pom-

pe & d'éclat. Messieurs les deux Garde - Sceaux dont l'un est Monsieur de la Brillane, Conseiller au Parlement, & l'autre Monsieur de Meironnet, Conseiller en la Cour des Comptes, s'estant rendus au Palais chacun dans sa Chancellerie, avec tous leurs Officiers, envoyèrent publier à son de Trompè par les Rues ou les Seaux du Roy devoient estre portez, que chacun des Habitans eust à tapisser le devant de sa maison, & que les Boutiques fussent fermées. On avoit choisi 49. Pauvres que les deux Chancelliers avoient fait habiller fort proprement avec des Rubans violets & blancs à leur cravate, & il y en eut encore treize autres habillez aux dépens de chacun de Messieurs les Garde - Sceaux, ceux de

Monsieur de la Brillane avec des Rubans violets & jaunes, & ceux de monsieur de meironnet avec des Rubans couleur de cerise & blancs. Sur les onze heures les Officiers de la Chancellerie du Parlement sortirent en cet ordre. Huit Archers commandez par un Lieutenant de la Maréchaussée parurent d'abord. Ils furent suivis du Chaufecire qui portoit le Sceau du Roy dans une Cassette ouverte & fleurdelysée. Elle estoit sur un Tapis de Velours, dont deux Huissiers de la Chancellerie tenoient les deux bouts. Après eux marchoit Messieurs de la Brillane en Robe violete, & derrière luy les Audienciers, Controlleurs & Secrétaires du Roy, deux à deux l'Epée au costé avec des gans à franges.

d'or & un cordon d'or à leur chapeau. Ensuite venoient les Referendaires en Robes de Soye noire avec un chapeau de Satin bordé d'Hermines. Deux Huissiers fermoient la marche. Estant arrivez à l'Eglise des Augustins , les Sceaux y furent receus au bruit des Tambours & Trompettes , Fifres & Violons. Ils furent portez aux Chœur & mis sous un Dais au côté droit par un grand carreau de velours bleu. Monsieur de la Brillane , suivy de tous les Officiers , ayant fait une profonde reverence devant les Sceaux , alla se placer au costé droit de l'Eglise , Les mêmes choses furēt observées dans la marche des Officiers de la Chancellerie de la Cour des Comptes. Les Sceaux ayant été receus à l'Eglise comme ceux

de l'autre Chancellerie, furent posez sous un Dais au costé gauche du Chœur, Mr de Meironnet & les Officiers firent de pareilles reverences, & se placèrent du m^eme costé. On dit une grande Messe solennelle avec l'excellente Musique de Saint Sauveur, & une agreable simphonie de Violons. Après la Messe & le *Te Deum* & l'*Exaudiat* chantez en Musique, Messieurs des deux Chancelleries se retirerent dans le mesme ordre & allèrent au Palais remettre les Sceaux. Tous les Officiers de la Chancellerie du Parlement, se rendirent ensuite chez Monsieur de la Brillane qui les traita magnifiquement. Ceux de la Chancellerie de la Cour des Comptes furent receus chez Monsieur de Meironnet, aux fanfares des trom-

petes & au son des Violons.
A l'entrée de sa maison étoient
quatre Colomnes garnies de
Bouïs & de Rubans bleus &
blancs qui soutenoient un Por-
tail, au dessus duquel il y avoit
un Portrait du Roy sur un Pie-
destal doré. Aux deux costez
estoient deux Emblèmes, dont
l'une estoit du costé droit, re-
presentoit un Bureau couvert
d'un Tapis bleu fleurdelisé
avec des Franges & des Hou-
pes d'or, & sur ce Tapis étoit
une Cassette fleurdelisée &
fermée. Au dessus dans un
Cartouche estoit représenté
un Miroir ardent, qui rece-
voit les rayons du Soleil avec
ces mots, *A sydere virtus*. On
voyoit du costé gauche un au-
tre Bureau couvert d'un Tapis
violet fleurdelisé, sur lequel la

Cassette des Sceaux du Roy paroissoit ouverte avec quātité d'Expeditions sellées. Au des- sous on avoit peint dans un Cartouche une fusée & une meche allumée , & l'on y lisoit ces mots , *Mira dum adharet.* Cette Inscription estoit au des- sous du Portrait du Roy dans un Feston de Laurier. *Hinc inde Magnus.* Tous les coins & les vuides de l'entrée de la maison de Monsieur de Meironnet étoient remplis des chiffres du Roy avec des couronnes , le tout d'une maniere trespropre. Toute la ruë où il loge étoit tapissée ; & comme elle tourne du costé du Cours , & que sa maison est au milieu , il avoit fait preparer deux Arcs de triomphe , ornez de Festons de Bouïs & de Laurier , au dessus

desquels estoit un feu d'artifice. Ils répondoient l'un à l'autre, & faisoient une espece de combat de petards & de fusées. On avoit aussi dressé un Bucher devant sa porte. Ainsi de quelque costé que l'on entrait dans la Ruë, on voyoit une décoration tres-agréable. Monsieur de Meironnet donna un magnifique disné aux Officiers de la Chancellerie des Comptes, & lors que la nuit survint on illumina toutes les fenêtres de la Ruë; on mit le feu au Bucher, au bruit des Tambours, Fifres, Trompetes & Violons, & l'on fit jouer les feux d'artifice des Arcs de Triomphe. La Collation & le Bal suivirent, & les Officiers de l'une & l'autre Chancellerie firent ce jour-là tapisser le de-

vant de leurs Maisons. Toutes leurs fenestres furent éclairées, & il y eut des feux de joye à leurs portes.

La Ville d'Avignon n'a pas pas oublié de marquer son zèle. Le Chapitre de l'Eglise Collégiale de Saint Agricol rendit des actions de graces à Dieu le 8. du dernier mois, par un *Te Deum* qui fut chanté au bruit des Tambours & des Trompetes & de toute l'Artillerie. Il y avoit deux Chœurs de Musique, & il fut suivi de quelques Motets meslez d'une symphonie de Violons. Un feu d'artifice que l'on avoit préparé auroit terminé agreablemēt la Feste si la violence du vent n'en eust empêché l'effet. Cet accidēt fut assiez heureusement reparé par une distribution

d'argent & de pain que Monsieur le Doyen fit faire aux Pauvres. Le lendemain Messieurs du Chapitre de la Metropolitaine prierent Monsieur l'Archevesque d'Avignon de celebrer pontificalement la Messe dans leur Eglise. Lors qu'elle futachevée ce Prelat entonna le *Te Deum*, qui fut continué par la Musique. Le soir de ce mesme jour, Messieurs les Consuls avec le Viguier de la Ville, accompagnez de toute la Noblesse, en firent chanter un autre dans l'Eglise des Iesuites, par un grand nombre de Musiciens, au bruit du canon qu'on tira deux fois devant & après le Salut.

Le Maire & les Echevins de la Ville du Mans ayant fait rendre des actions de graces à

Dieu dans l'Eglise Cathedrale, les Officiers du Presidial suivirent leur exemple le 6. de Février, en faisant chanter un *Te Deum* en Musique dans la Chapelle de la grande Salle du Palais. Il y eut une Feste tout le jour dans la Ville avec des Illuminations qui durerent toute la nuit dans toutes les Ruës. Le lendemain, le Corps des Avocats fit chanter une Messe & le *Te Deum* dans l'Eglise des Cordeliers. Elle étoit tendue jusqu'à la voute, des plus riches Tapisseries de la Ville. Mille feux redoublez par des glaces de grands Miroirs faisoient une Illumination admirable; mais il n'y eut rien de plus applaudy que la Devise qui paroissoit au dessous du Portrait du Roy que

l'on avoit élevé sur le frontispice de la Tribune du Chœur. C'étoit un Soleil tout brillant de lumiere , au sortir de son Eclipse, avec ces mots.

Redivivus cancta serenat.

Ceux qui sçavent quel' Antiquité a regardé les Eclipses comme des maladies dont les Astres estoient atteints , demeureront d'accord de la justesse de cette Devise. Elle est de Monsieur Rippier l'un des Avocats ; qui en qualité de Secrétaire de sa Compagnie , avoit pris soin de cette cérémonie. Tous les autres Corps tant de Justice que des Marchands & des Arts , suivirent l'exemple de ces premiers , & il ne se passa presque aucun jour le reste du mois sans quelques Feste nouvelle.

Le 29. de Janvier Messieurs du Chapitre Royal de S. Furcy de Peronne firent célébrer une Messe solennelle, à laquelle Monsieur de la Brouë Lieutenant de Roy accompagné du Commandant du Château, & de l'Estat Major de la Place, assista, ainsi que le Corps de Ville & les autres Corps de Justice. Toutes les boutiques furent fermées, & l'on vit pour marque de joie aux Fenêtres de l'Hostel de Ville, tous les Drapaux des Arts & Corps de Mestiers, qui sont au nombre de trente & un, & sur lesquels il y a plusieurs Emblèmes à la gloire de sa Majesté, & à l'honneur de la Ville. La Messe & le *Te Deum* furent chantez en Musique; & Monsieur l'Abbé Vestier, Docteur de Navarre

varre, & Doyen de cette Eglise, officia avec sa pieté ordinaire. Monsieur Aubé Mayeur, de concert avec Monsieur le Lieutenant de Roy, fit battre la Generale pour assembler le Regiment de Milice de la Bourgeoisie. Les seize Compagnies se rendirent sur la Place d'Armes du Bastion Royal, où le Regiment s'étant formé, il descendit en bon ordre, ayant à sa teste le Lieutenant Colonel, & une partie des Capitaines en front & les Lieutenans dans les divisions. L'autre partie des Capitaines ferloit la queue de ce Regiment, & les Sergens estoient sur les Aisles. Dans cet ordre ils vintent se mettre en bataille sur la grande Place, par les soins du Major & du

G

l'Ayde-Maior de la Milice, devant le Feu que Messieurs de Ville y avoient fait preparer. Monsieur de la Brouë qui s'étoit rendu à l'Hostel de Ville, accompagné de l'Estat Major , en sortit sur les quatre heures avec Messieurs les Mayeur & Echevins, precedez d'un grand nombre de Tambours , de Hautbois , & d'autres Instrumens des Gardes de Monsieur le Marquis d'Hocquincourt , Gouverneur , & des Huissiers de Ville avec leurs Robes de Ceremonie. Lors qu'ils furent arrivéz à la grande Place, Monsieur de la Brouë , Lieutenant de Roy , & Monsieur Aubé Mayeur , mirent le feu au Bûcher , après quoy tout le Régiment fit sa premiere décharge. Ensuite il défila & fit le

tour de la Place, & aprés plusieurs décharges reïterées, le Drapeau de la Pucelle, & les deux qui l'accompagnent au Bataillon, furent portez & remis suivant l'ordre de la Guerre par vingt Mousquetaires détachez. Chacun fit des Feux devant sa porte, & des illuminations aux fenestres, & cette Ville n'oublia rien pour solemniser avec éclat une journée si heureuse. Aussi n'a-t-elle pas moins mérité le nom de fidelle qu'on luy donne, que celuy de Pucelle, parce qu'elle n'a jamais été prise, & l'on peut dire que ses Habitans suivent dignement le chemin que leurs Peres leur ont tracé, & qu'ils ne sont ny moins fidelles ny moins zelez pour la gloire & pour le service du Roy.

Les Estats Generaux du Pays & Comté d'Artois , qui étoient assemblez au mois de Novembre dernier dans la Ville d'Arras , Capitale de la Province , ayant appris le 21. de ce mesme mois , que le Roy s'estoit resolu à souffrir la grande Operation , dépêcherent aussi-tost un Gentilhomme de leur Compagnie pour aller en poste marquer à Sa Majesté l'inquietude où cette nouvelle les avoit jettez , & en mesme temps la joye que leur causoit l'heureux succès que l'Operation avoit euë. Monsieur le Comte de Belleforiere , choisi des trois Ordres pour cette commission , estant arrivé le lendemain à Versailles , eut l'honneur de voir le Roy. Ce fut monsieur de Louvois qui le presenta à sa Majesté qui estoit au lit , té-

moigna beaucoup de plaisir de voir l'empressement que les Estats avoient eu de sçavoir des nouvelles de sa santé, & chargea Monsieur le Comte de Belleforiere d'assurer ses Sujets d'Artois de la continuation de sa bienveillance, dont Elle leur donneroit des marques aux occasions. Le retour de ce Gentilhomme donna beaucoup de consolation aux Estats qui apprirent par une Lettre de Monsieur de Louvois, qu'on esperoit que dans peu de temps la santé du Roy seroit parfaite. Ce fut aux premières nouvelles de l'entier rétablissement de cette santé si chere, que la joye de tous le Habitans d'Artois redoubla. La Ville d'Arras en donna des marques éclatantes. Les Magistrats

allerent en ceremonie apprendre à Monsieur le Comte de Villeneuve , Lieutenant de Roy en cette Place , comme à celuy qui representoit la personne de Sa Majesté , en l'absence de Monsieur le Comte de Nancré qui en est le Gouverneur , le dessein qu'ils avoient pris d'ordonner des Réjouissances publiques. Ils firent joüer le carrillon de la Ville , & sonner la Cloche *Joyeuse* , appellée ainsi parce qu'on ne la sonne qu'aux occasions de réjouissances , ce qu'elle continua pendant trois jours , le matin , à midy , & le soir , & une heure chaque fois. Le 19. de Janvier on chantala *Te Deum* dans l'Eglise Cathédrale. Les Officiers de l'Etat Major , & de la Garnison , &

pour la guerison du Roy. 151

tous les Corps de Justice y assisterent en ceremonie , avec un concours de Peuple extraordinaire. Il y eut le soir un feu de joye devant l'Hôtel de Ville, & des Illuminations aux Fenestres & au Beufroy, remplies des Armes de Sa Majesté & de la Famille Royale. Les Magistrats donnerent ensuite une magnifique Collation à Monsieur l'Evesque d'Arras, aux Officiers de l'Etat Major, à Messieurs des Etats , & à tout le Corps de Ville. On y salua la santé du Roy solemnellement au bruit du canon , & au son des Trompettes , Timbales , Violons & Flustes douces. Le 20. les Etats firent chanter une Messe & le *Te Deum* en Musique dans l'Eglise Abbatiale de S. Vaast d'Arras. Monsieur

G 4

l'Abbé Danchy , l'un de ceux qui assistent à l'Assemblée des Etats, y officia pontificalement, & l'apresdînée Monsieur le Marquis du Forest , qui en est le Député ordinaire pour la Noblesse , donna le Bal aux Dames dans son Hostel , & le soir un grand régale. Le Conseil Souverain d'Artois s'quit aussi du même devoir , & fit chanter un *Te Deum* solennel par la Musique de la Cathédrale dans la Chapelle Royale du même Conseil , où il assista en Corps. Les jours suivans on ne cessa point dans toute la Ville de rendre de pareilles actions de grâces à Dieu, par des Messes solennelles & des *Te Deum* en Musique , que tous les Corps de Justice , Avocats , Procureurs , Musi-

ciens , & les Marguilliers de chaque Paroisse firent chanter tour à tour. Messieurs del Estat Major & les Magistrats se trouverent à toutes ces cérémonies , où le sieur Doré Maistre de Musique de la Cathedrale , fit admirer sa fecondité , en donnant par tout des Compositions nouvelles.

La Ville d'Angers a fait paroistre tout l'empressement qu'on pouvoit attendre de son zèle , dans les actions de graces qu'elle a renduës pour la guerison du Roy. Les Officiers du Presidial revestus de la Robe rouge que Sa Majesté leur a donnée pour recompense de leur fidelité , & tous les Corps de Iustice firent d'abord célébrer un service solemnel dans la Salle du Palais. Les Habitans

vinrent y joindre leurs Prières à celles de leurs Magistrats; & ce fut peut-être la première fois qu'un lieu fréquenté par tant d'hommes agitez de passions différentes, fut tout rempli de personnes également satisfaites. Toutes les autres Compagnies Ecclesiastiques & Seculiers, l'Université, l'Abbaye de Roncere, les autres Maisons Religieuses & les Communautes des Artisans disputerent à l'envy à qui se signaleroit davantage dans ces marques publiques de joie. Les Officiers de l'Hôtel de Ville se distinguèrent dans cette occasion par une magnificence extraordinaire à laquelle Monsieur de la Feauté, Maire de la Ville, ajouta un grand repas. Mais ce qui se passoit dans le

pour la guerison du Roy. 155

fond des cœurs estoit encore bien plus glorieux à nôtre auguste Monarque. Chacun dans ses actions de graces rappelloit dans sa memoire les avantages qu'il reçoit sous le Regne d'un si grand Prince ; & comme toutes ces reflexions demeuroient renfermées dans l'esprit des Peuples , ou se terminoient à de simples entretiens familiers, l'Academie Royale d'Angers , qui a droit de regarder le Roy comme son Fondateur , & comme son Père , se crut obligée de prester sa voix à des sentimens si justes , & d'expliquer les siens propres. Monsieur Dautichamp, Lieutenant de Roy dans les Ville & Château d'Angers , qui a été nommé Directeur de l'Academie en la place de Monsieur l'Eve-

G 4

que, la fit assembler extraordinairement sur ce sujet le Samedy 15. Fevrier. Il trouva la même ardeur dans tous les Academiciens , qui ne se seroient cedé qu'à regret une occasion si favorable de temoigner leur reconnoissance dans le discours qu'on attendoit de la compagnie , s'ils n'eussent consulté leur modestie plutost que leur zele. Ainsi l'Academie par un sentiment jaloux pour son honneur , & dans la crainte qu'on ne pust croire qu'un seul de ceux qui la composent n'auroit pas eu ce mème empressement ; jeta les yeux sur Monsieur Poquet de Livonniere, Conseiller au Presidial d'Angers, & dont le merite luy estoit tres-connu. Monsieur Dautichamp voulut se

charger du soin de la dépense de tout le reste de la ceremonie afin que dans cette réjouissance generale il y eust des marques de joye où lui seul eust part. La chose s'executa d'une maniere qui passa tout ce qu'on en pouvoit attendre. Les Academiciens s'estant rendus à neuf heures du matin le Samedi 22. Février , huit jours apres la proposition de cette Ceremonie , dans la Salle des Conferences Academiques , toute remplie des Personnes les plus considerables de la Province, Monsieur de Livonniere commença son discours en ces termes.

L'Academie plongée dans une affliction mortelle a eu peine à respirer , à reprendre l'usage de la parole. Toute étonnée du naufrage

ge qu'elle vient d'éviter , elle se voit au port , & doute encore si elle est en assurance ; mais enfin rappelée de sa consternation par les acclamations publiques , elle s'est apperçue que sa voix manquoit à l'Armonie des louanges de son Prince . Il décrivit ensuite les alarmes de toute la France à la nouvelle de cette perilleuse Opération , dont l'Europe entière attendoit l'évenement comme la décision de son sort . Il représenta d'un autre costé le Roy seul tranquille au milieu de sa Cour effrayée , qui Maistre de la douleur même , continuoit d'agir en Roy dans un estat où les autres se souviennent à peine qu'ils sont hommes , & qui dans son lit comme sur son Trône , toujours le Genie de l'Univers ,

pour la guerison du Roy. 159
ne laisseoit pas de se donner tout entier aux soins de son Estat. Il dit qu'Alexandre avoit reconnu à la douleur d'une playe, & à l'écoulement de son sang qu'il n'estoit qu'un homme, & que nous reconnoissons aux mesmes marques que LOUIS est au dessus des hommes ; qu'il manquoit à la gloire du Roy de se faire connoistre dans l'avversité, mais que la fortune accoutumée à luy obéir, n'osoit rien entreprendre contre luy, & qu'il avoit fallu qu'il eust commencé luy-mesme les coups dont il avoit été frapé ; & faisant comparaison des actions éclatantes de nostre incomparable Monarque , lors que nous l'avons vu forcer les hommes & les Elemens à reconnoistre son Empire , à l'intrepidité qu'il a fait voir en se soumettant de sang froid &

sans hesiter au peril d'une Operation si dangereuse, il ajouta que la gloire de ses Conquerans ne luy peus estre laissee toute entiere; que les Conquerans sont obligez de partager l'honneur de leurs actions avec plusieurs autres qui en partagent aussi l'execution; que pour vaincre il faut des Capitaines & des Soldats, mais que la gloire & la fermeté de sa dernière action n'appartiennent qu'à luy seul, & qu'il a fceu combatre & triompher par ses propres forces; que si cet invincible Monarque a surpassé tous les Conquerans par dess actions heroïques, on peut dire qu'il a surpassé dans celle - cy toute l'intrepidité des Philosophes, puis que nous lissons que Pomponius Atticus, l'un des plus celebres de l'Antiquité, se trouvant atteint de la même maladie, aimait mieux se laisser

pour la guerison du Roy. 161.
mourir de faim pour s'en délivrer,
que de s'exposer aux douleurs de
l'Operation, à laquelle le Roy s'est
soumis.

Apres avoir parlé de la joye
universelle qui comme un
charme puissant s'est emparée
de tous les cœurs, il fit con-
noistre qu'un regne est heureux,
dont la felicité est assurée sur des
témoignages reciproques d'amour
& de tendresse entre le Prince &
ses Sujets, que la haine des Peuples
est souvent avengée, mais que leur
amour suppose toujours de grandes
vertus dans ceux qui en font les ob-
jets; qu'il faut accorder beaucoup
de qualitez contraires pour com-
mander & se faire aimer du Peuple,
que n'ayant que l'obéissance en par-
tage, croit du moins afghanir sa
langue de la servitude, par la li-
berté qu'il se donne de se plaindre.

162 . Actions de Graces
& de murmurer ; que la pluspart
des Heros n'ont trouvé qu'apres
leur mort la gloire qui leur estoit
due , parce qu'une secrete envie em-
pesche d'honorer le merite pendant
qu'il est sur la terre ; qu'on court
apres lui quand il n'est plus , &
qu'on rend au nom & aux cendres
des grands Hommes , ce qu'on a re-
fusé à leurs Personnes ; mais que le
Roy s'estoit élevé au dessus du destin
commun à tous les autres hommes ,
qu'il a l'avantage d'estre lui-mes-
me le Spectateur des honneurs
qu'on rend à sa vertu , & de goûter
par avance de toute sa renommée .
Il rapporta que Salomon s'estoit
tellement acquis l'amour de ses
Peuples , que lors qu'il paroissoit
dans Ierusalem ses Sujets ravis de
joye & d'admiration , sans estre re-
tenus par le respect , l'appelloient
d'une commune voix leur Bien-

aimé , & que ces témoignages de tendresse pleurent tellement à ce grand Prince , que pour en marquer son sentiment il fit écrire au devant de son Char en lettres composées de Pierres précieuses ces paroles si tendres , Je t'aime , ô ma chere Ierusalem ! Que ce que l'on vit du temps de Salomon , & qu'on n'a point vu depuis , nous l'avions vu ces derniers jours dans cette superbe Entrée que le Roy venoit de faire dans Paris . Ces empressemens , poursuivit-il , ces acclamations des Peuples qui ne pouvoient se rassasier de voir le Roy , qui le suivoyent en tous lieux , que l'âge , que l'infirmité ne pouvoient retenir , tout cela ne répond-il pas à la tendresse de Ierusalem ? Qui est celuy qui dans son cœur ne se doit écrier cent fois , O mon Bien - aimé ! & n'ait dit de luy ce que Ierusalem

164 *Actions de Graces*
difoit de Salomon , & Rome de Ti-
tus , qu'il est les delices du Genre
humain ? Et quand nous voyons le
Roy de son costé se livrer aux caref-
fes de ses Sujets dans la Capitale
de son Royaume , s'abandonner à
leurs transports , devénir , pour
ainsi dire , leur Concitoyen & leur
Convive , afin de recueillir plus à
loisir dans leurs yeux satisfaits le
fruit de ses faveurs & la récompense
de sa Vertu ; ne semble-t-il pas di-
re comme Salomon à Ierusalem ,
O France que je t'aime ! Je te
sacrifie cette vie , que je viens
de recouvrer , & je ne la veux
employer que pour ta gloire &
pour ta felicité .

Il ajouta , que nous ne devions
pas estre surpris si le Roy ressemble
à Salomon du costé de sa gloire &
de sa felicité , puis qu'il luy ressem-
ble si parfaitement par les qua-

litez qui le rendirent les delices des Peuples, l'admiration des Etrangers, & la merveille de son Siecle; & continuant le paralelle de ces deux Heros, il parcourut leurs Vertus & leurs Actions les plus éclatantes; dont il fit remarquer les raports. Il fit voir que le Roy las de marcher sur les pas d'Alexandre & de Cesar, avoit cherché dans Salomon un modelle plus digne de luy; & finit ce paralelle en disant, que si le Roy est admirable dans les endroits par où il ressemble à Salomon, il est encore plus grand par ceux où il luy est opposé; que ce grand homme qui fut la sagesse mesme se démentit enfin, & qu'il effaça la gloire d'une si belle vie par une fin malheureuse; pour avoir renoncé au culte du vray Dieu & élevé des Temples aux Idoles; qu'une conduite bien différente nous

asseuroit pour le Roy d'un destin plus
beureux, & que sur la foy de ce
qu'il a fait pour la Religion, nous
pouvons nous promettre qu'un Prin-
ce qui a tant travaillé pour le Ciel
n'en sera point abandonné.

Il finit son discours de cette
sorte. Ioüissons de nostre felicité &
la concevons bien. La Postérité en-
vierà le bonheur que nous avons de
vivre sous le Regne de LOUIS LE
GRAND. Allons rendre graces à
Dieu qui vient de le donner une
seconde fois à la Terre, & dans les
transports de nos cœurs, servons-
nous des paroles que l'illustre Reyne
de Saba adressoit autre-fois à Salo-
mon lors qu'il estoit le véritable
Salomon. Dieu t'a fait Roy, lui
disoit - elle , parce qu'il aime
Israël. Dieu nous a donné LOVIS
parce qu'il nous aime ; Dieu nous l'a
conservé parce qu'il nous veut ren-

pour la guerison du Roy. 167

dye parfaitement heureux. Encore une fois allons en rendre graces à Dieu, & offrir nos jours pour prolonger une vie si nécessaire au bien de la Terre, & aux intérêts du Ciel même.

Ce Discours dans lequel chacun reconnut ses propres sentimens dans toute leur force, sembla donner une ardeur nouvelle à l'Assemblée. Si-tost qu'il fut finy, tous les Academiciens se rendirent au Château, où se devoit faire le reste de la Cérémonie, & ils y furent receus par la Garnison sous les armes. La Chapelle de ce lieu qui fut celle des Ducs d'Anjou, & dont la Structure répond à la magnificence des Princes qui l'ont bastie, étoit parée de riches Tapisseries, d'un grand nombre de Lustres,

d'une infinité de lumières disposées d'une maniere fort ingénieuse , & de divers Tableaux des premiers Peintres de France & d'Italie , mais qui furent peu considerez , parce que tous les yeux estoient attachez sur le Portrait de Sa Majesté. Tous les Academiciens ayant pris leur place , Monsieur Deniau , Docteur de la Maison de Sorbonne , & grand Doyen de l'Eglise Cathedrale , assisté de deux Chanoines de la mesme Eglise , célébra la Messe. Elle fut chantée par deux Chœurs de Musique accompagnée de plusieurs Instruments . A la fin de la Messe on chanta le *Te Deum* qui fut suivy d'une décharge de toute l'Artillerie & de la Mousqueterie du Chasteau.

Les

Les Academiciens au nombre de ving-quatre furent ensuite conduits dans l'Hostel de Monsieur Dautichamp, où ils trouvèrent deux Tables magnifiquement servies. Ce Repas commença & finit par la Santé du Roy, que toute la Compagnie but avec des souhaits redoublez pour la prospérité de son Régne, & beaucoup de témoignages d'un profond respect. On fit en même temps une nouvelle décharge de l'Artillerie, pour servir d'avertissement à toute la Ville qu'on eust à répondre de la mesme sorte au zèle des Academiciens. Ce Dîner fut agréable, non seulement par la propreté & par l'abondance, mais aussi par l'agrement de la conversation d'un si grand

nombre d'hommes de lettres
tous animez d'un mesme es-
prit, & qui se trouvoient en-
core excitez par la joye que
cette Feste inspiroit ; & peut-
estre que ce Repas ne cedoit
guere aux Festins de ces an-
ciens Plilosophes qui sça-
voient si bien assaisonner les
plaisirs de la Table, par tout
ce que les belles Lettres & la
Philosophie ont de plus agre-
able & de plus utile.

Tout ce qui se passa dans
cette Ceremonie fut digne de
la reconnoissance de cette
nouvelle Academie, & de la
magnificence de Monsieur
Dautichamp, qui apres avoir
remply avec beaucoup d'hon-
neur des emplois considera-
bles à la Guerre, fait connoi-
stre dans les exercices Aca-
demiques.

miques dont il se fait un plaisir, qu'il n'est pas moins propre pour estre à la tête d'une Compagnie d'hommes de Lettres que pour commander dans les Armées.

Le Dimanche 19. Janvier les Echevins de la Ville de Marseille sortirent de leur Hostel sur les deux heures après midy, en Robes rouges, doublées de Velours noir, pour aller rendre graces à Dieu dans l'Eglise Cathedrale. D'abord parurent les Hautbois & les Trompetes precedez des Fifres & des Tambours, outre ceux qui estoient employez dans la marche d'une Compagnie de plus de deux mille Bourgeois & autres Particuliers sous les Armes & vêtus fort lestelement, que devant-

çoient les quatre Compagnies des quartiers avec les Capitaines à leur teste. Ces Hautbois & ces Trompettes precedoient 44. Pauvres que les Echevins avoient fait habiller tres- proprement par rapport au nombre d'années du glorieux Rgne de Sa Majesté. Chaque Pauvre portoit un Guidon , où d'un costé estoient les Armes de France & un Soleil de l'autre. Derrière eux estoient tous les Violons de la Ville , joints ensemble , & ces Violons precedoient les Echevins , qui furent suivis de presque tous les Chefs de Famille. Dans cet ordre ils se rendirent à l'Hôtel de Monsieur Morant Intendant de Justice , qui en qualité de Commandant de la Province , se mit dans la marche de-

vant les Echevins , accompagné d'un grand nombre de Gentilshommes & de Notables Bourgeois. Ils arriverent de cette sorte à l'Eglise où le *Te Deum* fut chanté par deux célèbres Corps de Musique , aussi bien que les autres prières ordinées , Monsieur l'Evesque de Marseille faisant les fonctions en habits Episcopaux. On fit plusieurs décharges de toute la mousqueterie & d'une très - grande quantité de Boëtes. On alla de là dans le même ordre à l'Hostel-Dieu , où Monsieur Morant & les Echevins servirent les Pauvres Malades à souper. Après cela ils descendirent vers la principale Place publique , où un très-grand feu de joie fut allumé. Il estoit orné d'un

grand nombre de Guidons pareils à ceux des 44. Pauvres. La mousqueterie & les Boëtes recommencèrent à se faire entendre, & tous les bastimens de mer qui se trouvèrent au Port, répondirent à ce bruit par leur canon. Grandes Illuminations le soir aux Fenestres des maisons. Les deux jours suivans, les Echevins continuèrent à servir les Malades de l'Hostel Dieu aux dépens de la Ville, & il se fit une grande distribution de pain & de Vin, & de plusieurs autres alimens pour soulager les honteux, & pour délivrer les Prisonniers.

Le 26. les grands Augustins de la mesme Ville firent célébrer une Messe solennelle qui fut suivie par une excellente

musique , accompagnée des deux grandes bandes de Violons. Sept cens Cierges éclairerent le Maistre-Autel , & la Nef estoit remplie de Lampes d'argent & de Lustres. La Messe fut suivie d'une Procession qui commença par deux cens Pauvres , dont chacun portoit un Guidon aux armes de France. Aprés eux parurent les Penitens gris en fort grand nombre avec des flambeaux, une bande de Violons les suivoit. On voyoit ensuite une Troupe nombreuse de jeunes Enfans richement vestus , qui representoient le Roy, les Princes de la Maison Royale , les hauts Officiers de la Couronne , & tout ce qui peut former une Cour pompeuse. Ils preedoient la Musique , aprés la-

quelle marchoient les Religieux. Seize Penitens portoient les Reliques , qu'on ne fait sortir que dans les occasions extraordinaireS. Une seconde bande de Violons fermoit la Procession, qui fut saluée à la Place - Neuve & au Cours par soixante Boëtes en chaque endroit. Au retour on fit distribuer plus de neuf cens pains aux Pauvres. L'apresdînée Monsieur l'Evêque & les Magistrats s'estant rendus à l'Eglise, le Pere le Roux Religieux du même Ordre , prononça l'Eloge de Sa Majesté. La Musique chantala le *Te Deum*, & on fit une décharge de six-vingts Boëtes. Le soir toute la Façade du Convent qui a veuë sur le port, fut illuminée.

Le jour suivant , les Augu-

stins Deschausez firent une Feste magnifique. L'Eglise qui est aujourd'huy une des plus belles de la Ville, estoit ornée de trois rangs de Tableaux, les plus curieux qu'on eust pu trouver. On avoit mis sur la grande Corniche de grands Vases d'Orangers chargez de leurs fruits meurs posez en distance égale, & entre ces Orangers on avoit meslé quantité de Chandeliers avec leurs grosses bougies alumées, & de Petits Vases de Porcelaine garnis de bouquets de Laurier & de fleurs. Au dessous entre la Corniche & l'Architrave, on voyoit de deux pieds en deux pieds des doubles LL. en chiffres de couleur d'or, qui remplissoient agreablement la place de la frise qui n'est po

H

core faite. Au milieu de la Nef estoit un superbe Trône élevé de six marches couvertes d'un Damas rouge parfemé de Fleurs de-Lis en broderie , aussi couleur d'Or. On avoit placé au dessus un grand Fauteuil de Velours cramoisi avec un carreau de mesme étofe à Dentelles & à Houpes d'or & d'argent, sur lequel on avoit mis un Sceptre d'argent fleurdelisé , & une grande Couronne Imperiale Françoise aussi d'argent enrichie de pierreries. Le Dais étoit de Damas cerise changeant sur la couleur d'or , orné d'aigrettes blanches & de plumes rouges. Un Pavillon de la mesme étofe pendoit de ce Dais , & il étoit attaché aux deux costez par des Rubans tout sur une Tapisserie

de Satin à petites rayes vertes & blanches. On avoit mis sous ce Dais un Portrait du Roy en ovale ; & il estoit accompagné en dehors de ceux de Monseigneur & de Madame la Dauphine. Tout le Trône étoit fermé par une balustrade de Damas rouge fleurdelisé , devant laquelle on avoit laissé un espace vuide jusqu'à la Chaire du Pasteur. Cet espace étoit bordé de deux rangs de grandes Chaises de Velours figuré cramoisy , mises de costé pour empêcher que l'on ne tournast le dos du Portrait du Roy. L'Autel qui est tout doré , étoit orné de plus de cent Chandeliers garnis de Cierges , & d'un pareil nombre de bouquets de fleurs , partie naturelles , partie artificielles , ou dans des

Corbeilles ou dans des Vases de Porcelaine , placez sans confusion , outre deux autres grands Vases precieux remplis de Plantes de Violiers jaunes doubles en fleur , posez sur deux Fenestres qui donnent dans le Chœur des Religieux . Un seconde Portrait du Roy en ovale posé sur un Tapis de Perse , faisoit l'ornement du fond de l'Eglise , & un troisième beaucoup plus grand representant ce Prince à cheval , faisoit celuy de la façade qui estoit couverte de trois grands Tapis de Damas cerise rehaussé de Fleurs de Lis , de doubles LL couronnées en broderie couleur d'or . Sur le haut de cette mesme façade estoit un grand Etendart de paix étofe . Tout cela étant ainsi disposé ,

la feste fut annoncée le soir du
26. par le son de la Cloche , par
le bruit de quantité de Boëtes,
par trois grands feux de joye
allumez le long d'une vaste al-
lée de Cyprés pratiquée pres-
que au milieu d'une Colline
chargée d'arbres toujours
verds, qui est dans l'enclos du
Monastere; par un quatrième
Feu encore plus grand , que
l'on avoit préparé au haut de la
Colline au milieu d'une plate-
forme d'où l'on voit toute la
Ville , le Port & la Mer en trois
endroits , & par une infinité
de lumieres posées dans toutes
les Fenestres du Convent tout
le long de la Galerie de la mu-
raille qui soutient l'allée , du
balcon de la plate - forme , des
Fenestres & du toit de la Cha-
pelle qui paroist au dessus ,

dans tous les Oratoires du petit bois, entre les arbres mesme, & par tout où l'on avoit jugé que ces lumieres pourroient faire effet dans l'une des plus belles situations de France, faite naturellement en amphitheatre. Les Pots - à - feu y avoient esté entre - meslez , & tout ce grand éclat dura trois heures entieres. Le lendemain on chanta une Messe solemnelle en laquelle tous les Freres Clercs & Convers communierent , & sur les trois heures après midy , le Pere Raphaël prononça le Panegyrique du Roy avec beaucoup d'éloquence. Il prit pour texte *Psallite Deo nostro ; Psallite Regi nostro , psalli te.* D'abord il invita toute la France , toute l'Eglise , toute la terre à rendre des graces infi-

nies à Dieu pour le retour de la santé du plus grand , du plus pieux , du plus auguste Roy de l'Univers , & dit qu'on devoit en mesme temps publier par tout les louanges de LOUIS LE GRAND , le Dieu donné , le Tres-Chrestien . Il ne le considera proprement que sous cette dernière qualité , quoy qu'il n'oubliaist pas d'insérer adroitemt toutes les autres dans son discours . Il posa pour fondement qu'un Prince Chrestien doit cultiver le Christianisme dans ses Etats , & l'éten dre mesme dans les Pays Etrangers ; que pour le cultiver dans son Royaume , il doit abolir les vieilles Heresies qui s'y sont établies , & s'opposer aux nouvelles que l'on voudroit y faire glisser ; qu'il doit encore affecter

mir les Catholiques en la pu-
reté de la Foy par son exemple
& par le bon ordre en tout ce
qui regarde la saine Doctrine,
la pieté & les bonnes mœurs ;
que pour étendre le Christia-
nisme dans les Provinces Etrâ-
geres , il doit entreprendre la
guerre contre les Ennemis de
l'Eglise , pour l'intérêt de la
Foy , faire des Alliances Poli-
tiques , & emploier mesme sa
personne , s'il est nécessaire,
pour aller planter la Croix en
ces Pays éloignez. Il dit en peu
de mots que Saint Louis l'avoit
fait , & il prouva dans la suite
que le Roy avoit glorieuse-
ment marché sur ses traces. Je
ne vous dis rien de la descri-
ption qu'il fit de l'Heresie &
des mal-heurs qu'elle cause. Il
s'attacha à ceux que les erreurs

de Calvin avoient produits , & montra que toute l'Europe avoit en vain pris les armes pour s'y opposer , que toute l'Eglise assemblée avoit en vain fulminé tous ses carreaux , qu'un Siecle entier n'avoit pû trouver un Hercule pour mettre ce Monstre en pieces , que cette Hydre éfroyable avoit toujours présentée de nouvelles têtes plus venimeuses , que la gloire de l'étoufer estoit réservée à LOUIS LE GRAND , & que le Vainqueur des Villes , des Provinces , des Etats , devoit encore vaincre les Enfers . Delà il s'étendit insensiblement sur les conquêtes du Roy . Il marqua le peu de temps qu'il y avoit employé , & fit voir après cela le bon ordre qu'il a étably dans son Royaume pour

la saine Doctrine & les bonnes mœurs. Il parla des Declarations contre les irreverences dans l'Eglise ; contre les blasphèmes & les duëls ; des Ordonnances pour les Universitez , la Police & la Iustice ; du choix des personnes de merite pour les Dignitez & les grands emplois ; & conclut que la piété du Roy & le bon exemple qu'il nous donne , estoient la cause de l'heureux état où nous voyons aujouird'huy la France. Ce Panegyrique reçut tout les applaudissemens qui luy étoient deus. Lorsqu'il fut finy, Monsieur l'Evesque de Marseille entonna le *Te Deum*, qui fut continué par deux Chœurs d'une excellente Musique, meslée de Symphonie avec les Hautbois & les Violons.

Je vous ay marqué dans la premiere partie de cette Lettre que lors que Monsieur Begon , Intendant des Galeres , fit rendre des actions de graces dans la Cathedrale de Marseille , Monsieur Muret avoit fait un tres-beau Discours à l'avantage du Roy. On vient de m'en envoyer une Copie , & je croy devoir vous en faire part. Il prit pour Texte , *Gaudete cum gaudentibus , flete cum flentibus* , & poursuivit en ces termes .

IL faut que je vous avouë , Messieurs , qu'au lieu de ma foible voix , & du peu de talens dont la Nature m'a pourvu , nous aurions besoin icy de toutes les voix du monde , & de toutes l'éloquence des Orateurs qui m'ont précédé , parce que tout le monde est intéressé au sujet

qui nous assemble, & que toute l'éloquence humaine ne peut pas s'en acquiter dignement. Ils s'agit de remercier Dieu pour la conservation de nostre auguste Monarque , & si sa naissance miraculeuse , qui n'estoit qu'un presage de sa vie toute heroique , à este célébrée avec tant de solemnité , que le bruit s'en est fait entendre dans les Paix les plus éloignez ; aujourd'hui que toute la Terre est témoin de ses actions plus qu'humaine . & qu'on n'a compté jusques à présent tout le cours de son Regne que par un enchainement continual de miracles. Que dis-je ? Aujourd'hui que le Ciel semble estre aussi intéressé que la Terre à la conservation d'une vie si précieuse, n'aurions-nous pas besoin qu'il se joignist avec nous, pour nous acquitter tous ensemble d'un devoir si iuste ?

Esprits célestes , nous apprenons

pour la guerison du Roy. 189
lans l'Evangile de nostre commun
Maistre , que vous vous rejoüissez
à-haut sur la Conversion du moin-
tre Pecheur. Quelle doit donc estre
vostre rejoüissance à l'heure que ie
parle, où les Pecheurs les plus obsti-
nez, & dont la Conversion paroiffoit
impossible, les Courtisans, les Iusti-
ciers , les Heretiques & les Infi-
delles subissent les loix de LOUIS
LE GRAND , qui ne les soumet à
son Empire que pour les soumettre à
celuy de Dieu ?

La Cour, depuis qu'il y a des Sou-
verains dans le monde , a toujours
passé pour une Ecole de corruption.
On n'y respiroit qu'un air empesté,
lequel rendoit vicieux non seule-
ment ceux qui y faisoient leur séjour
ordinaire ; mais ceux-mesme quîne
faisoient que s'en approcher. On ny
reconnoissoit point d'autre Divinité
que l'Idole de la Fortune , & on

n'y prenoit point d'autre regle pour s'y conduire que la volupté, le faste, & l'ambition; mais ce n'est plus dans la Cour de France que l'on voit regner ces pernicieuses maximes. Comme le Prince est fortement penetré des vérités essentielles de la Religion, & qu'il ne se considère icy bas que comme le premier Ministre du Souverain Seigneur de l'Univers, il apprend à tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher, & par son exemple & par ses ordres particuliers, à ne regarder cette vie que comme un passage à la vie Eternelle, & à faire une difference infinie entre le respect qu'o doit à son Thrône, & celuy qu'on doit à l'estre Souverain. Il n'a pas moins purgé la Justice des abus qui s'y estoient glissés, lesquels sembloient d'autant plus invincibles, qu'ils avoient acquis comme un droit de prescription par

le long usage de leurs formalitez. Quoy qu'il n'y ait qu'une Justice dans le monde, comme il n'y a qu'une Divinité; neanmoins ces Enfans illegitimes s'estoient si adroiteme[n]t deguisez sous le masque apparent de leur commune Mere, jusques aux plus intereffez y estoient trompez. Dans tous les Tribunaux on ne reveroit plus que la chicane au lieu de l'équité, & l'oppression se cachant sous les formalitez de la procedure, l'innocence estoit reduite à gemir sans oser se plaindre, parce qu'elle apprehendoit de se méprendre dans la violence qu'elle souffroit. Ce desordre avoit presque commencé avec la Monarchie, car bien que les Sieges de Iudicature ayent changé diverses fois & de forme & d'affiette, la chicane s'y estoit toujours maintenuë sous les couleurs qui la déguisent, & nos

Roys, qui ont toujours fait une profession particulière des Armes, s'assurant sur l'intégrité des Magistrats qu'ils établissoient, n'avoient garde de combattre cet ennemy domestique, au mesme temps qu'ils faisoient trembler tous les Etrangers, parce qu'il leur estoit inconnu. Mais comment se cacher aux lamieres de nostre Soleil, qui en toutes choses surpassé autant ses Predecesseurs, que ses Predecesseurs surpassoient tous les autres Roys de la Terre. Quoy que les Armes de la Nation Françoise n'ayent jamais esté si glorieuses que sous son Regne, les desseins plus vastes, ny les entreprisées plus surprenantes, il n'a pas laissé de se trouver toujours tout entier dans le cœur de son état, dans le temps mesme qu'il estoit au dehors à la teste de ses Armées, & son genie, qui conformement à sa Devise, n'a jamais

pour la guerison du Roy. 193

jamais eu de pareil, penetrant par les rayons de son équité dans les tenebres de la procedure, comme il permettoit par l'éclat de ses Victoires par tout où sa valeur l'appelloit, nous luy avons ouïy prononcer également les Oracles de la Paix & de la Guerre, & renverser toutes les retraites de la chicane par ses Codes, de mesme qu'il a renversé les Forteresses les plus imprenables de ses Ennemis par le bruit de son Canon, & par la force de ses Armes.

L'Heresie abbatue & éteinte n'a pas moins relevé sa gloire. Ce monstre, qui par ses déguisemens speciaux elevoit Autel contre Autel, & qui par ses nouveautés en voulloit imposer à l'Antiquité la plus venerable, avoit défiguré tout l'Ordre Hierarchique, non seulement par un nombre presque infini d'Apostats, qui trouvoient impunement I

ment l'assouvissement de leurs passions dans ce changement de discipline, mais par des Dogmes imaginaires, par lesquels en affectant de détruire des Idoles prétendues, enfermoient autant de véritables, qu'ils exposoient ensuite avec audace, & sans autre autorité que celle de leur caprice, comme le véritable culte de la Religion. D'un costé les malheurs du temps, causez par la mort du Prince non moins funeste qu'imprevue, & par la minoisité de ses Enfans, & de l'autre l'ignorance, & les vices du Clergé, avoient beaucoup contribué à son affermissement. Comme l'insolence l'avoit fait naître, la même insolence continuant à la pousser dans ses progrès, pour se maintenir, elle ne respecta plus ny Dieu, ny ses légitimes Souverains. Contre toute l'évidence de l'Ecriture elle fut par-

ter Dieu à sa mode, & contre l'obéissance qu'elle devoit à ses Princes, elle les obligea les armes à la main de luy accorder par plusieurs Edits tout ce qu'elle voulut, jusqu'à avoir des places particulières, pour y vivre dans l'indépendance malgré la dépendance essentielle qui lie les Sujets avec leur Souverain. Qui le vairoit, Messieurs, que nostre Monarchie, qui est la plus absoluë & la mieux réglée de toutes, ait néanmoins souffert si long-temps une si grande bresche sans pouvoir la reparer? Sept Roys differens y ont travaillé tout de suite, & n'y ont point réussi. Cependant ce que n'a pu faire toute la sagesse de leur Conseil pendant plus d'un siecle, ny toute la force de leurs Armes, ny toutes les lumieres des plus grands Docteurs, LOVIS LE GRAND le fait avec une seule parole, & en moins.

d'un mois , c'est à dire , en aussi peu de temps qu'il en a fallu pour en-
voyer ses ordres .

Se faut-il étonner après cela , si les Infidèles même qui n'avoient aucune connoissance du véritable Dieu , viennent des extrémités du monde , pour l'apprendre du plus religieux Monarque qui fut jamais ? Ils ne pouvoit s'imaginer , qu'un Prince , qui ne fait rien que d'extra-ordinaire ; & dont la vie toute glorieuse remplit toute la Terre d'admirations , ne soit soutenu dans toutes les entreprises par une puissance plus qu'humaine ; & que cette puissance ne soit la seule qui mérite nos admirations , puisque malgré les Di- vinités qu'ils adorent eux mêmes , elle le fait triompher , ou respecter de tous les autres Souverains . Que j'ay de plaisir , quand ie vois au pied de son Throne les Barbares , les

pour la guerison du Roy. 197

Ameriquains, & les Asiatiques, les uns pour implorer sa clemence, les autres pour se mettre sous sa protection, & les autres pour avoir part à son amitié! Mais ma joie dans cette rencontre ne vient pas tant de cette espece d'hommage que je vois lui rendre par ces Etrangers, que de la disposition où ils entrent par là, de le rendre un jour par son moyen au véritable Dieu.

Rien ne représente mieux la Divinité sur la terre qu'une Puissance Souveraine, laquelle toute mortelle qu'elle paroist à nos yeux, à tous les traits de l'immortalité; soit par la sagesse de sa conduite, soit par la penetration de ses lumières, soit par l'iniquité de ses Loix, soit par son naturel toujours bien-faisant, soit par sa liberalité inépuisable, soit par la valeur de son bras invincible, soit par l'égalité inal-

198 Actions de Grâces
terable de son esprit ; soit enfin par l'exécution infaillible de tous ses projets. Les Romains ont fait autrefois l'Apotheose de leurs Empereurs pour de moindres qualitez que celles que je viens de vous déduire, & si les Siamois n'osent pas respecter regarder leur Monarque, s'ils se prosternent tout de leur long en sa présence, & s'ils n'entendent sa voix qu'avec tremblement ; je m'assure qu'ils ne se figurent pas avec tant de vertus éclatantes, & qui ne sont pourtant que comme une ébauche de celles de LOUIS LE GRAND.

Quel bonheur pour la France de posséder un si grand Prince, & quel malheur pour elle, si nous fussions venus à le perdre ! Nous avons été à deux doits de ce malheur, Messieurs, hé qui sait si nos pechez n'en estoient pas la cause ? Car nous

voyons dans l'Ecriture , que comme Dieu donne quelquefois à son Peuple des Roys dans sa colere , il luy offre aussi quelquefois ceux qu'il luy a-voit donné pour sa facilité. Je tremble encore quand je pense à l'Operation si dangereuse qu'on luy a faite , & dont la cure nous a tenu plus d'un mois dans de conti-nuelles alarmes. Luy seul par une fermeté qui n'a point d'exemple , a paru inébranlable. Un moment a-vant que de se mettre entre les mains des Chirurgiens , il voulut voir tout ce qui le deroit le faire souffrir. A telien d'en paroistre é-tonné , il ne voulut point permettre qu'on usast d'aucune précaution , il se tint toujours dans l'estat d'un homme libre , & qui estoit assuré d'estre maistre de sa douleur. En effet apres avoir achevè sa priere , & avoir remis entre les mains de

Dieu, & sa santé, le salut de ses Peuples, il souffrit sans s'éfryer, sans pasflir, sans murmurer, & avec une patience plus qu'heroïque tout le mal qu'on luy faisoit. O prodige de constance ! Aucun cry ne luy échappa ; & bien loin de témoigner la moindre crainte, si-tost que l'Opération fut finie, comme s'il n'avoit rien senty, il demanda d'un sang froid, si on ne l'avoit pas épargné, parce qu'il avoit recommandé sur toutes choses de ne le pas faire.

Mais rassurons-nous, Messieurs, il n'y a plus rien à craindre, nous venons d'apprendre sa parfaite guerison. Le même Dieu qui nous l'a donné dans sa naissance pour le bonheur de ce florissant Royaume, nous l'a redonné une seconde fois après sa maladie ; & comme cette espece de seconde naissance n'est

pour la guerison du Roy. 201
guere moins miraculeuse que la pre-
miere , nous n'en devons pas esperer
de moindres avantages. Oüy , si
nous avons veu jusques à present la
France dans un degré à donner de
l'envie à toutes les autres Nations ,
se faire craindre & respecter par
tout , porter son commerce jusques
aux extremitez les plus reculées de
la Terre , par où le Soleil se leve &
se couche , cultiver toutes les Scien-
ces , embellir tous les Arts , se rem-
plir tous les jours de nouvelles ri-
chesse , & par ses propres Manu-
factures qu'elle a mises dans le plus
haut point de leur perfection , &
par celles qu'elle a enlevées aux
Pays étrangers , dominer sur la Mer ,
comme elle dominoit déjà sur la
Ferre , par une Flote puissante de
gras Vaissaux , qu'aucun autre
état ne pourra jamais égaler ; oppo-
ser de tous costez à ses Voisins des

Places inexpugnables, qui la mettent à couvert de toutes sortes d'insultes, & jouir seule d'un repos assuré; apres cela, que ne devons-nous pas attendre de l'avenir? Iu-geons-en, Messieurs, par le passé.

Graces à Dieu, le Prince que nous venons de récouurer, est le même qui nous a déjà procuré de si grands avantages. Toute son Histoire n'est tissée que de merveilles. Comme il est grand de lay: même, il ne peut jamais rien faire que de grand. Et en effet qu'y a-t-il de plus grand, que de policer un vaste Royaume avec la même facilité, & le même ordre, qu'on regleroit une seule Famille, supprimer le Blasphème, confondre l'Impieté, retrancher les Duels, étouffer les nouveautés, & de deux Settes différentes, qui partageoient tout l'Etat, n'en faire qu'une même Religion?

Qu'y a-t-il de plus grand que de s'élever au dessus de toutes les veuës de l'esprit humain, & par une merveille qui n'avoit jamais esté connue, qui surprendra toute la Postérité, & qu'elle ne fera qu'admirer, sans pouvoir l'imiter, ni la comprendre, forcer le cours des Eaux par de grands Aqueducs, changer le lit naturel des Rivieres, les faire monter plus haut que leur source, & joindre des Mers qui estoient separées par plus de quarante lieues de terrain? Roys d'Egypte, qui avez fait passer vos Pyramides pour un des miracles du monde, avouez néanmoins que vous n'avez jamais pu joindre la Mer rouge à la Méditerranée, quoy que l'espace soit bien moindre que celuy dont nous parlons, & les Romains, qui étoient les Maistres de toute la Terre, & qui sembloient ne trouver rien d'im-

possible, n'y ont-ils pas perdu leurs peines aussi-bien que vous, quand ils ont voulu entreprendre de percer seulement l'Isthme de Corinthe, qui n'avoit qu'une seule lieue de longueur ? Qu'y a-t-il encore de plus grand que ces vastes Magazins, & ces prodigieux Arcenaux, lesquels faisant naître tout à coup l'abondance dans la saison la plus rude & la plus stérile, donnent le moyen aux Troupes de tout entreprendre & de tout emporter. Douze Provinces ont été subiugées de cette maniere, & le nombre en sera plus grand, quand LOVIS ne voudra pas borner & arrêter l'ardeur de son courage. Enfin qu'y a-t-il de plus grand que ce nombre presque infini de Victoires, qui ne meriteroient pas moins de triomphes, que ceux qu'on a deferez à tous les anciens Conquerans, & dont la rapidité

pour la guérison du Roy. 205
n'est pas moins glorieuse que l'im-
portance de la Conquête?

Ces Victoires ne sont pas encore
achevées, Messieurs. Nostre incom-
parable Monarque n'a remporté
celles dont je viens de vous parler,
que pour vous donner l'exemple de
celles que vous devez remporter
vous-mesme sous ses ordres. Le Corps
formidable des Galeres ayant à la
tête deux Illustres Chefs, dont le
Fils marchant à grands pas sur les
traces glorieuses du Pere, ne cueille-
ra pas moins de Lauriers dans le
Champ de Mars, puisque dans
une jeunesse vaillance & vigoureu-
se, nous tuy voyons déjà défier les
Capitaines les plus consommez. Ce
Corps agissans sous la conduite du
Ministre le plus éclairé, le plus
infatigable & le plus fidelle qui
fut jamais; sous la direction d'un
Intendant dont la vigilance, l'es-

xactitude, les lumieres, l'integrité, l'oeconomie, & la generosité tout ensemble ne laissent rien échaper de tout ce qui peut regarder le Service ; ou l'honneur de son Maître ; sous les soins encore d'un Missionnaire desinteressé, qui consacre ses propres intérêts aux intérêts de l'Etat ; ce Corps, dis-je, composé de Heros, c'est à dire, de tout ce qu'il y a de plus brave & de plus intrepide, fait déjà trembler le Croissant en bien des endroits. Je ne doute point que dans peu la Chrestienté ne lui ait obligation de la délivrance de la Terre Sainte, & que par les dépouilles que vous enleverez à ces Ennemis déclarez du nom Chrestien, Marseille en devienne aussi riche par le Butin de l'Orient que par son commerce.

Puis donc, Messieurs, que vous estes, si interessez au sujet qui nous

207

pour la guerison du Roy. assamble, & que la gloire de nostre Auguste Monarque doit faire la vostre, redoublons nos vœux, non seulement pour remercier Dieu de nous avoir conservé ce grand Prince, mais afin qu'il nous rende dignes de le posséder long-temps. Entrons pour cela dans l'esprit de l'Eglise, joignons nos Prieres à celles de toute la France, & ne cessons jamais de prier pour la conservation d'une vie si précieuse, qui comble la nostre de felicité.

Le 17. Janvier, le *Te Deum* fut chanté avec Simphonie après une Messe en Musique dans la principale Eglise de Caudebec, Capitale du Pays de Caux, le plus beau des Territoires de Normandie. Le Presidial & le Corps de Ville y assisterent, & le feu fut mis avec ceremonie à

deux Buchers, placez, l'un dans la grande Place, & l'autre dans celle de la Maison de Ville. Le Portrait du Roy estoit à chacun de ces endroits , avec une Garde actuelle qui fut relevée dans les regles tant qu'il y resta. La Bourgeoisie en grand nombre estoit sous les armes. Diverfes inscriptions environnoient ces Portraits. Il y en avoit une entr'autres tirée du second Livre des Machabées, que Monsieur Busquet de Chandoisel, Lieutenant General du Presidial , avoit appliquée heureufement autour d'un Soleil sortant d'un épais nuage. En voicy les paroles.
Dies affuit, quo Sol refulsi qui prim erat in nubilo, accensus est ignis magnus, ita ut omnes mirarentur.
Ce Magistrat donna un splen-

dide disné au Chef du Clergé,
aux Officiers des deux Corps,
& aux Capitaines Quartier-
niers, & le soir il regala magni-
fiquement les Dames. Le Bu-
cher qu'il avoit fait élever de-
vant sa porte , fut allumé de-
vant elles au bruit des Tam-
bours & au son des Instrumens.
La Feste se termina par le Bal.
Je ne parle point d'une Fontai-
ne de Vin que firent couler le
Presidial & l'Hostel de Ville,
ny des Feux de joye accompa-
gnez d'Illuminations aux Fe-
nestres , qu'on alluma le soir
dans toutes les Rues. C'est ce
qui s'est fait dans chaque Ville.

Monsieur de Novion, Eve-
que d'Evreux, n'eut pas si-tost
apris l'heureuse cōvalescen-
ce du Roy, qu'il en fit rendre
graces à Dieu , solemnelle-

210 *Actions de Graces*
ment dans sa Cathedrale. Tous
les Corps de la Ville assisterent
au *Te Deum* que la Musique y
chanta. Il avoit fait dresser plu-
sieurs Tables dans la court de
l'Evêché, où le pain & le Vin
furent abondamment distri-
buez à tous venans. Toutes les
Compagnies de la Ville en ar-
mes allerent le saluer , & firent
plusieurs décharges de leurs
mousquets , ce qu'elles redou-
blerent autour d'un grand feu,
dressé devant la grande porte
de son Palais. Ce Prelat ne se
contenta pas de cette démon-
stration de joye. Monsieur de
Chamillart , Prevost General
de la haute Normandie , frere
de feu monsieur de Chamillart ,
qui a esté Intendant à Caen ,
luy ayant demandé permission
de faire chanter un autre *Te*

pour la guerison du Roy. 211

Déum dans l'Eglise de S. Denys sa Paroisse, il l'entonna luy-mesme en habits Pontificalx, & il fut continué par la Musique. Deux jours après il en indiqua un troisième pour les Officiers de son Officialité, & il en fit encore toutes les cérémonies au bruit du Canon de la Ville qui s'estoit déjà fait entendre dans les deux premières occasions. Messieurs du Presidial & Bailliage rendirent les mesmes actions de graces dans la Chapelle de leur Prétoire, & Messieurs de l'Election aux Jacobins avec un feu de joye hors la porte de l'Eglise. La mesme cérémonie fut faite à repairement par les huit Curez de la Ville & par toutes les communauitez Religieuses avec beaucoup d'appareil & de dépense.

On a montré le même zèle à Vendôme. A la première nouvelle que l'on y reçut de la guérison du Roy, Monsieur de Remilly , Bailly de la Province, & Maire perpetuel de la Ville, fit chanter une Messe solennelle & un *Te Deum* dans l'Eglise du Château. Il y assista accompagné des Echevins , & tout le Clergé Regulier & Seculier s'y trouva, ainsi que toutes les Compagnies de Justice. Le lendemain le Corps de la Justice ordinaire , à la teste de laquelle estoit Monsieur le Bailly , fit la même chose dans l'Eglise des Cordeliers. Ces cérémonies furent suivies de celle des Pères de l'Oratoire , qui fut annoncée le soir du jour précédent , par l'Illumination de leurs bâtimens. On chanta

une grand' Messe & le *Te Deum* dans leur Eglise, où le Portrait du Roy estoit sur un Trône. L'apresdinée ils tinrent table ouverte dans leur Terre de Courtnas, éloignée d'un quart de lieuë de la Ville. La Jeunesse de leur College y vint sous les armes , & il y eut un grand feu de joye. Les Officiers des Grands Iours & ceux de l'Election , voulant imiter leur magnificence, les premiers firent illuminer la Tour & le Portail de l'Abbaye de la Trinité , & les autres choisirent la mesme Eglise des Prestres de l'Oratoire pour faire chanter leur *Te Deum*. Il y eut des Illuminations & des Fontaines de Vin, & la Feste se termina par un feu de joye, & par des Feux d'artifices. Les autres Villes

de la Province, les Paroisses
mesme de la Campagne, & sur-
tout Madame l'Abbesse de la
Virginité, marquerent leur
zele à l'exemple de Vendosme.
Ces Réjouissances que Mon-
sieur le Bailly & Maître avoit
commencées, finirent par lui
le 16. de Février. Il se rendit à
l'Eglise du Château suivy des
Echevins & de tous les Corps
de Justice. Les Communautez
y étoient venuës en Proces-
sion. Le *T^e Deum* y fut encore
chanté en Musique, pendant
que la Bourgeoisie sous les ar-
mes à pied & à cheval faisoit
de continues décharges. Un
grand feu de joye suivy d'un
feu d'artifice,acheva les Ré-
jouissances de cette journée.

Le 30. de Janvier Mr de
Loysnes, second President au

Mortier du Parlement de Mets, fit rendre des actions de grâces dans l'Eglise des Vrsulines, où il a deux filles. D'abord les Trompetes & les Timbales se firent entendre dans la court de son Hostel qui répond à cette Eglise. Après un motet chanté par les Religieuses avec Simphonie ; le Superieur accompagné de plusieurs Ecclesiastiques , entonna le *Te Deum* qu'un grand Corps de Musique poursuivit. Il estoit de la composition du Maistre de la Cathedrale , tres-habile homme , & dont la maniere a receu plusieurs fois des applaudissemens de Sa Majesté. Le soir on alluma un grand feu devant la porte de l'Hostel de ce President ; & il fut suivi de quantité de Fusées volan-

tes , de Petards , de Serpentaux , & d'autres feux d'artifice , qu'on vit partir d'une Tour fort élevée de l'Hostel , où les mesmes Trompetes & Timbales qu'on entendoit presque de toute la Ville , faisoient un effet très-agréable.

Le 10. de Fevrier Meilleurs les Tresoriers de France en la Generalité de la mesme Ville , firent chanter un *Te Deum* dans l'Eglise Royale de Saint Victor. La Musique , la Simphonie , les Trompetes & les Timbales semblerent se disputer la gloire de cette action. Au sortir de l'Eglise Mr de Navarre , President à ce Bureau , alluma le feu dressé dans la Place. Il estoit à la teste de son Corps. En même temps parurent des Illuminations

nations autour du Portrait de Sa Majesté , qui avoit été exposé sous un Daïs de Damas cramoisy à crèspine d'or & entouré de Tapisseries au devant de la maison de Monsieur Fetiq , Procureur du Roy au mesme Bureau. Une Fontaine de Vin fit un jet qui ne tarit qu'à minuit. Les Fusées volantes parfemèrent l'air d'étoiles , & toute la Ville retentit d'une artillerie très-bien ordonnée , composée de petites pieces de Campagne , de Boëtes & de Mortiers. Il se fit trois décharges , la première à six heures , la seconde à huit , & la troisième à dix. Il y eut un souper servy avec beaucoup d'ordre , auquel toutes les personnes considérables furent invitées.

Le 26 Janvier Monsieur Co-

K

tolendi , Consul de la Nation Françoise à Livourne , fit tirer une infinité de Boëtes & de feux d'artifice devant sa Maison , qui fut illuminée toute la nuit par trente flambeaux de cire de Venise , & par cent Bougies de la même cire dans des Chandeliens d'argent . Le jour suivant il fit distribuer du pain , non seulement à tous les Pauvres de la Ville , mais aussi à tous les Hôpitaux & dans les Prisons . Sur le midi il fit chanter une grand'Messe & un *Te Deum* dans la Chapelle de S. Loüis , par trois grands corps de Musique , composée des plus excellentes Voix d'Italie , qui se trouverent alors à Livourne . Pendant ce temps-là , on tira encore une très-grande quantité de Boëtes , qui

furent suivies par son ordre,
d'une décharge générale de
l'Artillerie de tous les Bâti-
mens qui estoient au Port.

Les Frontieres de l'Etat ont
fait connoître par leurs Ré-
jouissances , que pour n'avoir
pas toujours eu l'honneur d'ap-
partenir , à nostre auguste Mo-
narque , elles n'ont pas moins
de zele pour sa Personne sa-
crée , que les Peuples nez sous
sa domination , dont ces nou-
veaux Sujets reconnoissent
tous les jours la douceur & la
justice. La Sarre s'est signalée
en cette rencontre ; & Mon-
sieur de la Goupilliere , Inten-
dant de cette Province , qu'il
a formée par ses travaux , em-
bellie par ses foins , & réglée
par son équité , pour satisfaire
à l'empressement des Peuples ,

alla à Sar-Louis où il fit chanter un *Te Deum* dans la grande Eglise. Tout le Clergé y assista en Chapes , & Monsieur de Choisy Gouverneur, Monsieur l'Intendant , le Presidial en Robes & tous les Officiers de la Ville , & des Troupes , s'y trouverent avec une devotion digne d'une si sainte ceremonie: Ces marques de leur zele pour le Roy , ne satisfirent pas peu Monsieur de la Goupilliere , mais cela ne suffissoit pas encore à son zele. Il se rendit en diligence à Homboure , & ayant ordonné au grand Prevost de ce gouvernement que le jour des Rois ses intentions fussent executées , l'Eglise fut remplie de lumieres. Il y eut Prédication à l'issuë des Vespres , & le *Te Deum* fut chanté

ensuite. Monsieur l'Intendant, Monsieur de la Clos, Major & commandant en l'absence de Monsieur le Marquis de la Bretèche Gouverneur de cette Place, le Maire & les Echevins de la Ville , les Officiers de la Garnison , & les Bourgeois assisterent à tout , avec la pieté que demandoit cette grande Feste. Au sortir de l'Eglise , la Compagnie étant rentrée chez Monsieur l'Intendant où elle avoit dîné , elle fut agreablement surprise par une grotte qu'elle trouva dans la court. Au milieu de plusieurs Sapins s'élevoit une pointe de Rocher couvert de mousse , mais si naturellement representée,qu'on l'auroit pris pour une des vieilles Roches que le hazard forme dans les Deserts. Du haut

de ce Rocher sortoit une Fontaine de Vin qui rejallissoit jusques au devant des Armes du Roy , qu'on avoit placées à six pieds de hauteur au dessus du bassin de la Fontaine. Des Bougies attachées aux arbres en divers endroits , & dans l'enfoncement de la Grotte , faisoient un spectacle qui satisfaissoit beaucoup les yeux. La Fontaine coula de la même force jusques à deux heures après minuit , ce qui fut un divertissement agreable pour le Peuple. Monsieur l'Intendant donna un magnifique soupe aux Dames & aux Officiers , & le Bal ensuite. Les Bourgeois de leur costé n'oublierent rien pour marquer leur zèle. La Ville fut illuminée de toutes parts , les Habi-

tans ayant affecté de mettre sur leurs Fenestres plus de lumières qu'on ne l'avoit ordonné , afin de faire connoistre que les témoignages de leur jöye estoient plutôt un effet de leur inclination que de leur obeissance. Le Buste du Roy paroissoit au dessus du Balcon de la Maison de Ville, illuminé de flambeaux. Le lendemain Monsieur de Sheraulle, Capitaine de Dragons , donna le Bal , dont il s'acquitta avec beaucoup de galanterie.

I'ay déjà parlé de quelques Particuliers , qui seuls ont fait autant que des Corps ; & j'ay cru devoir le faire connoistre , parce que c'est une chose , qui n'a jamais été faite que pour le Roy. Aussi me paroit-elle plus à remarquer à cause du

zele, dans cette occasion où l'on avoit craint pour une vie si précieuse à l'Etat , que ce qu'ont fait des villes & des Provinces. Monsieur de Cuvillier, Renoüeur & Valet de Chambre ordinaire du Roy , s'est trouvé du nombre des Particuliers dont je vous parle. Il fit chanter un *Te Deum* aux grands Augustins le 26. de Janvier. Les Trompetes & les Timbales s'y firent entendre. Il y eut Procession , en laquelle quatre Armeniens porterent des flambeaux, ayant voulu faire voir que les Etrāgets s'interessoient au bonheur public. On tira en ce lieu-là deux cens Boëtes, qui furent encore tirées après la ceremonie devant le logis de Monsieur de Cuvillier, où l'on alluma un feu de joye.

Il s'est fait une autre Réjoüis-
fance chez un Particulier dans
une maison qu'il a à deux
lieuës de Paris, en un lieu ap-
pellé le Bouquet de Champi-
gny proche Saint Maur. Celuy
qui donna la Feste avoit choisi
ce lieu, & le Dimanche 2. Fe-
vrier pour y faire chanter une
Messe solemnelle & un *Te
Deum*, ce qui se seroit fait avec
appareil, si Monsieur l'Arche-
vesque qui venoit de faire la
Cloture de ces actions de gra-
ces, n'eüst point refusé la per-
mission qui luy en fut deman-
dée. Ainsi ce Particulier se vit
constraint de faire éclater sa
joye d'une autre maniere. Il
pria bon nombre de Dames &
plusieurs de ses Amis, de se
trouver ce jour-là en sa Mai-
son du Bouquet; & sur le soin

un grand bruit de boëtes qui reveilla la joye de la Compagnie , excita la curiosité de quantité de personnes des environs qui y accoururent. On vit tout d'un coup une Illumination aussi ingenieuse que bien entendue , qui regnoit dans toute la façade de la Maison , & formoit artistement des Fleurs de-Lys à l'endroit des Fenestres , pour faire voir que le Roy estoit le motif de cette réjouissance. Quantité de Fées volantes accompagnées de feux d'artifices , s'éleverent dans les airs , tandis que le feu consumoit un grand bucher qui estoit devant la porte. Des gens placez en divers endroits distribuoient du Vin à toute la populace , & tout cela se faisoit au bruit des Tambours & des

Trompetes. Vn bal tres-bien ordonné suivit , & tous ces plaisirs furent terminez par un Repas magnifique, ou la politesse de la Dame de la Maison du Bourquet , qui joint beaucoup d'agrément à une grande delicateſſe dans ſes manieres, fe fit remarquer sans peine. Chacun s'en retourna tres-content , & le jour parut trop court à ceux qui furent de cette Fête.

Dans la confusion des articles de Prieres dont mes dernières Lettres font réplies, j'en ay oublié quelques - unes de Paris. Monsieur l'Abbé Billet , Procureur & Chef de la Nation de France de l'Université, ayant convoqué cette illustre Compagnie pour le 10. de Janvier, jour & Fête de S. Guillaume.

laume qui en est Patron , elle se trouva à dix heures du matin dans l'Eglise du College de Navarre , au nombre de plus de douze cens Docteurs , Licentiez , Bacheliers , Curez , Abbez , Chanoines , & autres Officiers ou Regens , tous en habits de ceremonie : La Messe y ayant été célébrée par Monsieur le grand Archidiacre de Sens , & servie par une vingtaine de jeunes Abbez de qualité , Monsieur Billet fit en Latin le Panegyrique du Saint , auquel il joignit une action des graces en faveur de nostre auguste Monarque , dans laquelle les Peres Grecs & Latins parurent avec éclat rendre hommage au premier Roy de la Terre , & prendre part à sa guérison . Ce discours charma

l'Assemblée , & fit admirer l'érudition & l'éloquence de ce-luy qui le prononça.

Les quarante Porteurs de la Chasse de Sainte Genevieve, qui sont Bourgeois choisis de Paris, qui portent cette Chasse dans les grandes ceremonies , lors qu'on la descend pour quelque nécessité pressante , firent celebrer l'Office en l'Eglise de l'Abbaye Royale de cette Sainte le 12. du mesme mois. Monsieur l'Abbé de Sainte Genevieve Officia avec toute la solemnité possible , & la ceremonie se termina par la procession , & un *Te Deum*.

Les Maistres bateurs d'or ayant fait chanter une grande Messe & un *Te Deum* en Musique dans l'Eglise de Sainte Croix de la Bretonnerie , le

sieur Pierre Simon qui s'y estoit trouvé avec ses Confrères, se distingua le soir par une réjouissance qui mérite d'être remarquée. Comme il fournit l'or en feuilles qui s'emploie aux Bâtimens de toutes les Maisons Royales , il voulut marquer son zèle en faisant éléver devant sa boutique , où il bat l'or au quartier S. Martin rue des Menestriers , un Buste du Roy d'après le Chevalier Bernin. Il estoit sous un magnifique Dais , avec quantité de Devises en maniere d'Illuminations. Les Fenestres de sa maison furent éclairées de Lanternes fleurdelysées & historiées , qui durerent presque toute la nuit, pendant laquelle plusieurs feux d'artifice divers firent agréablement les Spe-

éstateurs. Il distribua du pain & du Vin à tous les Passans, & il n'y en eust aucun qu'il ne fist boire à la santé de Sa Majesté.

Bourgueil, petite Ville dans la Touraine à demy lieuë de la Rivière de Loire, n'a pas fait moins de zèle que les plus considerables du royaume. Trois cens hommes distribuez en quatre Compagnies se rangèrent le 26. de Janvier des six heures du matin devant les maisons de leurs Capitaines. La première Compagnie qui avoit le bleu pour couleur, & la seconde le rouge, estoient commandées par Messieurs de S. Estienne & Devau, tous deux Gentilshommes de Bourgueil, dont l'un a servy long temps en qualité de Ca-

pitaine du Regiment de Bretagne , & l'autre dans la Maison du Roy . Le verd estoit la couleur de la troisième , & le blanc de la dernière . Si-tost qu'elles se furent jointes & mises en ordre , elles allerent prendre la Justice , qui estoit assemblée en Corps & en Robes chez Monsieur de Lutinieres , Senéchal du lieu . On se rendit de-là au Château de l'Abbaye , où l'on fit faire une salve de toute la mousqueterie en l'honneur de Monsieur l'Abbé , qui est un des Fils de Monsieur de Louvois , après quoy on alla dans l'Eglise des Pères Benedictins . Curez primifs de Bourgueil . Les Compagnies firent une seconde décharge , & se mirent en bataillon devant la principale porte

de l'Eglise. La grand'-Messe fut chantée avec beaucoup de solemnité , & l'apresdînée on retourna dans le mesme ordre à la même Eglise. La Justice fut placée dans les hauts bancs du Chœur à la droite , & les Officiers des Compagnies dans les hauts bancs à la gauche. Les Soldats rangéz dans le fond du Chœur , tiferent leur Epée & la tinrent haute pendant qu'on chanta le *Te Deum*. Cette petite ceremonie qui marquoit qu'on estoit près de verser son sang pour le service du Roy , causa une émotion dans les cœurs , qui tira des larmes de joye de la plus grande partie de l'Assemblée. On alla ensuite chanter un second *Te Deum* dans la principale Paroisse appellée S. Germain , après les Vespres.

qu'on y entendit, & il en fut chanté un troisième au feu de joye que l'on alluma sur les cinq' heures. L'air fut remploy de Fusées Volantes, accompagnées de feux d'artifice, & les cris d'allegresse qu'on poussa de toutes parts, empêchoient presque qu'on n'entendist la mousqueterie , qui ne cessa point de tirer pendant deux heures. Les Officiers de Iustice & des Compagnies s'étant rendus chez Monsieur le Senéchal , y trouverent un magnifique Soupé. Pour se disposer à boire à la santé du Roy , d'une maniere qui ne fust pas commune , il lut un Eloge de Sa Majesté en Vers , & but en le finissant. En même temps tout le monde debout & nuë teste fit retentir la Sale de cris

de *Vive le Roy*, ce qui joint au
bruit des Tambours & des
Hautbois, qu'on avoit fait ve-
nir de Chinon & de Saumur,
fit une harmonie qui se répan-
dit dans toute la Ville. Les
huit derniers Vers de cet Elo-
ge qui contenoient des Vœux
pour le Roy ; furent donnez
à toute la Compagnie , & cha-
cun l'un après l'autre les leut
avant que de boire, ce qui pro-
duisit toujours le même effet.
Le lendemain Monsieur le Se-
néchal à la teste de cinquante
Cavaliers, tous bien montez &
fort lestes , alla après midy à
une lieue de Bourgueil en la
maison de Messieurs Guedier
frères , l'un Sous-Doyen , &
l'autre Chanoine de S. Martin
de Tours , qui les receurent
avec tous les témoignages pos-

sibles de joye. On alla d'abord dans leur Chapelle, où un Prêtre qu'on avoit mené de Bourgueil en qualité d'Aumônier de la Compagnie , annonça le *Te Deum* à Monsieur le Sous-Doyen , qui ensuite l'entonna. Messieurs Guedier donnerent après cela une magnifique Collation à plus de cent personnes dispersées en divers endroits de leur maison où ils avoient fait dresser des Tables.

Le 29. de Janvier il se fit une solemnité des plus éclatantes dans l'Eglise Cathedrale de Renes. Elle fut annoncée le soir précédent , par un son de trois heures de la grosse Horloge , l'une des plus belles de tout le Royaume. La Cloche est ouverte de deux doigts du haut en bas , à

cause du grand timbre qu'elle avoit, & qui empeschoit qu'on ne pust aisément distinguer les coups qui marquent les heures. L'Horloge recommença à sonner de grand matin, & toutes les Cloches de la Ville luy répondirent. A l'heure de Vespres le Corps du Presidial & celuy de la Ville se rendirent dans le Chœur de la Cathedrale, où toutes les Paroisses & tous les Religieux vinrent processionnellement. Après le *Te Deum* qu'on y chanta en Musique, le Corps de la Ville, composé des deux Connestables qui sont Officiers Militaires pourveus par Sa Majesté en titre, qu'on appelle ailleurs Majors ; du Syndic en charge ou Maire ; des anciens Sindics & des Echevins, alla au bruit

des Trompetes & des Tambours, mettre le feu au Bûcher dressé devant l'Hostel de Ville. Il fut accompagné de Feux d'artifice, & de toute l'Artillerie qu'on avoit pu ramasser. Monsieur l'Evesque de Rennes, qui est de la Maison de Lavardin, marqua sa joie par une superbe Illumination, qui parut aux Tours de son Eglise. Il y eut un grand Bûcher allumé avec des Feux d'artifice devant l'Hostel de Monsieur le Marquis de Coetlogon, Gouverneur de la Ville. Les Iesuites firent illuminer le Portail & le Clocher de leur Eglise, & les Ursulines du Prebord, qui avoient chanté un *Te Deum*, se signalerent aussi par une tres-belle Illumination, & par un grand feu qui

fut allumé devant leur Convent. On en fit dans tous les Carfours & toutes les Ruës, & on passa la plus grande partie de la nuit dans les plaisirs, les iuns de la Danse, & les autres de la Table. Icy on voyoit les Bourgeois donner à manger à ses Amis. Là les Violons se faisoient entendre. Les innocentes Chansons faisoient ailleurs le divertissement du Peuple. Enfin tout le monde voulut ce jour - là faire quelque chose qui parust. On remarqua que plusieurs dans le transport de leur joye, rencontrant leurs Ennemis, se reconcilièrent en les embrassant, & ce qui est de particulier, tous ceux qui avoient des Portraits du Roy, dont le nombre est grand, les exposerent entourez de Lau-

riens sur des Tapis. Monsieur Hevin Avocat au Parlement & ancien Syndic de Renes , illumina sa maison d'un grand nombre de Lanternes , qui avoient d'un côté une S. couronnée & de l'autre un A pour signifier , *Salus Augusti*. Chaque face du Bucher qu'il fit élever devant sa porte , estoit ornée d'une Inscription tirée des Médailles des Empereurs. La principale marquoit le sujet de la Feste. *Salus Augusti*. Les trois autres en expliquoient les consequences , *Securitas Orbis*, *Lætitia fundata*. *Saculi felicitas*. Le 11. le Corps des Notaires Gardenotes du Roy , fit chanter une grand'Messe & un *Te Deum* en Musique , accompagné de Concerts , & le soir ils firent un très-beau feu dans

dans une Place publique. Le 22. le Corps des Marchands fit la même chose dans leur Chappelle. Il y eut plusieurs Concerts, suivis d'un feu d'artifice. Les Procureurs du Presidial s'acquiterent le 23. du même devoir. L'un de ces jours de Réjouissances, il y eut une Fontaine de Vin devant le Bureau de la Poste, aux dépens de Monsieur Orson Maistre des Postes, qui en fit distribuer par tout.

Ces Réjouissances ont été grandes à Redonc, qui est une petite Ville de Bretagne. Le Clergé donna l'exemple par un *Te Deum* qu'il chanta à la Paroisse; apresquoy il alla Professionnellement mettre le feu à un Bucher préparé devant l'Eglise. Le lendemain les Ha-

bitans allerent en Corps à l'Eglise de Saint Sauveur, fameuse Abbaye de l'Ordre de Saint Benoist. On y chanta un *Te Deum*, qui fut suivi de la décharge de toutes les boëtes de la Ville, ce qui fut réitéré lors que l'on mit le feu au Bucher. Le jour suivant fut un jour de Feste que solemniserent les bourgeois du port. Ils firent chanter une Messe, où Monsieur l'Abbé du Bouair officia comme à tout le reste de cette ceremonie. Sur les trois heures, ils allèrent entendre Vespres à la paroisse. Le *Te Deum* fut chanté ensuite, & cela fait on vint avec le Clergé allumer un feu dressé sur le port, où il y avoit alors pres de cinquante Vaisseaux. Ils avoient tous leurs pavillons & leurs flâmes

pour la guerison du Roy. 243
& chacun tira son Artillerie.
On invita tous les Etrangers à
un superbe Repas. On y but à
la santé de Sa Majesté, & au
signal d'un flambeau, tous
les Vaisseaux firent une se-
conde décharge.

Le soir du 15^e de Février
monsieur de la place comman-
dant les brigades pour le Roy
à la Patache qui est une petite
Isle, vis à vis Chantoceaux en
Anjou & à cinq lieues de Nan-
tes, fit annoncer par plusieurs
volées de canon la Fête qu'il
préparoit pour le lendemain.
Tous les Habitans des envi-
rons y accoururent, & se mi-
rent sous les armes. Le *Te Deum*
fut chanté, on alluma un feu
de joye & le bruit des Tam-
bours, Trompetes & Violons
retentit de toutes parts. On

L 2

dit que le canon se fit entendre jusque dans Angers qui en est à dix lieuës.

Le 20. de Février les Habitans de la Ville d'Eu firent célébrer une Messe solennelle dans l'Eglise des Chanoines Reguliers de l'Ordre de Saint Augustin, Abbaye de Nostre-Dame, où le Clergé des quatre paroisses de la Ville & des Maisons Religieuses fut invité. Monsieur le Comte de Lannoy, Gouverneur de la Ville & Comté d'Eu, de l'ancienne Maison de Lannoy originaire de Flandre, s'y trouva avec quantité de Noblesse. Monsieur d'Auberville sur Yere, Bailly d'Epée & de robe longue, & Monsieur du Pont, Maire de la Ville s'y estoient rendus, l'un à la teste

du Corps du Bailliage, & l'autre à la teste des Echevins. L'Eloge du roy fut prononcé avec beaucoup d'applaudissement, par le pere Celestin Pernet, Religieux Recollet ; & apres la Messe & le *Te Deum*, on alluma le Bucher dans la grande Place, au bruit du Canon, des Boëtes, & de la Mousqueterie des Bourgeois qui s'estoient mis sous les Armes. Le soir on fit des feux dans toutes les Ruës. Les principaux Officiers se distinguèrent par des Illuminations, & Monsieur de Franval, Gentilhomme Servant de la feuë Reyne, se fit remarquer par le nombre des lumieres qui éclairoient le devant de sa maison. Le Comté d'Eu fut le partage de Guillaume Fils puisné de

Richard dit sans Peur , Duc de Normandie en 1002. Il fut érigé en Pairie en faveur de Charles d'Artois Comte d'Eu en 1458. Il entra dans la Maison de Guise , par le mariage de Catherine de Cleves avec Henry de Lorraine Duc de Guise , & Mademoiselle d'Orléans l'acheta en 1660. deux millions cinq cens mille livres. Le prix de l'achat peut faire juger de son étendue. Son Altéssse Royale a extrêmement embelly & agrandy le Château , & la pieté de cette grande Princesse l'ayant portée à faire quantité de fondations dans le Comté d'Eu , elle a fait bâtir dans la Ville d'Eu un Hospital General fort magnifique , sur le dessein de Monsieur Gabriel. Elle y a aussi é-

tably un Seminaire de Sœurs de la Charité , ainsi que dans les autres Villes & Bourgs du mesme Comté.

Orbec , petite Ville de Normandie, n'a pas oublié de marquer son zèle. La grand'Messe y fut célébrée solennellement le 2. de Février , & le *Te Deum* chanté. A l'issuë des Vespres , on fit la procession , à laquelle se trouva tout le bailliage en Robes longues. On alluma un grand feu au bruit des Tambours & des Hautbois & d'une décharge de Mousqueterie que firent les Habitans rangez sous les Armes. Cette belle Soldatesque avoit un Drapeau de couleur celeste , où l'on avoit dépeint un petit bucher encore à demy allumé , d'où s'élevoit un Phœnix avec ces

paroles, *Redivivus ab aggere Phœnix*. On fit jouer des feux d'artifice, & l'air parut éclairé d'un très-grand nombre de Fusées volantes. Monsieur Guenet, Seigneur de Saint Just & de la Factière, qui exerce la charge de Lieutenant général d'Orbec avec tout l'applaudissement imaginable, regala le soir tous les Officiers de la Justice & de la Gendarmerie, & plusieurs autres personnes considérables. Il y eut deux Tables servies avec autant d'abondance que de propreté. Quoy que ce Repas fût fort splendide, on peut dire, que Madame la Lieutenantante Generale en fit le plus bel ornement. Elle est Niepce de feu Monsieur le President du Tronc, qui a fait les fonctions

de premier Presidēt à la Chambre des Comptes à Rouen avec une approbation générale. Madame de Varaville sa mète est sœur de Monsieur l'Evêque d'Angoulesme, & Niepce de feu Monsieur Pericard Evêque d'Evreux. Les Violons & les Voix ne furent pas oubliez dans ce superbe Repas. Ces Réjouissances durerent toute la semaine. La Gendarmerie d'Orbec s'estant divisée par bandes, alla faire allumer des feux dans les Paroisses voisines, & tout le monde à l'envy y fit paroistre sa joye.

Après que le bailliage de Chastillon-Sur-Seine y eut fait chanter le *Te Deum*, & que chaque Corps eut suivi cet exemple en divers jours, avec per-

mission de se promener en Armes par la Ville au son des Hautbois & des Violons, ce qui dura près d'un mois , Monsieur le Comte de la Fueillée , Lieutenant General des Armées du Roy , Gouverneur de Dole & de Chastillon , finit ces Réjouissances par une Feste fort particulière. Toute la jeunesse s'étant trouvée par ses ordres devant sa maison dans l'équipage le plus propre qu'elle put , il la divisa en trois Compagnies distinguées par des couleurs différentes ; la première étoit de Cadets des principaux de la ville , & prit le bleu & le blanc. On donna le bleu à la seconde , & le jaune fut choisi par la troisième. La revue en ayant été faite par un Officier de sa Maison , il les fit

conduire hors de la Ville dans une Place commode , où il leur enseigna luy-même à faire l'exercice & tous les mouyemens ordinaires aux Troupes les mieux reglées. Ils se rendirent le lendemain au mesme équipage devant son logis , & Monsieur le Gouverneur s'étant mis à la teste des Cadets , ont fut agreablement surpris de voir à la suite Madame la Gouvernante precedée de Fifres , Tambours & Hautbois , & suivie d'une trentaine de jeunes Filles des mieux faites , toutes vestuës de blanc & de livrées bleuës. Les deux autres Compagnies marchoient après cette Troupe , & toutes les quatre furent conduites à l'Eglise où l'on chanta solemnellement la Messe. Les Filles , chacune un

cierge à la main, allerent à l'offrande & cette pieuse cérémonie se termina par l'*Exaudiat* & le *Té Deum*. Vous pouvez juger du bruit des Fifres, Tambours & Hautbois & de la Mousqueterie. L'après-dinée Monsieur le Gouverneur, encore à la tête de cette Gendarmerie, & Madame la Gouvernante à celle de ces jeunes Demoiselles, traverserent toute la Ville, pour se rendre à une Place qui sert de promenade aux Habitans. On y fit ranger toutes ces Troupes en bataille ; & après qu'on leur eut fait faire l'exercice, elles eurent ordre de mettre les Armes bas, & l'on commença à danser dans cette Place. Chacun eut son tour, & jusqu'aux gens les plus graves qui n'étoient venus que pour estre

spectateurs. Cela estant fait, il fut permis aux jeunes Soldats d'aller visiter le Vivandier, qui avoit eu soin de dresser une Tente à la teste de ce petit Camp, & de la garnir d'excellent Vin. Les Tambours ayant rappelé chacun à son poste, Monsieur le Comte de la Fueillée proposa des prix pour celui de chaque Compagnie qui tireroit avec plus d'adresse. Comme il estoit déjà tard, il n'y eut que les deux premières qui tirerent, & le prix de la troisième fut remis au lendemain. Les Troupes défilèrent & reconduisirent Monsieur le Gouverneur. Les Demoiselles qui avoient suivi Madame la Gouvernante furent regalées d'une Collation; & les Soldats ayant fait plu-

sieurs tours dans la Ville , tou-
jours precedez de leurs Haut-
bois allerent se délasser dans
les plaisirs de la Table. Il y eut
Bal chez Monsieur le gouver-
neur, devant la Maison duquel
un grand feu fut allumé. Des
Fusées volantes , & plusieurs
feux artificiels parurent en
l'air de differens endroits de la
Ville , & toute la nuit se passa
en Joye. Le lendemain les mê-
mes Troupes se rendirent dans
l'endroit, où devoit tirer la der-
niere Compagnie. Monsieur le
gouverneur fit distribuer les
prix, & il y eut encore ce jour
là de grandes Réjouissances.

Le Dimanche 2. de Février,
la Cour des Aydes d'Auver-
gne se rendit en Robes rouges
dans la Cathedrale de Cler-
mont, où elle assista au *Té Deum*.

Le Jeudy suivant elle en fit chanter un autre dans la Chappelle du Palais. Il fut precedé d'une Messe solemnelle, & il y eut grand Concert de Voix & d'Instrumens. Ce jour mesme Monsieur Ribeyre , Premier President de cette Cour, en regala magnifiquement tous les Officiers. Ce regale fut suivi d'un grand bal donné aux Dames , après quoy l'on chanta plusieurs beaux Airs , composez exprés sur la guerison du Roy. Tout cela finit par un feu de joye & par une tres-belle Illumination que ce premier Magistrat fit faire sur toute la face de son Hostel. On y voyoit sur un grand Balcon les Armes du Roy au milieu de quatre grandes Statuës , qui representoient les quatre Ver-

256. *Actions de Graces*

tus Cardinales. On employa une bonne partie de la nuit à cette Réjouissance, pendant laquelle on réitera plusieurs fois la décharge de toute la mousqueterie , de toutes les Boëtes & de toutes les Coulevrines de la Ville. Les mesmes marques de joye ont esté donnée à S. Sandoux & à Lezoux. Ce sont deux Bourgs, éloignez chacun de quatre lieues de Clermont , qui appartiennent à Monsieur Ribeyre. Monsieur le Premier President dont je vous parle est frere ainé de Monsieur de S. Sandoux, qui mourut en 1679. Gouverneur de Tournay , & Cousin germain de Monsieur Ribeyre. Conseiller d'Etat, si celebre par son intégrité & par sa vertu.

Tous les Ordres de la Ville de Morlaix ; l'une des plus considerables de Bretagne pour sa fidelité au service de nos Rois, pour son grand commerce , pour ses riches marchez , se rendirent le Mercredy 26. de Février , dans la Chapelle Royale de Nostre-Dame du Mur, ainsi nommée, parce qu'elle est dans l'enceinte des murailles du Chasteau des anciens Ducs de cette Province. Il y avoit ordre que les Boutiques seroient fermées tout le jour , & quel'on tapisseroit les Ruës pour la Proces- sion generale qui se devoit faire. En face du Portail de cette Eglise estoient trois Portraits d'une grandeur naturelle, l'un de Henry IV. l'autre de Louis XIII. & au milieu le Portrait

du Roy , avec des Trophées & cette Inscription, *Deus nobis haec otia fecit.* Dans le Chœur au premier Siege du côté droit proche de l'Autel ; on avoit mis un autre Portrait de Sa Majesté sous un Dais en broderie , avec une Aumuse sur un Pupitre , pour faire voir que le Roy est premier Chanoine des Colleges de fondation Royale. Des deux côtez du Portrait , deux figures tenoient sur la teste de ce Prince une Couronne Imperiale terminée par une Fleur de Lis avec ces mots au dessus , *Et jura frutusque labrum* , & entre la Couronne & le Portrait , *Orbis terror & amor.* Au côté droit du Portrait , la Religion , & la France se donnoient la Foy par ces mots , *Mutuae fædera pacis.* De l'autre

pour la guerison du Roy 259
costé la Religion tenant un
Calice arrestoit le Soleil , & on
lissoit pour Devise , *Stat , cedit*
et uni. Sous le Portrait estoit
une Hydre abatuë avec cette
autre Devise , *Cecidit tot causa*
malorum. On voyoit encore
plusieurs Portraits des person-
nes Royales , chacun avec sa
Devise. Pour Monseigneur ,
Fixis ille oculis Solem spectat , se-
quiturque. Pour Madame la
Dauphine , *Satis est potuisse vi-*
deri. Pour Monseigneur le Duc
de Bourgogne , *Chara Deum so-*
boles. Pour Monsieur , *Fratrem*
immortalibus aquat. Pour Ma-
dame , *Quâ non gratio rulla.* Au
Bout du Chœur regardant
l'Autel , estoit le Portrait de
Monsieur le Duc de Chaunes ,
Gouverneur de la Province ,
presentant la ceremonie à Sa

Maiesté ; & pour Devise , *Iussit*
& offert. Toutes ces Devises &
Inscriptions estoient de Mon-
sieur Dizeul , Doyen du Cha-
pitre. Je passe les ceremoniæ
des Prières qui furent faites ac-
compagnées de Musique, pour
venir au feu que la Maison de
Ville avoit fait dresser , vis à
vis le Canal qui separe le Quay
de Leon . & de Treguier. Il é-
toit bâty en quarré de douze
pieds de hauteur. Vn Globe de
trois pieds de tour , sur lequel
estoit placée une Renommée ,
terminoit une Pyramide de
neuf pieds. La première des
quatre faces representoit la
Justice assise sur des codes avec
ses symboles ordinaires, & cet-
te Devise , *Ejecti iurgia prava.*
La seconde , representoit la
Charité sur un Trône tout

brillant, d'où elle distribuoit des liberalitez à des Soldats estropiez, & à d'autres malheureux, ausquels elle montroit une maison construite superbement, *Pater vult omnibus esse.* Dans la troisième, on voyoit la Force, tenant sous ses pieds un Lyon enchaîné, chargé de Médailles, dans les quelles estoient peintes les Conquestes de Sa Majesté, *Injuste subrepta recepit.* Dans la quatrième, estoit représentée la Prudence, qui faisoit agir des Vaisseaux chargez de bombes, sur des Costes éloignées & sur des Pyrates, *Falcis commercia tuto.* Il y avoit quantité d'autres ornementz que je serois trop long à vous expliquer. Monsieur de Rostiviec, Lieutenant Major de la Place,

avoit ordonné aux Officiers d'assembler leurs Compagnies. Il contribua beaucoup à la Fête par les soins qu'il prit de faire paroistre la Mousqueterie , qui est l'une des meilleures de France , & qui fit merveilles. Le feu fut suivy d'une Collation magnifique que Monsieur le Syndic fit servir avec grand ordre , dans la Salle de la Maison de Ville , où les Violons , les Hautbois & les Trompetes se répondoient tour à tour. Les Illuminations ne furent pas seulement à toutes les Fenestres de chaque quartier , mais aussi dans les Clochers , ce qui produisit un tres-agréable effet , sur tout dans la Tour de Nostre-Dame du Mur.

Tous les Corps & toutes les

Communautez de la Ville de Tours, ayant marqué leur joye à l'envy par des Prieres publiques , la Communauté des Marchands Maistres Ouvriers en draps d'or , d'argent & de soye , n'a pas oublié de s'acquiter d'un devoir si juste. Ils choisirent le 20. de Janvier , Feste de S. Sebastien leur Patron , pour faire chanter une Messe solennelle & un *Te Deum* dans l'Eglise des Augustins. Les deux Corps de Musique des Chapitres de S. Gatien & de S.Martin, se joignirent pour cela. Tous les anciens qui ont passé par les Charges & les Maîtres particuliers de cette Communauté y assisterent avec beaucoup de devotion. Ils envoyerent du pain,du Vin & du bois aux Prisonniers , & firent

Paumône à tous les Pauvres qui se presenterent.

Le 2. de Fevrier, Monsieur l'Archevêque de Tours , & Messieurs de l'Eglise Metropolitaine firent la closture de ces Prières avec beaucoup de solemnité. Ils ornèrent pendant la nuit les deux tours de leur Eglise de quantité d'Illuminations , dont le spectacle attira toute la Ville. La disposition naturelle de ces Tours y contribua beaucoup. Leur structure qui est tres-belle & tres-delicte, y estoit distinguée à la faveur des flambeaux qui formoient trois Couronnes sur chaque Tour d'étage en étage. Ces Illuminations furent accompagnées d'un feu d'artifice qu'on tira au son des Cloches, dont l'harmonie charme tous ceux qui l'entendent.

Le

Le lendemain, Madame de Bethune, Abbesse de Beaumont les Tours, fit éclater les apprests qu'elle faisoit depuis quelque temps. Dans la grande court étoit un Theatre de douze pieds de hauteur, & de seize de face, au milieu duquel on avoit élevé une Pyramide haute de seize pieds, & terminée par un Globe ou étoient les Armes de Sa Majesté, & au bas *Ludovico Magno*. Les quatre coins du Theatre estoient ornés de Soleil, Fleurs de-Lis & Chifres, & tout autour regnoit une Balustrade façon de marbre, avec quatre grands Emblèmes aux extrémitez. Le premier faisoit voir le Roy qui retirroit plusieurs personnes du precipice. Le second representoit la Religion sous la Figure

M

d'une Femme, qui tenoit une Croix & le Livre des Evangiles ouvert, où mettoient la main quantité de Protestans. Dans le troisième paroissoient plusieurs Monstres écrasez sous les ruines d'un Temple; & dans le dernier, on voyoit la Vierge & le Roy à genoux luy demandant sa protection. La figure de ce Prince avoit été mise sur un piedestal au bas de la Piramide, & sur le Theatre orné par tout de Trophées & de Festons, estoit dressé un feu d'artifice. Vis à vis il y avoit un Bucher soutenu d'un mast de cinquante pieds de haut, au milieu duquel estoit l'Heresie, sous la figure d'une Femme hydeuse, tenant dans ses mains les Livres de Calvin & de Luther. Sur les trois heures arriverent

les Compagnies des Habitans sous les Armes , au travers desquelles passerent Monsieur l'Archevesque , Monsieur de Rasilly , Lieutenant de Roy de la Province , & Monsieur le Marquis de Nointel, Intendant de la Generalité de Tours. Lors qu'ils se furent rendus à l'Eglise , on prononça l'Eloge du Roy , le *Te Deum* fut chanté par une excellente Musique , & ce Prelat donna la Benediction. On se rendit delà au logis Abbatial, où l'on servit une Collation magnifique , pendant laquelle il y eut Concert. Sur les sept heures Monsieur l'Archevesque mit le feu à une fusée portée par un Ange , qui embrasa le Bucher où estoit l'Heresie. Au mesme instant on entendit les Tambours , &

les Trompetes de toutes les Compagnies , & l'on vit le Dome de la Maison, qui est extrêmement élevé , remply d'une infinité de lumieres, qui firent paroistre une figure éclatante de la Vierge écrasant un Serpent , avec ces mots , *Cunctas hareses sola interemisti*. D'un côté estoit un Soleil éclairant plusieurs têtes couronnées , & de l'autre une Hydre avec ses têtes coupées. A la face qui regarde le Cloistre étoit le Roy à la teste de son Armée , regardant une Croix dans des nuages avec cette Inscription , *In hoc signo vinces*. D'un costé la Renommée publioit sa gloire , & de l'autre il y avoit divers trophées d'Armes. Dès que le Bucher fut allumé , Monsieur le Lieutenant de Roy , & Mon-

sieur le Lieutenant de Roy & Monsieur l'Intendant mirent ensemble le feu à une Fusée, qui fit jouer celuy d'artifice. Il réussit parfaitement bien; & le Peuple; dont la court & le dehors estoient remplis, marqua sa joye par mille acclamations. Ce mesme jour Madame l'Abbesse fit faire une distribution à tous les Pauvres, qui se présentèrent au nombre de quatre famille.

Madame de Praflain, Abbesse de l'Abbaye Royale de Nostre Dame de Troye, a fait rendre des actions de graces dans son Eglise avec beaucoup de magnificence. Il y eut une Messe du S. Esprit chantée en Musique. Monsieur de Lamivoye, ancien Doyen de la Cathedrale, & grand Vicaire de Monsieur l'Evesque, officia accompagné de dix Assistans, tous revestus d'ornemens à Fleurs de Lis d'or. La

Messe finie, on chanta le *Te Deum* avec la même Musique & simphonie, après quoy ces paroles furent repérées, *Viam petiit à te ; & tribuisti ei longitudinem dierum in seculum, & in seculum saeculi.* Ces actions de grâces que tous les Corps & toutes les Communautes de la Ville avoient fait durer près de deux mois, ont finy par celles des Dames de la Charité. C'est une Assemblée formée par les soins & par la prudence de Monsieur l'Evesque. Leur ceremonie se fit dans les Carmelites, où Monsieur Denise, Chanoine de la Cathédrale, prononça l'Eloge du Roy avec son éloquence ordinaire. On fit ensuite une aumône à tous les Pauvres des Paroisses de la Ville.

Le 2. de Fevrier, le *Te Deum* fut chanté à Saint Pierre le Monstier, petite Ville entre Nevers & Moulins sur la route de Lyon, par les soins de Messieurs du Presidial. La ceremonie fut faite dans la principale Eglise du lieu, de l'Ordre de Saint Benoist, & Monsieur Descrots, qui en est Prieur,

y officia. Le Presidial assista en Corps à la grand'messe , où les Officiers de Ville se trouverent en Robes rouges. L'Eloge du Roy fut prononcé avant Vespres dans la mesme Eglise par Monsieur l'Abbé Galaix. Il prit pour texte , *Magnificate Dominum meum , & exaltemus nomen ejus in ipsum* , ce qu'il appliqua à son sujet en ces termes. *Que Dieu soit à jamais beny ; que vos voix s'unissent à la mienne pour chanter incessamment ses louanges , pour adorer son nom seul adorable , & pour publier ses magnificences dans le rétablissement de la sauté de LOUIS LE GRAND , toujours magnanime , toujours invincible & toujours heureux.* Son discours dura une demy- heure , & fut extrêmement applaudi. La Benediction ayant été donnée après les actions de graces renduës , on trouva à la sortie de l'Eglise toute la Bourgeoisie sous les Armes. Elle marcha en bon ordre devant le Corps du Presidial & celuy de Ville , & l'on se rendit à la grande Place , où après que Monsieur de Lespinasse President au Presidial ,

& Monsieur le President de la Blouse en qualité de Maire eurent mis le feu à une grande Pyramide de bois que l'on y avoit dressée , on tira toutes les Boëtes & le canon de la Ville , ce qui fut suivy d'un feu d'artifice accompagné d'un tres-grand nombre de Fusées volantes. Le Presidial & le Corps de Ville furent reconduits comme ils avoient esté amenez , & des Fontaines de Vin que Monsieur Gascoing Lieutenant General & Monsieur Bognie Procureur du Roy , firent couler pendant cette Feste , des faltererent agréablement le Peuple. Les Repas que chaque Corps se donna furent magnifiques , & à l'exemple des Corps , tout ce qu'il y a de plus notables Bourgeois , s'estant assemblé par Troupes avec des Tambours , des Fifres & des Violons , joignirent à la bonne chere toutes les marques que l'on peut donner d'une joye parfaite.

Le Dimanche 9. du mesme mois il y eut à Saint Maximin une solemnité fort particulière. Le premier Consul ayant fait tapisser le devant de sa Mai-

fon & metre le Portrait du Roy sur sa porte , se rendit à l'Eglise avec les autres Consuls & les principaux Bourgeois , precedez par des Tambours , des Fifres & des Trompetes , ayant à leur teste le Capitaine de la Ville accompagné de douze Gardes du Corps de Sainte Madeleine armez de Pertuisanes . Ils assisterent ainsi que les Magistrats à une grande Messe que les Religieux de la Paroisse chanterent . Un peu avant l'élevation treize Marguilliers de Notre-Dame des grands Cierges en Robe & Surplis & portant de grands flambeaux , s'approcherent de l'Autel ; & en mesme temps le Chœur chanta le Pseaume *Exaudiat te Deus.* La Messe estant achevée , le premier Consul regala les Magistrats & Messieurs de Ville . L'apréldinée ils rentrèrent tous au mesme lieu , & les Vespres dites on fit la Procession dans l'ordre suivant . Les Tambours , les Fifres & les Trompetes marchoient les premiers , devant une Compagnie de Mousquetaires qui faisoient de continues décharges . Ils precedoient la Croix de la Paroisse , après laquelle

M. 5

le on voyoit toutes les Bannieres & tous les Marguilliers des Confrairies avec des flambeaux de cire blanche. Il y avoit parmy eux vingt-quatre Marguilliers de Nôtre-Dame des grands Cierges dans leur habits dc ceremonie , portant sur l'épaule des Cierges de douze pieds de hauteur , qui font la charge d'un homme Vingt-quatre Artisans de la mesme Confrarie , avoient de semblables Cierges. Les Penitens blancs paroissoient ensuite , portant les Tabernacles où sont les Chasses des saintes Reliques. Les Capucins marchoient après eux , suivis des Religieux de la Paroisse. Quatre Chantres en Surplis tenant de grands Baltons d'argent fleurdelisez , chantoirent l'Hymne de Sainte Madeleine , & ils precedoient quatre Danseurs magnifiquement vestus , qui pour témoigner la joye du peuple dansoient devant le Tabernacle de cette Sainte , de mesme que David dansoit devant l'Arche. Il estoit gardé par le Capitaine de la Ville. Plusieurs Religieux revestus de Dalmatiques tenoient des Reliques dans leurs mains ,

& le Pere Superieur du Convent Royal de Sainte Madeleine marchoit sous un Dais , portant la Sainte Ampoule où il y avoit de la Terre teinte du Sang précieux du Sauveur du monde, les Magistrats & Consuls fermoient la marche. Toutes les Ruës furent tapissées , & après que le *Te Deum* eut esté chanté au bruit des Tambours & des Trompetes & de la décharge de la mousqueterie , les Religieux allerent mettre de feu au Bucher qu'ils avoient fait préparer devant l'Eglise. Les Magistrats avec les Consuls le mirent à celuy de la grand'Place , autour duquel les quatre Danseurs signalerent leur adresse. Le Prieur des Penitens blancs fit chanter le *Te Deum* dans sa Chapelle , & alluma le Bucher qui estoit devant. On en alluma aussi dans toutes les Ruës , & le Capitaine de la Ville traita à Souper les Consuls & les douze Gardes du Corps de Sainte Madeleine. Après ce Repas ils sortirent tous ensemble , & allerent convier les Magistrats de venir à la Place publique , afin d'y boire à la

santé de Sa Majesté. C'est ce qu'on exécuta avec les acclamations d'une infinité de monde ; les liqueurs furent données en grande abondance à tous ceux qui en voulaient , & la Fête se fust terminée de cette sorte , si le Peuple n'eust voulu la continuer pendant trois jours.

Les Religieux de l'Abbaye Royale de Saint Lomer de Blois , qui ont jurisdiction temporelle sur undes plus considerables Fauxbourgs de la Ville, ayant déclaré aux Officiers du quartier qu'ils vouloient que tous ceux qui étoient capables de porter les armes se trouvassent le 23. de Janvier dans le grand Parvis de leur Eglise avec l'étendard , & revestus des livrées qui les distinguent du reste de la Ville, cet ordre fut exécuté ponctuellement , & ils s'y rendirent au nombre de trois cens avec de grands Bonnets d'écarlate , chargez de Rubans & de galon d'or & d'argent. Les Officiers les ayant mis en ordre les firent entrer dans l'Abbaye , où ils firent plusieurs décharges. Delà ils entrerent dans la

Ville , & se firent voir par tout. Le lendemain s'étant remis sous les armes , ils allerent à Nostre - Dame de Vienne rendre graces à la Vierge de la protection qu'elle a donnée à la France en lui conservant le Roy. Sur les cinq heures du soir ils retournerent dans le grand Parvis de l'Eglise Abbataiale , où l'on avoit préparé un feu de joye. Les Armes de France estoient sur la grande porte de l'Eglise , & l'on voyoit celles de l'Abbaye sur les quatre pilliers des deux grosses Tours. Une Fontaine de Vin coula depuis deux heures jusques à sept , & ce jour-là & le jour suivant on fit une aumône générale. Toutes choses étant disposées , le Prieur de l'Abbaye précédé de deux Chantres vint au Chœur , où ayant trouvé la Communauté , il entonna le *Te Deum* qui fut suivi de l'*Exaudiat* , & précédé d'une décharge de tous les mousquets & de douze demy-coulevrines.. Les Prières achevées il quitta ses ornemens , & à la teste de sa Communauté , qui est le premier Corps du Clergé de Blois , il

alla mettre le feu au Bucher. La mousqueterie & les couleuvrines recommencèrent à se faire entendre. On avoit illuminé les Tours de feux d'artifice , & l'on en fit tomber une pluye de feu.

Le 23. de Fevrier Monsieur de Lyon, Receveur des Gabelles de Dunois fit éléver un grand feu de joye à Chateaudun devant le Grenier à Sel , ou deux Compagnies de Fuseliers estoient postées pour empescher la confusion. Il y avoit deux Arcs de Triomphe aux porres de ce Grenier , avec ces deux mots *Sol & Sel* , & au dessous.

Le Soleil & le Sel ont de la sympathie.

Le Soleil produit l'aliment ,

Et le Sel l'affaissonnement.

Le Soleil & le Sel nous donnent donc la vie..

Auprés du mesme Grenier à Sel courbient deux Fontaines de Vin , & tout le monde fut receu à deux Tables qui avoient esté dressées dans la court du

Receveur. Le *Te Deum* fut chanté ;
on alluma le feu de joie , & l'on alla
ensuite au Chasteau faire des Salves à
la porte de Monsieur le Marquis de
Saint Hilaire , Gouverneur du lieu, qui
avoit envoyé les Drapiaux de la Ville
chez Monsieur de Lyon.

Le 2. de ce mois Monsieur Rou-
geau, Receveur du Marquisat de Cour-
tanvau & Directeur des Postes de
Chasteaudun , fit rendre des actions
de graces dans l'Eglise de saint Médard
sa Paroisse , & dans celle des Corde-
liers qui est à l'autre bout de la Ville,
afin que tous les quartiers pussent y
prendre part dans le même temps.
Une Fontaine de Vin blanc,& une au-
tre de Vin rouge coulerent de chaque
costé de son Bureau. Au milieu estoit
une Pyramide de carton doré , & au
dessous d'un Soleil,dont les rayons s'é-
tendoient sur toutes sortes de fruits
parmy lesquels on voyoit quantité de
grapes de raisin , estoient ces paro-
les , *Excunditas & maturitas.* A la
base de la Pyramide on lisoit ces Vers..

*Peuples qui jouissez des doux fruits
de la Paix,
Donnez de vostre joie une éclatante
marque ;
Benevez de ce Vin à longs traits.
LOUIS triomphé de la Parque.*

*Les Hautbois, les Violons & la
Mousqueterie ne furent pas oubliés
dans cette Fête.*

Peu de temps après les Eleus de Châteaudun firent célébrer une Messe solennelle, après laquelle le Pasteur du Cœursme monta en chaire. Comme cette cérémonie se faisait le Jeudi 6. de ce mois, où la guérison de la Belle-mère de Saint Pierre & celle de plusieurs autres Malades se liait dans l'Évangile, cela lui donna sujet de dire que le Sauveur du monde, après avoir guéri la Mère du Prince des Apôtres, en avait aussi guéri le Fils, en rendant la santé au Roi, qui est Fils aîné de l'Église Romaine, dont S. Pierre est le Père, & le Fondateur visible, & parce que plu-

sieurs guerisons accompagnèrent celle de la Bélempere de S. Pierre, il fit voir que tous les François estant malades avec leur Prince, tout le Royaume avoit esté guery avec luy. Aprés le *Te Deum* chanté en musique, on alla dans la gtand' Place où le feu de joye fut allumé. La Mousqueterie se fit entendre ainsi que les Violons, & cette Rejoüissance finit par un grand Repas, & par une aumône à tous les Pauvres. Monsieur le Bourgeois, Premier President de l'Election, se distingua dans cette ceremonie, ainsi que Monsieur de Boisgautier, Eleu Grenetier & Subdelegué de Monsieur l'Intendant d'Orleans, & Monsieur Michau, Procureur du Roy.

Le 8. de Fevrier les Chambres & Seineſtres de la Cour des Comp̄es, Aydes & Finances de Montpellier s'affemblerent au Palais, où ayant pris leurs Habits de ceremonie, Monsieur le Marquis de la Caſtries, Neveu de Monsieur le Cardinal de Bonzi & Gouverneur de la Ville & Citadelle, y vint prendre sa place en qualité de

Conseiller honoraire. En cet état ils se rendirent à la Chapelle, où la cérémonie commença par une grand' Messe que celebra le Pere de la Greffe, Religieux de l'Observance de S.François. Il est Fils de feu Monsieur de la Greffe second President de cette Compagnie, & son mérite l'a fait élire deux fois Provincial & Definiteur General de l'Ordre. On chanta le *Te Deum*, & le tout fut accompagné d'une excellente Musique, d'un grand nombre de Violons & autres Instrumens, & suivy du bruit des Hautbois & des Trompetes. Des Fontaines de Vin clairet & muscat coulerent tout le jour dans la court du Palais, & on y distribua de l'argent à tous les Pauvres.

Trois jours après les Directeurs de l'Hôpital General de la même Ville, firent faire les mesmes Prières dans la Chapelle de cet Hospital. Les Pauvres qui y sont enfermez au nombre de 350. furent regalez extraordinairement, & servis à leur disné par plusieurs personnes de distinction. On fit une distribution en pain à tous les autres.

Messieurs les Consuls Gouverneurs de la Ville d'Arles , ayant résolu de faire éclater leur joie commencèrent d'en donner des marques par une aumône générale qu'ils firent de leurs propres mains dans l'Hostel de Ville , à une infinité de Pauvres qui s'y rendirent de toutes parts. Il y furent occupés la plus grande partie du 9. de Février & une foule de Noblesse s'étant venue ranger auprès d'eux sur les trois heures , ils se rendirent dans l'Eglise Cathédrale de saint Trophime , où le *Te Deum* & un motet excellent furent chantés. Monsieur le Coadjuteur d'Arles officia. Cependant comme on avoit disposé un très-beau feu d'artifice au milieu de la Place du Marché où est l'obélisque , cette Place étant terminée dans son vaste quarré par les façades de l'Eglise Cathédrale , de l'Archevêché de l'Eglise de Sainte Anne , & de l'Hostel de Ville , qui est un chef d'œuvre d'Architecture du dessin du fameux Monsieur Mansard , on prit soin en même temps de faire dresser au bout de l'E-

strade qui regne devant cet Hostel , une espece d'Arc de Triomphe à trois avenuës de verdure, embellies de Guidons & de banderolles & remplies d'Emblèmes, du haut duquel on vit jallir pendant tout le jour une Fontaine de Vin muscat , dont le jet estoit d'une hauteur surprenante. Le feu d'artifice estoit élevé sur un piedestal de figure exagone & surmonté d'un quarré qui soutenoit un Dome ouvert en Portique. Aux Angles estoient des figures en relief tres richement assorties , avec des Devises en cartouches à la gloire de Sa Majesté. Une infinité de Guidons aux Armes de France en remplissoient les extrémitez. La nuit s'approchant , on fut surpris de l'Illumination qui parut depuis le haut jusqu'au bas de l'Hostel de Ville ; rien ne pouvoit estre plus agréable. Les Consuls sortirent de cet Hôtel au bruit des Tambours & des Trompettes , & dés qu'ils parurent on tira toutes les Boëtes. Après les trois tours qu'ils firent autour de la Machine, ayant à leur teste le Major de la

Ville , & precedez par les Violons & plusieurs autres sortes d'Instrumens , ils mirent tous ensemble le feu à différentes traînées de poudre qui firent leur effet en un moment . Delà ils allaient répandre leur joie dans toute la Ville , & ils en firent le tour precedez encore par les Violons , par les Tambours & par les Trompetes , & accompagnez de quantité de Noblesse . La solemnité se termina par un superbe Repas qu'ils donnerent à leur retour dans la Ville .

Madame l'Abbesse de Nôtre-Dame d'Yerre en Brie , après des Prieres de quarante heures qu'elle avoit fait faire dans son Eglise , y fit chanter un *Té Deum* en Musique le 19. de Janvier . L'Abbaye d'Yerre fut fondée en 1122. par Madame Eustache de Corbeil , Comtesse d'Etampes . Louis le Gros l'érigéant en Abbaye Royale luy donna trois Fleurs de Lys pour ses Armes avec un Oyseau dans le milieu , & luy accorda la Dixme du pain qui se mangeoit à sa Table & à celle de la Reyne , & des autres Princes . Cette Ab-

baye a encore le droit de Regale , Se-de vacante, en l'Archevesché de Paris. Elle est immédiatement soumise au Saint Siege. L'Abbesse avec les Religieuses d'Yerre avoient droit de nommer aux Abbayes de Gif & de S. Remy de Senlis lors qu'elle estoit élective. Madame l'Abbesse d'Yerre se nomme Charlotte - Catherine d'Angennes de Ramboüillet. Elle est sœur de Madame la Duchesse de Montausier & petite fille de Monsieur le Marquis de Pisani , Ambassadeur à Rome , où il épousa une Veuve de la Maison des Ursins.

Les Jeux & les Divertissemens du Carnaval ont été changez à Provins en Actions de graces & en Prieres publiques pour le Roy. Elles furent commencées le 2. de Février en l'Eglise Royale & Collégiale de Saint Quiriace. Monsieur d'Aligre , Abbé de S. Iacques , s'y trouva avec les Chanoines Reguliers , aussi bien que le reste du Clergé , les Magistrats , le Corps de Ville & toute la Bourgeoisie. Le *Té Deum* fut suivi d'un

Eeu , que le Maire & les Eche-
vins firent allumer devant l'Hostel de
Ville. Le lendemain on chanta dans
la même Eglise une Messe solennelle,
où les Magistrats & le Corps de Ville
se trouverent. Les Chanoines de Nô-
tre-Dame du Val , les Paroisses & les
Communautez Religieuses firent la
même chose dans les autres jours de
la Semaine. Messieurs du Presidial &
de l'Election s'acquiterent du même
devoir dans l'Eglise des Cordeliers :
les Avocats & les Procureurs dans
celle des Jacobins ; les Notaires en
celle de S. Ayoul , & les Chevaliers
de la Bute dans leur Chapelle. Le
Dimanche 9. sur les cinq heures du
soir les Directeurs du Bureau des
Pauvres, dont Monsieur l'Abbé de S.
Jacques est le Chef & le Tresorier ,
firent une pareille solemnité dans l'E-
glise de cette Abbaye. Cet Abbé fit
ensuite par luy-même & de ses pro-
pres deniers une distribution extraor-
dinaire à tous les Pauvres du Bureau,
les exhortant de prier Dieu pour le
Roy. Cette distribution monta à

douze cens livres. Le Lundy Gras , les Sergens qui ont droit de faire courir les Gans ce jour - là par les Meusniers, & de les faire danser dans les ruës , changerent cette Coustume profane en une Action de sainteté , assistant tous à une Messe qu'ils firent chanter aux Cordeliers avec un concert de Voix & d'Instrumens. Ils alleèrent delà donner à disner aux Prisonniers. Le Mardy Gras , le Curé de S. Pierre distribua une somme considérable à cinquante Pauvres qu'il avoit fait communier à sa Messe à l'intention du Roy.

Dans ce même temps une Messe solennelle & un *Te Deum* furent chantez dans l'Eglise Paroissiale de S. Valery en Caux. Les Habitans se mirent sous les Armes au nombre de plus de deux mille , & la Mousquerie répondit par plusieurs décharges au bruit des Trompettes , des Tambours , des Hautbois & des Violons. Le Curé du lieu , accompagné d'un nombreux Clergé & d'une foule de peuple , alla ensuite processionnellement

lement à la Chapelle qui sert d'annexe à la Paroisse. Monsieur Vasse , qui fait les fonctions de la Marine , avoit pris soin de la faire orner. Sur le frontispice estoit le Buste du Roy avec cette inscriptio, *Vivat in eternum.* Apres qu'on y eut chanté le *Te Deum* & que le Feu qu'il avoit fait éléver devant son Bureau , eut donné lieu à de nouvelles décharges de Mousqueterie , il fit distribuer plusieurs Bariques de vin aux Habitans , & tint Table ouverte le reste du jour. Les Pauvres eurent lieu de prendre part à cette Réjouissance par les Aumônes qui leur furent faites.

Au commencement du mois passé , Madame l'Abbesse de Fontaine Guepard , Diocèse de Rouen , fit chanter une Messe solennelle où cinquante Religieuses communierent. Cette Messe fut suivie d'un *Te Deum* , après lequel il y eut une Aumône générale. Au milieu de la Court du dehors , on avoit dressé un Feu de Joye qui fut allumé par Madame la Presidente du Tronc , au bruit de plusieurs Boëtes qui furent tirées.

Les Religieux de l'Abaye de S. Evroult en Normandie , dont Monsieur le Cardinal Prince de Furstemberg est Abbé , ont rendu de pareilles Actions de graces dans leur Eglise. Toute la Noblesse , & toutes les Paroisses qui dépendent de l'Abaye y assisterent , & ensuite le Pere Prieur fit faire une distribution de pain & de vin aux Pauvres. Un grand Feu de Joye , qui fut accompagné de plusieurs autres , termina la Feste.

Le Jeudy 6.de Février, les Habitans de la Ville de Bernay en Normandie s'estant mis en Armes , & rangez chacun sous son enseignes les Officiers de Justice de l'Election & du Grenier à Sel avec Messieurs de Ville , se rendirent dans l'Eglise Abbatiale des Bénédictins , qui sont Seigneurs de Bernay. Tout le Clergé Regulier & Seculier s'y trouva. Le Chœur & la Nef estoient tendus de Tapisserie de Haute-lisse , & les Dossiers des Chaires du Chœur , couverts d'écarlate avec de riches écussons aux armes de France.

Outre quantité de Chandeliers d'argent dont on avoit rempli la corniche qui regne au tour du Cœur, il y avoit sur l'Autel un nombre infini de lampes si bien disposées, qu'elles formoient une perspective naturelle des plus agréables. Toutes les Boutiques furent fermées ce jour-là. Les Prieres faites, où la Musique se fit admirer, on marcha processionnellement au feu de joye qu'on avoit dressé dans la Court Abbatiale. Le Pere Prieur, & Monsieur le Lieutenant General y mirent le feu, & aussi-tost la mouquerie & le canon se firent entendre. Une Fontaine de Vin fit la joye du Peuple, tandis qu'une aumône générale soulagea les Pauvres. Le soir il y eut illumination au clocher de l'Abbaye.

Coutances, autre Ville de Normandie, s'est distinguée par son zèle. Il y eut un jour de Feste ordonné le Samedy premier de ce mois. Les Bourgeois prirent les armes, & les Officiers du Presidial firent chanter une Messe solennelle & un *Te Deum*,

apr s quoy le feu de joye fut allum 
par Monsieur le Gouverneur , & par
Monsieur Demons Lieutenant Gene-
ral. Il en fut aussi allum  un devant
la porte de ce Magistrat avec les Tam-
bours , les Violons & grande Mous-
queterie. Il y eut un magnifique repas
donn    la Maison de Ville. Monsieur
le President au presidial regala la Com-
pagnie Presidiale qui s'et oit trouv e
au *Te Deum* , & fit dresser une table
sous la porte , o  l'on arrestoit tous
ceux qui passoient. Tous les autres
Corps , Paroisses & Cominunaitez de
la Ville firent tour   tour de pareilles
Festes , mais il n'y en eut point de
plus remarquable , que celle des Of-
ficiers des Traites Foraines. Ils y em-
ployerent deu  jours & deu  nuits sur
la fin du Carnaval , & pendant ce
temps il eut cinq ou six feux touj urs
allumez devant leur porte avec des
Tambours & des Violons. Non seu-
lement ils regaloient tous ceux qui
venoient chez eux , mais ils alloient
dans toutes les ru es en criant *Vive le
Roy* , & versant du vin   tout le Peu-

ple. Le commencement de cette Feste fit un tel éclat que le lendemain les Officiers du presidial voulant y contribuer, vinrent eux mesmes mettre le feu au bois préparé devant la porte de la Romaine. Voylà comment l'amour respectueux qu'on a pour ce grand Monarque, s'explique à l'envy dans toutes les Villes.

Monsieur Moreau, prieur du Rellec en Bretagne, choisit le Dimanche 2. de ce mois pour marquer sa joie, & celle de l'Abbaye qu'il gouverne depuis plusieurs années avec toute la conduite qui luy pouvoit acquerir l'estime où il est. La Cérémonie commença par une Procession hors l'Abbaye, & à la fin de la Messe qui célébra au retour avec beaucoup de solemnité, il fit un discours à la louange du Roy, où se servant des paroles de l'Evangile du jour, *Omne Regnum in se divisum desolabitur*, il fit voir les malheurs qu'avoit causé la division sous les autres Regnes, & le bonheur du Regne du Roy. Jugez avec combien de plaisir il fut écouté. Le *Te Deum*.

fut chanté l'apresdinée , & pendant ce temps la Mousqueterie fit plusieurs décharges. En suite Monsieur le Prieur & tous les Religieux , precedez par les Mousquetaires qui alloient en ordre Tambour battant & suivis de toute la Noblesse voisine & des Officiers de la Iurisdiction , marcherent vers le Feu de loye , & ils y firent les trois tours accoutumez en chantant *l'Exaudiat*. C'étoit une espece de Pyramide élevée sur un Theatre soutenu d'Arcades. On y voyoit les Armes du Roy & celle de Monseigneur avec deux devises. L'une estoit le Roy des Abeilles conduisant un Essain avec ces mots , *Pro stimulo exemplum est* , pour faire entendre que sa Majesté tient lieu de Modelle & sert d'Aiguillon à tous les princes , & l'autre estoit un Aiglon qui vole vers le Soleil , & ces mots pour ame , *Patrios assurgit in ausus*. Je ne parle point du vin que fit distribuer Monsieur le Prieur pour exenter à la loye , de la Table ouverte qu'il

tint dans le Refectoire , & de l'Aumône extraordinaire qui fut faite par son ordre. Tout cela est une suite du zèle qui le faisoit agir ce jour - là. Il est Père de Messieurs Moreau , l'un Avocat General en la Chambre des Comptes de Dijon , & l'autre Auditteur en la Chambre des Comptes de Paris.

Le Maire & les Eschevins de Montargis le Franc , Capitale du Puisayer Generalité d'Orleans , ayant resolu de faire une Feste , firent annoncer pendant huit jours , trois fois chaque jour , par les Tambours de tous les quartiers de la Ville , conduits par un Heraut avec les Trompettes , qu'elle se feroit le 26. de Janvier. La veille les cloches tant de la Faroisse que des Communautez sonnerent depuis midi presqu'au jour , & recommencèrent le lendemain si-tost qu'il fut jour. Sur les neuf heures , le Corps du Presidial & des autres Iustices se rendit à la Maison de Ville , dont tous les Officiers estoient assemblez , & ils allèrent chacun dans son rang à la

Paroisse. On fit d'abord unc Proces-
sion generale. Le Presidial tenoit la
droite , & le Maire , les Eschevins &
les Conseillers de Ville estoient à la
gauche. Au retour on commença la
Grand'Messe , & après l'Evangile , le
Pere Bidal , Prieur Curé de la Ville ,
cy-devant Prieur de Nantes , & fort
illustre dans l'Ordre de Sainte Gene-
viéve , monta en Chaire , & fit voir
combiens nous estoions obligez à Dieu
qui nous a donné un Roy uniquement
occupé à remplir son ministere. Ce
qu'il dit des rares vertus de ce grand
Prince toucha tellement ses Audi-
teurs , qu'ils se trouverent naturelle-
ment engagez de finir avec luy par la
priere que fait l'Eglise pour la conser-
vation de son Protecteur. L'apresdi-
née les Capitaines ayant assemblé
leurs Troupes devant la maison de
Ville , le Maire & les Echevins en
firent un détachement qu'ils donne-
rent à commander à Monsieur Violet
Conseiller du Presidial , l'un des Ca-
pitaines , auquel ils confierent la garde
du Guidon fameux que les Habitans

pritent sur les Anglois après leur défaite devant les murs de la Ville, sous le Regne de Charles V I I. Toute cette milice alla se poster aux environs de l'Eglise, où le *Te Deum* fut chanté avec beaucoup de magnificence. Au sortir de là je Maire & les Echevins furent conduits dans la Place publique, où ils avoient fait éléver un grand Portique de verdure devant la maison de Monsieur Robeau de Coulevreux l'un des anciens Echevins. On y voyoit sous un dais un Portrait du Roy couronné de laurier, & au dessous, les Armes de Monsieur, avec de grands Festons de la Ville, ce qui fait voir que Montargis est de l'Apantage de ce Prince. Tout au dessous estoit l'Ecu des Armes de Monsieur de Boisfranc, Chancelier de S. A. R. Grand Bailly & Gouverneur de la Ville. En arrivant dans la Place, la Compagnie du Guidon fut mise de garde devant le Portique, sous lequel entrerent le Maire & les Echevins pour y saluer le Portrait du Roy avant que d'aller allumer le feu. Les

Dames estoient placées avec une grande symphonie de Violons. Le feu estoit un Pentagone , ou plutost il y avoit six feux , l'un dans le milieu , & cinq autres d'égale figure , & de la même grandeur , ayant chacun une même communication avec le grand feu. Il en sortit une infinité de feux d'Artifice & quantité de fusées volantes parurent en l'air au son des Tambours & des Trompetes. Monsieur Robeau ttaia magnifiquement le Maire & les Echevins & d'autres Personnes considerables ; on servit une table de Capitaine du Guidon devant le Portique , qui estoit illuminé , & tous ceux qui voulaient y manger y prirent place. Pendant ce temps , la Milice fit plusieurs décharges , apres quoy elle se retira avec les Capitaines , dont chacun tint Table publique dans son Quartier.

Monsieur de la Villebague , qui a un zèle tout particulier pour Sa Majesté , fit une Feste des plus éclatantes à S. Malo le 17. du mois passé. La

Messe & le *Té Deum*, auquel on joignit un très-beau Motet de la composition de Monsieur Iouvin, furent chantez dans l'Eglise de S. pierre, pendant ce temps quarante-deux pieces de Canon que Monsieur de la Villeduguen, Homme entendu pour l'Artillerie, avoit fait monter sur le Quay de Monsieur de la Villebague, se firent entendre à plus de dix lieuës aux environs. Tous les Vaisseaux répondirent par intervalles reglez de vingt & un coup chacun. On fit une distribution d'argent, de Biscuit, de Hareng, & de quatre Bariques de vin à plus de cinq cens pauvres qui se presenterent ; après quoy Monsieur l'Evesque de S. Malo qui avoit volu y assister, fut conduit, par Monsieur de la Villebague dans une de ses Maisons, vis-à-vis de la Batterie, où tout n'estoit que verdure. On y servit cinq Tables, chacune de cinq couverts avec beaucoup de delicatesse & d'abondance. Dans une Maison voisine, l'une de celles qui envisagent le Port, & qui appartient enco-

N 6



re à Monsieur de Villebague , il y eut quatre autres Tables servies pour les Dames. Monsieur l'Evesque commença la santé du Roy , & aussi-tost les Canons recommencèrent à tirer , & chaque Vaisseau répondit de 21. coups. Ensuite on but les santéz de Monseigneur , de Madame la Dauphine , & de toute la Maison Royale , & elles furent toujouors accompagnées de l'Artillerie du Quay & de celles des Vaisseaux , de sorte que plus de quinze cens coups de Canon firent tirez. La nuit venuë , tous les Vaisseaux furent garnis de Lanternes par étages , & les Maisons dc Flambeaux. Je ne parle point de plus de cinquante feux qu'on alluma , & un entr'autres d'une hauteur extraordinaire. Cette Feste fut suivie de plusieurs autres , & ceux qui en prirent soin joignirent l'agrément de la Musique à la beauté des Illuminations.. Les Celestins d'Avignon,dont Charles VI fonda le Monastere en 1393. après avoir fait des Prieres publiques pendant tout le cours de la maladie du

Roy devant les Reliques de S. Pierre de Luxembourg, & de S. Benezet Patrons de la Ville, qui reposent dans leur Eglise, rendirent graces à Dieu de l'heureux retour de sa santé le 24. du dernier mois dans la Chapelle Royale de S. Pierre de Luxembourg. Elle étoit parfaitement bien ornée. Le Portrait du Roy étoit au milieu dans un Fauteuil de Velours garny de Galons & de Frangés d'or placé sur un Trône, au dessus duquel étoit un Dais magnifique parsemé de Fleurs de Lys aux Armes de la Couronne. On fit une Aumone générale, & une Fontaine de Vin à plusieurs lets coula jusques à la nuit, à l'entrée de laquelle on chanta le *Te Deum*, qui fut suivi d'un *Exaudiat*, le tout d'une excellente Musique. A la sortie de l'Eglise, Monsieur le Viguier & Messieurs les Consuls qui avoient été d'abord receus à la porte par le Père Satyre Prieur, à la teste de toute sa Communauté, allumerent un fort beau Feu d'artifice que l'on avoit préparé au dessus de la première Porte de ce Monastere, où sont arborées les Armes de

France, qu'on voyoit ornée de Festons aussi bien que celles de Monseigneur le Dauphin, & de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Les Illuminations, les Fusées volantes, les Boëtes, les Trompettes, les Fifres & les Tambours attirant le peuple de toutes parts, firent long-temps éclater la joye publique.

Les Religieux du Monastere de S. Martial, Ordre de Cluny, dans la même Ville, rendirent de pareilles Actions de graces le deux de ce mois. Monsieur le Duc de Caderousse, & Madame la Duchesse sa femme y assisterent accompagnez des plus considerables de la Noblesse & des principales Dames, ainsi que d'un tres-grand nombre des premiers Citoyens d'Avignon. On avoit dressé un Feu de Ioye devant l'Eglise. Monsieur le Duc de Caderousse l'alluma au son des Tambours & des Trompettes, & au bruit de quantité de Boëtes, & de Feux d'artifice qui divertirent le public pendant tout le soir.

Le 5. de Février le Presidial de Vence en Dauphiné suivit l'exemple que lui avoit donné le Parlement & tous

les Corps de Grenoble. Il se rendit en Corps sur les trois heures dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Ruf, pour assister au *Te Deum* qui fut entonné par Monsieur l'Abbé revêtu de ses Habits Pontificalx. La Musique le continua. Elle étoit accompagnée d'un concert de Violons. Cela fut precedé & suivy du bruit de ving trois Boëtes, qui s'étoient déjà fait entendre le soir du jour précédent. Une fontaine de vin coula à la porte du Palais jusqu'à cinq heures du soir. Elle s'élevoit jusqu'à un Cartouche où estoit écrit en Lettres d'Or, *Vive le Roy.* Vne Couronne de Laurier ornoit ce Cartouche, & il étoit soutenu par quatre Pilliers de même sorte, garnis de Rubans. Les Armes du Roy étoient au fond, ainsi qu'à la surface de l'Eglise qui en étoit toute ornée.. Au dessus de l'Autel , remply d'une quantité surprenante de lumieres étoit une Couronne de quatre pas de longueur d'où pendroient ces mêmes Armes.. Elle étoit garnie à plusieurs rangs , de Cierges. Separéz par des Fleurs de Lys. Il y avoit aussi deux rangs de Couronnes depuis.

le commencement du Chœur jusqu'à l'extrémité de l'Eglise, à plusieurs rangs de Cierges & de Fleurs de Lys, suspendus fort proprement, ce qui fait une Décoration des plus agréables. Monsieur de Valernod, President & Lieutenant General, traitta magnifiquement tous les Officiers de sa Compagnie, & donna ensuite le Bal aux Dames.

Le 7. de ce mois l'Hospital General de la mesme Ville fit aussi chanter un *Té Deum* en musique dans sa Chappelle, éclairée de quantité de lumières, dont les unes formoient des Vases & les autres des Pyramides. Monsieur l'Evesque de Valence, nommé à l'Archevesché d'Aix, y officia en Habits Pontificaux. La Ceremonie fut précédée d'une distribution de quelques rafraîchissemens à tous les pauvres de dehors, & finie par un Feu d'Artifice accompagné d'une Illumination. Trois Fontaines de Vin coulerent tout le jour sous des Berceaux de Verdure imitez au naturel, & chargez de Fleurs de Lys en écus-

son. Au delà de ce Berceaux estoit un Arc de Triomphe ouvert de trois Arcades sur lequel on voyoit la Figure du Roy entre la Justice & la Religion foulant l'Erreur, le Mensonge & l'Heresie. La Gloire couronnoit cette figure, & la Renommée monstroit cette Inscription. *Pio, Iusto, Invicto, Harescos Domitor, belli & pacis Arbitro.* Au travers de ces Arcades on voyoit un Soleil en Illumination tout environné de Fleurs de Lys. Les Genies de la Renommée placez dans les Niches de l'Arc de Triomphe representoient des Cartouches remplis de Devîtes sur l'Opération faite à Sa Majesté, & sur son heureuse guerison. L'une avoit pour Corps l'Arbre qu'on incise afin d'en tirer le baume, & pour ame ces paroles *Felici vulnera sanet.* Vn Soleil dissipant un nuage opposé, faisoit le corps d'une autre Devise, & ces paroles, qui luy servoient d'ame, *Nil tardare potest,* faisoient entendre que l'indisposition du Roy ne luy avoit rien fait relacher de son application continuelle pour le

bien de son Royaume. Vne immortelle qui avoit pour ame *In eternum*, faisoit voir les vœux des Peuples pour une santé si précieuse. On voyoit dans une quatrième Cartouche une Couronne posée, sur deux Sceptres en Sautoir, au bas d'un Autel chargé d'une Cassolette. Ces mots, *Grotes ipse rependit*, marquoient le soin pieux de sa Majesté qui a voulu aller rendre graces à Dieu publiquement de sa guerison dans la Metropolitaine de son Royaume. La Décoration du Feu d'Artifice, qui pendant le jour parut un bois semé de Fleurs de Lys fut changée la nuit en un mas de brillans nuages, d'où sortoient trois Pyramides de lumières, & quatre termes chargez des Armes de France. La Pyramide du milieu plus haute & plus enfoncée que les autres, portoit un Soleil rayonant avec cette Inscription, *Nil te lucente cavendum*. Celle d'un des costez soutenoit une Lune qui paroissoit obscurcie, avec cette autre Inscription, *Solus luce fugat*, & au bas de la troisième, où l'on vo-

yoit un Aigle puny d'avoir volé trop près du Soleil , on lisoit , *Tantos non sustinet ignes.* L'Artifice fit un effet aussi surprenant qu'il parut nouveau. Il fournit pendant un long espace de temps , une pluye , des Cascades, des Allées , des Berceaux de feu , & l'on vit tout à coup sortir du Globe du Soleil des éclairs & des foudres qui renverserent la Lune & l'Aigle au bruit de plusieurs décharges & aux fanfares des Trompetes.

Le presidial de Vienne dans la même province de Dauphiné , n'ayant diferé la Feste qu'il avoit résolu de faire qu'à cause de l'absence de son Lieutenant General, la celebra avec grande pompe dans la Chappelle du Palais , le 13. de ce mois. De très belles voix, soustenuës d'un Concert d'Instruments , se firent admirer dans une Messe solennelle que l'on y chanta , & qui fut suivie d'un *Te Deum*, Toute la Compagnie s'y trouva en Corps , assistée des Avocats & des Procureurs. Chacun fit le soir d'agréables illuminations , & cette Feste , parti-

culiere aux gens de Justice , en devint bien-tost une publique. Monsieur de Saint André Gouverneur de la Ville , fit illuminer toute sa Maison. Son grand Portail fut ouvert & un Portrait du Roy à cheval fut mis sous un riche Dais , orné de Festons & Couronné de Fleurs , sur une Estrade élevée de plusieurs marches. Toute la Cour estoit tapissée , & un grand nombre de Lustres l'éclairoient. La Noblesse accourut à ce spectacle. On n'entendoit que des acclamations de toutes parts, & Monsieur le Gouverneur qui mêloit ses cris à ceux du Peuple ; tout malade qu'il estoit , -dit à ceux de ses Amis qui entrerent dans sa Chambre , que quand il seroit tout prest d'eypirer, il auroit assez de force pour crier encore plus fort que les autres , *Vive le Roy.* Il fit faire un feu d'artifice devant sa Porte, & les Quartiers qui s'étoient mis sous les Armes firent plusieurs décharges au bruit de Tambours & des Trompetes. Ces réjouissances durerent toute la nuit.

Le 22. Fév. Messire Thomas Ber-

gier , Prieur du Prieuré Conventuel de S. Ruf dans la Coste S. André, aussi en Dauphiné , fit chanter une Messe solennelle accompagnée du *Te Deum & de l'Exaudiat* par Messieurs les Chanoines Reguliers. Le lendemain Monsieur le Marquis de Mison , Lieutenant Colonel du Régiment des Dragons du Roy , fit faire une Fête particulière dans la même Eglise. Comme les Dragons du Régiment disperserent en divers endroits , s'estoient rendus à ce Bourg le jour précédent suivant les ordres qu'il avoit donné , il se mit à la teste des Compagnies , qui marcherent en bel ordre vers la grande Eglise. Monsieur le Marquis de Chavagnac faisoit l'office de Major , & Monsieur le Marquis de Fleury portoit l'Etendard. Après les Prières faites , on retourna dans le même ordre chez Monsieur Mison qui avoit fait préparer trois grandes tables. Elles furent magnifiquement servies , l'une pour Messieurs du Chapitre , l'autre pour la Noblesse qui est nombreuse & renommée en ce

lieu par la Bravoure , & une autre pour les Dames , parmi lesquelles estoient Madame de Blanville de l'illustre Maison de Prunier , & Madame de Martel digne Sœur de feu Monsieur de la Serre , Lieutenant des Gardes du Corps. On y but la santé du Roy & celle de Monseigneur au bruit des Tambours & des Salves de Mousquets , & il y eut Bal tout le jour Après un souper qui fut aussi somptueux que le disné , on alluma un grand Feu de loye , qui donna lieu aux Tambours & aux Mousquets de se faire entendre toute la nuit.

Le 26. 400. Hommes de l'élite des Habitans se trouverent sous les Armes , & s'estant rangez à sept heures du matin devant la maison de Monsieur Argond Capitaine Chastelain Royal du Bourg & des neuf Villages qui en dépendent , il se mit à la teste de cette Milice au milieu des deux Consuls qui s'estoient rendus chez luy avec douze Conseillers , dont est composée la Maison de Ville. On alla en bon ordre à la mesme Eglise ,

le *Te Deum l'Exaudiat* furent chantez par les Chanoines Reguliers & par le Clergé du Voisinage. Les Confratries des Artisans du Bourg y assistèrent ainsi que les Peres Recolets. La Milice fit trois décharges, l'une à l'élevation de la Messe, l'autre au *Te Deum*, & la dernière à la Benediction qui se donna. Après le Service, Monsieur le Chastelain donna un fort grand repas, ou Monsieur le Marquis de Mison & les deux Lieutenans du Regiment de Dragons furent invitez avec toute la Noblesse, les Officiers de la Milice, & les principaux Bourgeois. Le soir Messieurs les Chastelain, Consuls & Conseillers allumerent le Feu qu'on avoit fait dresser hors du Bourg. Il y eut encore des décharges de la Milice, à la teste de laquelle les mesmes Chastelain, Consuls & Conseillers, retournèrent dans le Bourg, dont ils firent le tour pour estre témoins des Illuminations que l'on avoit ordonnées.

Le 27. les Religieuses du Royal Monastere de Laval, toutes Filles de

qualité , dont Madame^e de Nantuin , autre digne Sœur de feu monsieur de la Serre , est Abbesse , firent leur solemnité , ou assisterent les Officiers des Dragons & quantité de Noblesses . Le 28. les Recolets en firent une semblable , & ensuite les Religieuses du Convent de Sainte Ursule , & la Confrérie des Penitens .

Je croy vous avoir déjà marqué que Messieurs les Tresoriers de France de la Généralité de Dijon avoient fait chanter un *Te Deum* avec beaucoup de solemnité . La Ceremonie se fit le 31 Janvier dans l'Eglise Nostre-Dame . Ils s'y rendirent au nombre de vingt avec Messieurs les Gens du Roy , precedez de leurs trois Greffiers & de six Huissiers . Les quatre plus anciens Tresoriers estoient en Robes de Velours plein , & les seize autres en Robes de Moire , bordées de Velours , ayant tous des Cordons d'or sur leurs chapeaux ou Toques aussi de Velours ; le Portrait du Roy fut exposé dans le fond du Chœur en un lieu fort élevé . Au sortir du *Te Deum* ils

ils firent un grand Repas , où l'on but solennellement à la santé de Sa Majesté. Le lieu ou ils font leurs Assemblées , qu'on appelle le Bureau des Finances , fut éclairé presque toute la nuit par des Pots à feu , par un grand feu à la porte d'entrée de leur Bureau , & par des Illuminations à toutes les fenêtres.

Le 11. de Février les Elûs de la Province firent chanter une Messe le matin , & un *Te Deum* le soir à la Sainte Chapelle. Ils allèrent en Cérémonie , sans néanmoins garder de rang fixe parce qu'il n'y a encore rien de réglé parmy eux , & que c'étoit la première fois qu'ils marchoient en Corps , ce qui se fit sans que cette Marche pût tirer à consequnce. Ils estoient precedez du Grand Prevost , à la teste de ses Archers. Le *Te Deum* fut suivy d'un fort beau Feu qui fut tiré dans la Place Royale , & de quantité d'Illuminations dans la Tour & dans tous les Apartemens du Logis du Roy , dont la muraille de clôture & la Grand' Porte estoient bor-

O

dées de Pots à feu , de Fusées volantes , de Lances à feu , & autres feux d'artifice.

Le Mercredy 19. de ce mois , jour de S. Ioseph , les quatre principaux corps des Métiers s'étans joints , suivirent l'exemple que toute la Ville leur avoit donné. Ils choisirent l'Eglise des Carmes pour cette solemnité. Il y avoit quatre rangs de Tapisseries , & des lumieres dans tous les endroits qui pouvoient estre éclairez. Au sortir du *Te Deum*, d'où ils revinrent au son des Tambours comme il y estoient allez , ils firent tirer un Feu ds joye à la Place de S. Jean. Le Roy y estoit représenté sous la figure d'Hercule. Calvin y paroissoit abattu ; & l'on y voyoit l'Heresie détruite. On avoit placé quatre Genies des Arts & Métiers aux quatre Angles du Theatre , il y avoit des Devises sur les Frises & dans les Cartouches , avec quelques Vers François autour du Cube qui servoit de Piedestal à la Figure de Sa Majesté.

Les Officiers , Avocats & Pro-

pour la guerison du Roy. 315
cureurs de la Seneschaußée de Tou-
lon , marquerent leurs joye le 23. de
Février. Apres les ceremonies de l'E-
glise , on vint allumer le feu qui é-
toit en forme de Pyramide renfermé
dans un carré , qui composoit qua-
tre Arcs ornez de Mirtes , de Lau-
rier , & de fleurs de toutes sortes. Au
haut de la Pyramide on lisoit ces mots
dans un Cartouche , *Ludovici Magni
saluti.* Vne Figure d'Esculape estoit
au dessus de la premiere face , & ces
mots au bas , *Languentia corpora sanat*.
Un grand Cartouche portoit cette
Inscription au dessous de l'Arc :

FESTAM PYRAM, GAUDII MONUMENTUM
EXTRUXERE
SENATORES PRÆTORIANI,
PATRONI,
ET PROCURATOTES TOLONENSÈS.

Au dessous , & dans un petit Carton
estoit écrit ce Distique.

*Con valuit Regno Lodoix ; tutela sa-
crorum ,
Per quem tot populi convalevere Deo.*

O 2

A la face opposée estoit la Justice ,
avec ces mots , *Efficit incolumes animos ; & au dessous*

LEGUM RESTAURATORI
RESTAURATAM SALUTEM
GRATULANTUR.
REGEM MAXIMO
REGNUM QUIETUM ,
VITAM PROLIXAM
PRECANTUR
LEGUM ET REGUM CULTORES.

Cet autre Distique estoit au dessous
de l'Inscription

*Vive diu, nostra hec sunt vota, piissime
Regum ;
Sospite te, populis jura fidesque vigent.
A la troisième face , dum salvum, fe-
cit , salvos nos fecit.
Le Ciel à nos soupirs est devenu sensible ,
Il n'a pu voir long-temps souffrir le
Grand LOUIS.
France , pour assurer la Paix . dont tu
jouis ,
Que n'est-il immortel , comme il est
invincible !*

pour la guerison du Roy. 317
A la quatrième face, *Omnis in uno
nostra salus.*

*Ce Heros par sa valeur
Tient la Fortune asservie,
Et nous n'aurons de bonheur
Qu'autant qu'il aura de vie.*

On lisoit ces mots Latins au des-
sous de ce Quatrain, *Gaudet longâ
salute corporis, qui aeterna animarum
saluti consuluit.* Sur la porte du Palais
on avoit mis le Portrait du Roy avec
une Devise qui avoit pour corps un
Soleil sortant d'un nuage, & ces mots
pour ame, *Clarior ex nebula.*

*Avecque plus d'éclat qu'il n'avoit com-
mencé,*

Il poursuist sa vaste carriere.

*Cet Astre qui fait la lumiere,
Pent bien estre obscurcy, mais non pas
éclipsé.*

Monsieur Trotebas, Avocat, est
l'Autheur de toutes ces Inscriptions.

Le premier jour de ce mois Mon-
sieur de Ramondi, Major de l'Armée
Navale, fit dans la même Ville de
Toulon une Feste qui eut tout l'éclat
qu'un particulier luy pouvoit donner.

Elle dura depuis le matin jusqu'à dix heures du soir. Il y eut un fort grand repas à disner pour tous les Sergens du Port & de la Demy-Solde sur un Ponton , qui est comme une maniere de Plate-Forme sur l'Eau, qu'on avoit placé devant la Maison de Ville. Le Bal fut donné sur ce Ponton où l'on dansa jusqu'au soir.Monsieur le Major traita magnifiquement chez luy la plus part des Officiers de la Marine. Ce jour-là il fit marcher des Chariots par la Ville, dans chacun desquels il y avoit un Tonneau de Vin , pour en donner generalement à tous ceux qui en vouloient. Les Sergens suivoient jettant de l'Argent aux Pauvres. A l'entrée de la Nuit.Monsieur le Major, à la teste de tous les Sergens , ayant un Flambeau de Cire blanche , se rendit à l'Eglise de S.Pierre où il fit chanter le *Te Deum* en Musique. Toutes les Personnes considerables de la Ville s'y trouverent. L'Eglise , le Ponton , la Maison du Major,& celle de l'Aide Major , estoient ornez de Pavillons & de flammes avec des Illuminations

pour la guerison du Roy. 319
extraordinaires. Il y eut aussi deux Feux de Joye magnifiques, l'un devant le Port, & l'autre dans la Place de S. Pierre.

La Ferté Bernard a imité les plus grandes Villes. La Ceremonie qui s'y est faite commença par le Panegyrique de sa Majesté, que prononça Monsieur le Doyen & Curé du Lieu avec tout l'applaudissement possible. Ensuite on chanta le *Te Deum* & un Motet en musique, après quoy Monsieur le Camus, Bailly de la Ville, à la teste de toute la Justice, du Maire & des Echевins, du Corps du Grenier à Sel & de celuy de la Mareschaussée, alluma le Feu que l'on avoit préparé dans la Place Publique au bruit de toutes les Coulevrines de la Ville. Il fut suivi de trois deschages que firent plus de quatre cens Mousquetaires qui avoient été poséz dans cette Place. On n'oublia pas de faire l'aumosne à tous les Pauvres, & il y eut Bal en divers endroits. Toutes les Confrairies du même lieu firent chacune en differens jours leur solemnité particulière.

A Château Roux en Berry , les Abbé , Chanoine & Chapitre de l'Eglise Collegiale firent une Procession Generale an tour de leur Eglise le 16. de ce mois avec tout le Clergé & les Religieux de la Ville. On chanta le *Te Deum* , auquel assista le Corps de Justice ordinaire avec celuy de toute la Ville & des Elûs. Le 21. les Cordeliers de l'Observance du mesme lieu , rendirent de pareilles actions de graces dans leur Eglise , ce qu'ont fait aussi toutes les autres Paroisses & Communautes Regulieres & Seculieres.

La Ville de la Ferté Millon s'acquita du mesme devoir le 24. Janvier , par les soins de M. Hericart , Lieutenant General , & de Monsieur Rangueil , Procureur du Roy , Messieurs Fournier , & Lange , Eschevins , n'oublierent rien pour répondre au dessein des Magistrats. Tous les Corps se trouverent en bon ordre dans l'Eglise de Nostre-Dame , & après une Procession generale , ils assisterent à la Messe & au *Te Deum* , qui furent chantez solemnellement au bruit des Boëtes & des

Tambours & au Carillon des Cloches de toute la Ville. Monsieur de Mallortique Prieur & Curé fit un excellent discours à l'avantage du Roy. Le reste du jour se passa en Feux de Jöye, d'Artifices, & autres rejoüissances publiques. Les Chevaliers de l'Arquebuse, sous la conduite de Monsieur Fournier des Galais leur Capitaine, se distinguèrent, tant par leurs fréquentes décharges que par des fusées volantes & des Illuminations en la Salle de leur Jardin de l'Arquebuse.

Parmi les Festes les plus remarquables, ausquelles l'heureuse guérison du Roy a donné lieu, on peut compter celle des Jésuites du Collège de Quimper. Apres les Prieres de 40. heures terminées le Mardi 11. de ce mois, par une distribution d'aumônes, par un Discours prononcé à la louange de sa Majesté, & par un *Té Deum* en musique ; les Ecoliers de la Rhetorique representerent le Mercredy 12. une pièce de Theatre ornée de Ballets qui avoit pour titre, *la Félicité de la France retroublie par la con-*

valescence du Roy. Au sortir de ce spectacle on trouva toute la Façade du College illuminée. Sur la porte estoit le Portrait du Roy avec deux Devises : l'une avoit pour corps un Soleil éclipsé , & ces mots pour ame , *Ex illius labore omnium labor.* L'autre étoit un Soleil éclairant la Terre au sortir de son Eclipse, avec ces paroles, *Incolumi arridet telus.* Le Perron avoit été embelly de plusieurs Figures posée sur la Balustrade. Apollon y paroissant au milieu des neuf Muses , sembloit inviter les Peuples à entrer dans le Temple , où les Genies de la Religion , de la Iustice , des Arts , & de la Felicité publique dressoient un Autel à son Fils Esculape , en action de graces de la santé rendue à Louis le Grand , ce qui répondoit à la coutume des Anciens qui souvent après leur guérison se faisoient un devoir d'élever des Autels au Dieu Esculape. On en voyoit un au milieu de la court entouré d'une Balustrade , seravnt de Soubassement à tout l'édifice , qui étoit de 36 pieds de hauteur sur :

9. en quarre & avoit quatre Portiques d'un ordre Persique , surmontez de leurs frontons , & terminez de Pots à feu. Du costé qui faisoit face à l'Eglise , estoit le Portique du Genie de la Religion. La Medaille d'un Antonin posée sur le Timpan du fronton avoit ces mots dans l'Exergue , *Pietas augusta.* Sur la frise estoit cette Inscription , *errori extincto ,* & plus bas , cette Devise , une colomne soutenant un Temple , *Stantque caduntque simul.* Dans le second Portique , qui estoit celuy du Genie de la Justice , on voyoit la Medaille de Trajan ; dans l'Exergue , *Pietas felix ,* plus bas , *sceleri represso ,* & pour Devise un miroir , *cuique suam reddit.* La Medaille d'Auguste ornoit le Portique du Genie des Arts ; dans l'Exergue , *litterarum amor ;* plus bas , *ignorantiae fugata ,* & pour Devise un Eslein d'Abailles que la veue de leur Rov anime au travail *Hoc duce feruet opus.* Dans le Portique du Genie de la Felicité publique estoit la Medaille de Tite avec cette Legende , *deliciae populis ,*

plus bas , *tristitia expulsa* , & pour Devise un Soleil éclairant un Parterre remply de fleurs , *Ridet ab aspectu* . Je laisse les ornemens des quatre faces de la Court , dont chacune avoit rapport au Genie qu'elle regardoit , pour vous dire que tout ce grand appareil ayant esté tout à coup illuminé d'une maniere agréable , l'Autel dressé au milieu de cette Court parut tout en feu par le moyen de cinq cens Lances attachées sur tous les membres de l'Architecture . Le feu se communiqua aux Girandoles qui estoient aux angles saillans des quatre Portiques . Ces quatre Machines en tournant jetterent le feu à plus de quatre pieds de diametre , & firent briller un Soleil qui estoit attaché à leur centre . Pendant ce temps il sortit des quatre encoignures du second d'architec-
ture un très-grand nombre de fusées volantes qui s'élancèrent en l'air , & quatre Pots à feu firent un bruit extraordinaire . Au dessus du Dome qui soutenoit la Statue du Dieu Eculape , une infinité de serpenteaux qui se

croisoient les uns sur les autres , re-
présenterent mille chifres agreables ,
& au dessus parut un gerbe de feu ,
qui par sa cheute forma une espece de
Cascade dans tout l'aspect de l'édifi-
ce , après quoy plusieurs Petards
partirent d'une Boëte de Pandore que
tenoit Esculape d'une main , & du
Serpent qu'il tenoit de l'autre , on vit
sortir une flamme qui descendit sur
l'Autel & y mit le feu. Ce feu s'estant
répandu à gros bouillons en forme de
torrent jusque sur le Perron , il se divi-
sa en trois branches. Deux tomberent
sur le premier Pillier , & apres avoir
formé une nappe de feu sur les deux
rampes , elles se réunirent à un grand
Bucher qu'elles allumerent. La troi-
sième ayant eu aussi son cours au mê-
me Bucher , retourna à l'Autel d'où elle
estoit partie , & en étant sortit de nou-
veau par les quatre ouvertures , elle se
dissipa d'une maniere qui cause beau-
coup de plaisir aux Spectateurs. La
figare d'un Coq , qui étoit l'oiseau que
les Anciens sacrifioient ordinairement
au Dieu Esculape , geripinoit ce Bucher

que l'on avoit élevé en Pyramide. On avoit représenté sur les quatre faces un Hibou , un Epervier , un Corbeau , & un Butor , qui sont les symboles de l'Erreur , de l'Injustice , de la Tristesse & de l'Ignorance , & que les Genies de la Religion , de la Justice , de la Felicité publique & des Arts sacrifioient au Dieu Esculape.

Le 19. de Janvier les Echevins de Chartres ayant receu les ordres de Monsieur le Marquis d'Alluy , Gouverneur de la Province , firent chanter le *Te Deum* dans l'Eglise des Cordeliers. Ils y assisterent en Corps , precedez de la Compagnie des Archers du Vidame à Chartres , avec les quatre anciens Drapaux de la Ville , qui furent arborez dans le Chœur au bruit des Fifres , Tambours & Hautbois. On alluma un grand feu de joye devant l'Hostel de Ville & le tout fut accompagné de plusieurs décharges de Mousquets.

Les mêmes Prieres ont été faites à Senlis. Elles commencerent par une Messe que chanta Monsieur l'Evêque

pour la garnison du Roy. 327
dans la Cathedrale. L'apresdinner il y eut un *Te Deum* en Musique, ou se trouverent tous les Magistrats. Messieurs de Ville suivirent. Leur Ceremonie se fit aux Carmes. Grand bruit de Boetes & de Mousquets, & le soir Ral & une superbe collation à l'Hostel de Ville. Les Corps de Metiers se distinguèrent ensuite aux Cordeliers & dans les autres Eglises.

On a donné les mêmes marques de zèle dans une petite Ville de Beausse, nommée Yenville au Seil. Messieurs Bertrand & Busseaux Echevins, s'estans chargez du soin de la Feste, le Service se fit solemnellement dans l'Eglise Paroissiale par Monsieur Denyau, Curé de la Ville, assisté de plusieurs Curez des environs. Plus de trois cens Hommes estoient sous les Armes. Le Vin fut distribué en abondance, & on n'épargna point les Confitures aux Dames.

Le 26. Janvier, le *Te Deum* fut chanté en l'Eglise Collegiale de Mantte sur Seine, en presence du Commandant, des Officiers & des Gardes.

318 *Actions de Graces*
du Corps qui y sont en Garnison , du
Presidial en Corps , du Maire & des
Escheyins , de l'Election , & de la
Compagnie Royale des Arquebusiers
qui tous avoient été invitez par
Messieurs du Chapitre. Ce mesme
jour le Pere Verdier , Religieux Cor-
delier de la Province de Languedoc,
fit un excellent discours sur le réta-
bissement de la santé de sa Majesté.

Les Habitans de la Ville de Cha-
tillon sur Loing , appartenant à Ma-
damne la Princesse de Meckelbourg
rendirent de pareilles actions de gra-
ces. Les Officiers & Escheyins y
assisterent , & allèrent ensuite dans
la grande Place où le feu de Joye fut
allumé. Monsieur Baujard en fit allu-
mer un autre dans la cour du Chasteau
par l'ordre de cette Princesse , & le
bruit des Boëtes & du Canon se fit
entendre long-temps.

Monsieur le Marquis d'Echaufour
fit aussi chanter le *Te Deum* , le 9. de
ce mois dans l'Eglise du Bourg d'E-
chaufour ; le Clergé des Paroisses
voisines s'y trouva avec beaucoup de

Noblesse. Plus de deux mille hommes de ses Vassaux estoient sous les Armes, & les descharges furent fort fréquentes. Ce Marquis regala splendidement tous les Ecclesiastiques, les Gentishommes, & la milice.

Les mesmes solemnitez accompagnées de réjouissances publiques, ont été faites.

A Abbeville le 19. Janvier dans l'Eglise Royale de saint Pierre. Le Presidial en Corps y assista.

A Pluviers en Gastinois, le 21. par les soins de Messieurs du Chaptre de saint George. Messieurs de Ville & de la Justice en Corps se trouverent dans leur Eglise.

A Nogent le Roy le 26. Monsieur Bouchet ancien Curé du lieu, anima par son exemple le zèle des Habitans qui se mirent sous les Armes & firent grand nombre de feux & d'illuminations.

A St. Amand en Berry, le 25. Janvier dans l'Eglise des Peres Carmes, où se trouverent les Officiers de l'Election qui faisoient faire la Ceremo-

nie. Elle fut accompagnée de toute la magnificence que le lieu pouvoit permettre.

A la Ville d'Eu le 2. de Mars. Ce fut une Feste particulière que fit faire Monsieur Virgille, Maistre de la Verterie de Cristal de S. A. R. Mademoiselle d'Orleans dans le Comté d'Eu. Il avoit fait preparer le divertissement de l'Arquebuse , & apres avoir fait tirer un prix , il tint table ouverte. Le Peuple estoit sous les Armes , & le feu de joye fnt allumé au bruit de la Mousqueterie, & au son des Trompettes & des Violons.

A Domfront en Normandie dans l'Eglise de S. Iulien. Les Magistrats , la Noblesse & la Bourgoisie s'y trouverent en affluâce. Le Pere des Landes Capucin fit un beau discours sur cette Ceremonie. Les Boutiques furent fermées tout le jour , les Fontaines de Vin coulerent , & il y eut un magnifique Festin à l'Hostel de Ville. On fit joüer le feu d'Artifice au bruit des décharge des Bourgeois qui s'étoient mis sous les Armes.

pour la guerison du Roy. 335

A Chasteau-Dun , dans l'Eglise Provinciale & Abbaye Royale des Chanoines Reguliers de la Madeleine. L'Eloge du Roy fut prononcée par le Pere David Prieur , Chanoine Regulier de son Ordre, avec tout l'applaudissement de toute la Ville.

Au Mans par la Compagnie des Avocats. Au dessus du Portrait du Roy, on voyoit cette Devise. Le Soleil qui sortoit de son Eclipse , & ces mots pour Ame , *Redivivi cuncta serena!*

A Cremault en Poitou par les soins de Monsieur le Comte de Bessar Lieutenant general des Armées du R^eg^y. Le Pere Paul de Poitiers , Capucin, prononça l'Eloge de sa Majesté avec beaucoup de succez ; ensuite on alluma un grand feu de Ioye au bruit des pieces d'Artilleries qui sont dans le Chasteau.

Madame Dorat, Abbesse de Monce, & la Communauté chanterent le *T^e Deum* dans leur Eglise le 26. Janvier. Tous leurs Vassaux , & les Peuples des Villages circonvoisins y assisterent.

rent, & il se fit une aumosne générale.

Ce même jour Mademoiselle Martineau, petite Fille de la Nourrice de Henry IV. fit chanter une Messe & un *Te Deum*, dans l'Eglise d'Aniere sur Oise, après quoy elle fit faire une distribution de pain à tous les Pauprères.

Monsieur l'Abbé du Rivau de Beauvau, a fait aussi chanter un *Te Deum* dans l'Eglise de son Abbaye de Turbené en Touraine, après une Messe solennelle. Monsieur l'Abbé du Rivau son Neveu, a fait faire la même chose dans celle de son Abbaye de saint Victor au País de Caux.

Le 18. Février, les Dames de Denin, qui vous sont connuës par tout ce que je vous ay dit de ce Chapitre dans une de mes Relations du Voyage des Ambassadeurs de Siam en Flandre, remplirent le même devoir avec toute la solemnité qu'on pouvoit attendre de leur zèle pour le Roy.

Je vous ay déjà parlé des Festes d'Aix en Provence, mais je ne vous ay rien dit de celle que firent les Pro-

cureurs du Presidial quelques jours apres que les Officiers du même Siege se furent acquitez de ce devoir. Ils s'assemblerent dans le Palais à la Sale de l'Audience , ornée dedans & dehors de Portraits du Roy avec du Laurier , des Festons , & de tres-belles Peintures , & allèrent en Corps à l'Eglise des Penitens de l'Observance qui est au bout de la Ville, precedez de douze Tambours & de six Fifres , de 150. Mousquetaires , commandez par un Capitaine , Lieutenant , Enseigne , & quatre Sergens richemens vestus , de vingt-quatre Pauvres de la Charité qu'ils avoient fait habiller , conduits par leurs Archers , & ensuite de la grande bande de Violons. Il y avoit dans cette Eglise trois Arcs de Triomphe par dessus celuy qui estoit sur la Porte avec des Inscriptions & des Emblèmes à la gloire de sa Majesté. La Grand'Messe que l'on chanta en Musique fut célébrée par Monsieur l'Abbé de Bonfils , & suivie du *Te Deum*, après lequel on tira quantité de Boëtes. Le Soir ils se rendirent dans la mesme

Eglise, & après l'Exaudiat aussi chan-
té en Musique, ils allèrent en Rob-
& Bonnet à la Place des Prescheurs e-
portant chacun un Flambeau de cir-
blanche, & precedez de quarante Mu-
siciens ayant aussi un Flambeau. Tou-
tes les rues par lesquelles ils passerent
estoient extraordinairement illumi-
nées. Il y avoit plus de trois mille
Bougies au devant du Palais & des
Maisons qui donnent sur la Place. Le
feu avoit été élevé sur un Theatre, &
on l'alluma au chant de la Musique,
disant. *Domine salvum fac Regem*, &
au bruit de la Mousqueterie, des Tam-
bours, Violons, Trompettes, Boëtes,
Fusées & feux d'Artifices preparez au
Balcon du Palais. Les mêmes Procu-
reurs se rendirent ensuite devant les
maisons de leurs Syndics, où ils allu-
merent d'autres feux de loye qu'ils y
avoient fait dresser. Ces maisons
estoient illuminées depuis le bas jus-
qu'au haut, aussi bien que celles de
leurs Collègues qui souperent tous
ensemble pour mieux terminer la Fête.

Monsieur le Large, Maire de Bour-

ges , accompagné des Eschevins , fit chanter un 7^e *Deum* solennel dans l'Eglise de saint Aoutriller , qui est la Paroisse de l'Hostel de Ville. Messieurs du Presidial y assisterent. La Musique de la Cathedrale , celle de la Sainte Chapelle , & l'Harmonie d'un grand nombre de Violons , formerent trois Chœurs qui receurent beaucoup d'applaudissemens.

Le 26. de Février l'Université de la mesme Ville rendit de pareilles Actions de graces avec une grande solemnité. Elle s'assembla sur les trois heures chez Monsieur le Clerc, Docteur Regent aux Droits & Recteur, où se rendirent aussi les Magistrats de Police comme étant du Corps. Ils marcherent tous avec pôpe jusqu'à l'Eglise des Jacobins. Apres qu'ils eurent pris place , le Recteur ouvrit la Cérémonie par le Panegyrique de sa Majesté,dont le sujet fut que si l'Antiquité avoit eu quelque raison d'appeller Titte , l'Amour & les delices du monde , ce tiltre estoit deu avec bien plus de justice à Louis le Grand. Apres ce

discours qui charma tous ceux qui l'entendirent, il entonna le *Te Deum*, & aussitôt les Concerts de Musique & d'Instrumens se firent entendre. La Compagnie reprit ensuite sa marche, & conduisit son Rêleur chez luy avec le mesme appareil.

A la Campagne aussi bien quedans les Villes, les Peuplss ont fait éclater leur joye. Monsieur le Bailly de S. Aignan suivant l'ordre qu'il avoit receu de Monsieur le Comte de Clermont, aîné de cette Maison, fit assenbler tous les Sujets de cette Terre, composée de plusieurs Paroisses, afin qu'ils eussent à se mettre sous les Armes, pour prendre part à la feste que l'on préparoit. Tous les Curez & les Prestres de cette Seigneurie s'y trouverent, avec une affluence dé plus de cinq mille personnes. Après un *Te Deum* solemnel chanté dans l'Eglise, on se rendit à la Place d'armes qui avoit été choisie. Les Gentils-hommes, les Officiers de Justice & les Avocats en Robe & Bonnet, y trouverent toute la Milice sous les Armes.

Armes. On y chanta encore un *Te Deum*, & ensuite Monsieur le Bailly mit le feu au Bucher, ce qui fut suivy de plusieurs salves de Mousqueterie. Les Tonneaux de Vin furent défoncés, & à l'entrée de la nuit les Fusées volantes servirent d'un agreable spectacle.

La Ville d'Alby a fait voir son zèle par les *Te Deum* qu'on y a chantez, & par beaucoup de réjouissances publiques. Monsieur l'Abbé de la Chaise qui y fait son sejour depuis quelque temps, marqua sa joye au commencement de ce mois d'une maniere qui le distingua. Il choisit le Faux-bourg qui borde la Riviere du Tarn, vis-à-vis les fenestres de l'Archevêché. Ce Fauxbourg est grand & beau, & chaque Maison ayant un Jardin, ce mélange d'arbres & de Bastimens présente un objet qui charme les yeux. Les maisons qui sont au bord de l'eau ont divers rangs de Galeries ou Corridors. Ce fut là que cet Abbé fit attacher en dehors un tres-grand nombre d'Illuminations. Quantité de Lustres

suspendus au dedans formoient des Globes de lumiere ; & comme les chambres qui donnent sur ces Corridors , ont des Vitres au lieu de Murs , on penetroit dans ces chambres , & l'on y voyoit toutes les personnes de Qualité que Monsieur l'Abbé de la Chaise y avoit assemblées . On avoit mis la Musique dans une Tour élevée , & elle estoit si bien placée , que l'on entendoit distinctement les actions de graces qu'elle rendoit au Ciel pour la guerison du Roy . Plusieurs Bateaux flotoient doucement sur la Riviere , & il en parroit des Fusées qui s'élevaient jusqu'aux nuës au bruit des Trompetes , des Hautsbois , des Violons , des Fifres & des Musettes . L'air qui menaçoit d'un orage , changea tout d'un coup , & devint calme . C'est ce qui donna occasion à Madame la Vigniere d'Alby de faire ces Vers , qu'elle envoya à Monsieur l'Abbé de la Chaize :

*L'air s'armoit des vapeurs qui forment
le Tonnerre.*

*Agité par les vents, déjà le Tarn s'enflait
Le superbe Aquilon souffloit,*

pour la guerison du Roy. 339

*Et tous les Elemens nous déclaroient la
guerre ;*

*Mais, generoux Abbé, si tost que vos
concerts*

*Du grand nom de LOUIS font retentir
les airs,*

*Si-tost qu'on voit briller vostre magnifi-
cence,*

*Dans les airs, sur la terre, & dans le sein
des eaux,*

La nature attentive observe le silence,

*Et ce beau nom redit par cent Echos nou-
veaux,*

Force les Elemens d'estre d'intelligence.

*Ainsi l'on a vu quelquefois
L'Hollandois, l'Espagnol, l'Allemand,
le Geneois,*

*Apres avoir formé des desseins inutiles
D'engloutir nos Vaisseaux, de detruire
nos Villes,*

*Au seul nom de LOUIS perdre ces
mouuemens,*

*Et devenir plus immobiles
Que n'ont fait cette nuit tous les quatre
Elemens.*

Les Bernardines de Marseille qui

P 2

dependent de S. Victor se sont distinguées pour le zèle qu'elles ont marqué pour la Santé du Roy , après plusieurs Communions & prières dans leur Eglise ; elles terminerent le tout par une grande Fête qu'elles firent le 17. Février , leur Eglise estoit extrêmement parée & beaucoup éclairée par un très-grand nombre de Cierges & de Lustres , on y chanta le *Te Deum* , on fit une aumône générale & le soir une illumination dans tous les dehors : Le tout par les soins de Madame de Seillon leur Supérieure de l'illustre & Ancienne Maison de Dangoult.

Je reçois présentement des Relations de ce qui a été fait en d'autres Villes , mais le temps ne me permet pas de leur donner place dans cette Lettre extraordinaire qui n'est déjà que trop longue. Je suis , Madame , &c.



À Paris ce 31. Mars 1687.





